Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION D'AUTOSTOCK INC
Téléphones cellulaires à partir de 395 $

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1
OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPÉCIALE SANS FRAIS
SERVICE EXPRESS 1 JOUR 336-4444 40 SUCCURSALES

Aujourd'hui: Nuageux, neige, verglas
Minimum 0° Maximum 1°
Demain: Nuageux, périodes de pluie DETAILS PAGE E 20

●MONTRÉAL, SAMEDI 23 MARS 1991 107e ANNÉE Nº 151 214 PAGES, 14 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 2 00 1,50 $ Taxes en sus

Québec songe à confier une partie des affaires criminelles aux villes

YVES BOISVERT

De plus en plus échaudé par le problème des «délais déraisonnables» du système judiciaire, Québec s'apprête à mettre sur pied une réforme importante de l'administration de la justice criminelle qui ferait en sorte de confier aux 131 cours municipales tous les procès «sommaires», a appris *La Presse*.

Fortes du jugement de la Cour suprême confirmant la constitutionnalité des cours municipales, les autorités du ministère de la Justice croient que ce transfert de responsabilité serait une partie de la solution du sérieux problème des délais que connaissent les accusés pour être jugés dans certains districts.

La procédure sommaire, plus expéditive, est utilisée dans le cas des infractions les moins graves du Code criminel — voies de fait sans blessures graves, conduite avec facultés affaiblies, etc — et prévoit une peine maximale de six mois d'emprisonnement et 2000 $ d'amende. Cela représente plus du quart du total des causes criminelles.

Avec le raffut provoqué par la réforme Ryan, on est conscient au ministère que le moment est loin d'être idéal de suggérer aux municipalités de prendre plus de responsabilités.

Aussi, Québec prévoit transférer, avec ces nouvelles causes, le pouvoir de perception des amendes. Plutôt que d'aller dans le Fonds consolidé du Québec, les amendes imposées aux petits «criminels» par les juges municipaux iraient dans les coffres des municipalités. Cette nouvelle source de revenus, ajoutée à une décentralisation de l'activité judiciaire, rendra attrayante aux villes cette réforme, croit-on à Québec.

En attendant, le ministère fait face à un problème épineux: les juges sont très mal répartis dans les différents districts judiciaires.

VOIR CRIMES EN A2

Alzheimer: première à l'hôpital Douglas

CAROLE THIBAUDEAU

Le centre de recherche de l'hôpital Douglas de Verdun met sur pied actuellement un groupe de 25 à 30 volontaires souffrant de la maladie d'Alzheimer, afin d'expérimenter un nouveau médicament, le sabeluzole.

Contrairement aux traitements que l'on administre aux victimes de l'Alzheimer actuellement, ce médicament est le premier à agir sur l'évolution de la maladie elle-même et non seulement sur les symptômes, comme le manque de sommeil ou la dépression.

Il s'agit là d'une première mondiale réalisée par des scientifiques belges qui ont invité les chercheurs montréalais à collaborer avec eux.

Comme l'explique le docteur Vasavan Nair, directeur de l'équipe recherche de Montréal, le sabeluzole améliore la capacité des cellules du cerveau à utiliser l'oxygène. Les neurones sont ainsi protégés contre l'asphyxie qui les guette dans la maladie d'Alzheimer. Autre bénéfice apporté par cette substance : elle augmente la faculté de fabriquer des protéines.

«Ce médicament a déjà été testé sur d'autres groupes cliniques et on ne lui connait aucun effet secondaire jusqu'à maintenant», souligne le docteur Nair.

La recherche sur le sabeluzole se fait en coopération internationale, auprès d'un total de 250 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La maladie d'Alzheimer se caractérise par une perte de la mémoire à court terme, dans ses débuts, puis par une perte des fonctions cognitives et de la mémoire à moyen et à long terme.

Une fois que le groupe de patients volontaires sera formé, on suivra l'évolution des patients en rapport avec la prise du médicament.

«On pense que le sabeluzole va améliorer la mémoire et aussi toutes les autre fonctions atteintes, comme le langage, l'orientation, la faculté de dessiner», explique une chercheuse associée, Mme Dolly Dastoor, neuropsychologue.

Il faudra six mois pour terminer cette phase de la recherche, et encore 18 mois supplémentaires pour qu'il soit enfin possible de commercialiser la nouvelle substance.□

LES JEUX SONT PRESQUE FAITS!



Le casino pourrait être «un endroit agréable pour les congressistes», soutient le ministre du Tourisme André Vallerand.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les casinos doivent d'abord viser le tourisme d'affaires, selon le ministre Vallerand

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le ministre du Tourisme, M. André Vallerand, soutient que l'implantation de casinos au Québec doit d'abord viser à soutenir le tourisme d'affaires. Dans ce contexte, admet-il, le Palais des congrès de Montréal, qui reçoit plus de 500 000 visiteurs par année, est en excellente position pour accueillir le premier casino québécois permanent si le cabinet Bourassa donne le feu vert dans quelques semaines.

Deux grandes terrasses, l'une aménagée à l'est et l'autre à l'ouest de l'édifice, ne nécessiteraient que des aménagements mineurs pour y installer des tables de jeu, soutient de son côté le président du Palais des congrès, M. Bruno Fragasso.

Le ministre Vallerand se garde bien d'identifier les sites montréalais les plus avantageux, mais il ne cache pas que le Palais des congrès offre des avantages certains. «Si on installait un casino à Montréal, on pourrait compter sur le tourisme d'affaires, sur la tenue des congrès. Il faut

VOIR CASINO EN A2

□ **DOSSIER:** ***Plus*** **présente aujourd'hui un dossier sur plusieurs aspects de l'implantation de casinos au Québec.** ***pages B4 et B5.***

Ottawa: pas de changements majeurs au cabinet

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

Après avoir laissé entendre qu'il voulait effectuer un grand jeu de chaises musicales dans son cabinet, le premier ministre Brian Mulroney a finalement décidé de garder la même équipe en se contentant de combler les quelques places libres à la table du conseil.

Selon des sources gouvernementales proches du premier ministre, M. Mulroney est assez satisfait du comportement de son cabinet pour entreprendre la prochaine session, en mai, sans faire de changement important.

Par la force des choses, il doit cependant trouver un successeur à l'ex-ministre d'État à l'Habitation, Alan Redway, dont la carrière a été brisée par une mauvaise plaisanterie la semaine dernière à l'aéroport d'Ottawa. Le ministre a été brièvement détenu par la police après avoir déclaré que son compagnon de voyage avait une arme dans sa valise.

La Gendarmerie royale a d'ailleurs déposé une plainte criminelle contre M. Redway, hier, l'accusant, en vertu de la Loi sur l'aéronautique, d'avoir fait une fausse déclaration devant le personnel des services de sécurité de l'aéroport.

Un autre ministre, le titulaire des Relations fédérales- provinciales Lowell Murray a pour sa part indiqué l'été dernier qu'il souhaitait être soulagé de ce portefeuille. S'il demeure leader du gouvernement au Sénat, M. Murray pourra néanmoins continuer de siéger au cabinet.

Au cours de la dernière année M. Murray a été jugé assez durement par certains de ses collègues qui le rendent en partie responsable de l'échec de l'Accord du lac Meech. Pendant le sprint final des négociations avec les provinces, M. Murray a joué le rôle d'ambassadeur-volant de Brian Mulroney, mais sa diplomatie n'a été d'aucune utilité face aux Wells, Filmon et McKenna du pays.

À l'automne, M. Murray a de nouveau traversé une période difficile alors qu'il s'est heurté à l'opposition libérale au Sénat en guerre contre la TPS. Au cours de cette interminable saga sénatoriale, M. Murray semblait incapable de tenir tête à son homologue libéral Allan MacEachen.

Advenant que M. Mulroney se rende à la requête de M. Murray, il lui faudra alors trouver deux députés conservateurs susceptibles de renforcer son cabinet en vue de la difficile année constitutionnelle qui s'annonce.

Le premier ministre ouvre rare-

VOIR CABINET EN A2

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... E1 à E13
marchandises E13
emplois ..... E14 à E19
automobiles E19, H9, H10
propositions d'affaires G2
Arts et spec. .. cahiers C et D
horaires C6
Avis H12, H13
Bandes dessinées F6
Bridge, Échecs, Timbres .. K8
Carr. et prof. .. cahiers J et K
Cinéma ..... cahier C
Décès H10, H11
Économie ..... G1 à G8
Encans H14
Êtes-vous observateur? ... E1
Feuilleton L10
Habitat ..... cahier L
Horoscope L10
Le monde F4, F5
Loteries A4
Maisons d'enseig. F7
Mots croisés E3, L10
«Mot mystère» E5
Télévision D2
Restaurants D14, D15
Sports ..... H1 à H8

Le clergé chiite se mobilise contre Saddam

d'après AFP et Reuter

TÉHÉRAN

Le clergé chiite iranien s'est mobilisé pour dénoncer «l'arrestation» à Nadjaf (sud de l'Irak) par les autorités irakiennes du Grand ayatollah Aboul Kassem al-Khoï, considéré comme le plus haut dignitaire chiite en Irak, mais aussi, pour beaucoup, dans le monde.

Le Grand ayatollah Khoï, âgé de 101 ans selon un biographe iranien, est originaire de la ville de Khoy, dans l'Azerbaïdjan occidental d'Iran, mais il réside depuis plus de cinquante ans à Nadjaf, ville abritant le mausolée d'Ali, cousin et gendre du prophète et premier imam du chiisme.

Alors que la rébellion chiite se poursuit en Irak, M. Khoï a été présenté mercredi soir à la télévision irakienne en compagnie du président Saddam Hussein, condamnant les insurgés motivés par «l'argent». Les religieux iraniens n'accordent aucun crédit à ces propos «falsifiés» et affirment que le dignitaire religieux a été «emmené de force» à Bagdad et «arrêté».

Deux des cinq autres Grands ayatollahs qui peuvent décréter une «fatwa» (un décret religieux) ont dénoncé solennellement depuis Qom l'attitude de Bagdad. Le Grand ayatollah Mohammad Reza Golpaygaani a critiqué «l'offense faite au dignitaire religieux et à son entourage».

Le Grand ayatollah Mohammad Ali Araki a dénoncé, quant à lui, les «crimes, les atteintes contre les lieux saints en Irak et notamment l'arrestation par les agents baassistes» du Grand ayatollah Khoï. L'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny, fils de l'imam Khomeiny, a critiqué «l'arrogance» des autorités irakiennes, les adjurant de «ne pas porter atteinte» à la personne du Grand ayatollah Kho» à qui il a présenté «ses condoléances pour les martyrs du soulèvement en Irak».

Jeudi, le Guide de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a également fustigé «l'acte arrogant du régime baassiste» et a mis en garde Bagdad contre «tout ce qui peut nuire à la santé de l'ayatollah Khoï dont l'âge est très avancé».

De son côté, l'ayatollah Mo-

VOIR CHIITE EN A2

Afrique du Sud: des attentes qui sont immenses

L'Afrique du Sud s'apprête à abolir les lois de l'apartheid, qui ont assuré pendant 40 ans la suprématie des Blancs sur le reste de la population, noire, métisse et asiatique.

Toutefois, la transition vers un système démocratique sera difficile à accomplir dans une société aux inégalités criantes confrontée quotidiennement à la violence.

Il y a un consensus sur le fait qu'il faut, dans la prochaine constitution, une déclaration des droits de l'homme. Le droit de vote pour tous est également souhaité. Mais les groupes en présence ne s'entendent pas sur les droits et libertés socio-économiques à inclure dans la charte. Le Parti National au pouvoir tient à gouverner jusqu'à la fin de son mandat en 1994, qui devient ainsi la date limite pour régler la transition. Une des solutions, a constaté Francine Osborne envoyée spéciale de *La Presse* lors d'un reportage en Afrique du Sud, passe par une économie vigoureuse, car il y a un rattrapage colossal à effectuer dans des secteurs comme le logement, l'éducation et les services sociaux. Il faudrait, par exemple, 800 000 logements dès demain matin! Les besoins en matière d'éducation sont également énormes. Il y a actuellement au moins deux millions de jeunes qui n'ont jamais été à l'école et n'ont aucune qualifications pour occuper un emploi. La tâche à accomplir est donc immense. ***Nos informations en pages B6 et G1***



■ **La contrebande de cigarettes représente un marché évalué à près de 800 millions au Québec. Avec la hausse successive des taxes sur le tabac, la cigarette est en effet devenue une denrée précieuse que convoitent warriors et autres groupes organisés. On braque de plus en plus les camions-remorques remplis de cartouches de cigarettes. Comment est organisé ce commerce illégal, quelle est la réaction des fabricants de tabac et que fait la police pour mettre fin à ce trafic?** ***Un dossier de Michèle Ouimet qui commence aujourd'hui en page A 6.***

SPG CENTRE DE SERVICE 783 Mistral Québec G2N 2H1 871-1782 DEPUIS 1942
Électronique Dumoulin
PETIT MARCHAND GRAND CHOIX
8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval
DU JAMAIS VU
Les meilleures télés sont maintenant à bas prix!
SONY®
Trinitron
28" 999$ Était 1299$
21" 599$ Était 799$
20" 499$ Était 699$
14" 399$ Était 499$

Risque de grève aux Postes dès le 2 avril

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les services de la Société canadienne des postes pourraient être perturbés à partir du 2 avril, a affirmé hier M. Stephen White, le président du Syndicat des employés du secteur des communications de la société de la Couronne.

A moins de meilleures offres patronales, le courrier envoyé par poste prioritaire «pourrait être si difficilement retraçable qu'il serait aussi bien dans un déchiqueteur de papier», a-t-il dit.

Mais, selon M. Jean-Maurice Filion, un porte-parole de la société, les personnes travaillant à l'administration et le personnel non syndiqué seraient prêts à prendre la relève si une grève survenait.

«Nous mettons tout en place pour être sûrs que la distribution du courrier ne sera pas interrompue, a affirmé M. Filion. Les clients ne verront aucune différence.»

Quant à M. White, il n'a pas voulu donner de détails susceptibles de dévoiler la stratégie qu'utiliseront les syndiqués pour entraver le service postal.

Il a tout de même indiqué que la livraison du courrier privé — tels les chèques de pension et d'assurance-chômage — ne sera pas retardée.

Le syndicat qu'il représente compte 4000 travailleurs — commis, employés travaillant au département de la paye, opérateurs d'ordinateur. Leur convention a expiré le 31 décembre.

Quelque 72 pour cent d'entre eux se sont prononcés en faveur de la grève, qu'ils pourraient déclencher légalement dès vendredi.

Les négociations entre les deux parties ont été rompues la semaine dernière lorsque la Société canadienne des postes a réduit de trois pour cent ses offres d'augmentation salariale, suivant ainsi les directives que le ministre des Finances Michael Wilson a mises de l'avant le mois dernier, lors de la présentation de son budget.

Le syndicat affirme que ses membres, en grande majorité des femmes, gagnent moins que les hommes faisant un travail équivalent. «La Société canadienne des postes essaie de justifier la discrimination qu'elle fait en matière de salaires en se camouflant derrière le budget Wilson. C'est une bien triste tentative, mais toutefois prévisible», a dit M. White.

M. Filion admet que les augmentations de salaires proposées ont diminué. Mais, en retour, la société de la Couronne offre une pleine sécurité d'emploi. «Et cela vaut beaucoup d'argent, pour n'importe qui», a-t-il conclu.

DIMANCHE DANS *LA PRESSE*



LES ENFANTS DE DUPLESSIS : Un matin d'octobre 1945, la petite Alice Quinton, alors âgée de sept ans, sort pour pour la première fois de l'orphelinat Sainte-Domitille, de Laval-des-Rapides, pour se retrouver à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax, dans la région des Bois-Francs. Et quand elle se retrouve dans une grande salle aux côtés de 15 malades mentales, Alice, dans sa tête d'enfant, se dit qu'elle a dû faire quelque chose de très grave pour être ainsi enfermée avec les fous... *Les enfants de Duplessis*, publié aux Éditions Libre expression, raconte l'histoire vraie d'Alice Quinton, dont les souvenirs s'animent sous la plume de Pauline Gill. Dans le cahier «Livres» de demain, ne manquez pas de lire de larges extraits de cet ouvrage qui nous révèle le destin cruel d'orphelins de cette époque dite de «la Grande noirceur», période où on choisissait d'enfermer dans des asiles des bambins considérés comme «non éducables».

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres 295

à quatre chiffres 7884

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITE
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

SAMEDI 23 MARS 1991

12-6-01

SUITE DE LA UNE

CRIMES

Québec songe à confier une partie des affaires criminelles aux villes

et le gouvernement n'a pas le pouvoir d'affecter les juges à tel ou tel endroit: la magistrature, jalouse de son indépendance, conserve cette prérogative. Une fois un juge nommé dans un district, le ministère perd toute juridiction sur son affectation.

Résultat?

Si une personne est accusée aujourd'hui d'un acte criminel au palais de justice de Québec, elle sera *en moyenne* jugée d'ici deux mois.

Mais si elle est accusée à Joliette, elle pourra s'estimer chanceuse d'avoir subi son procès d'ici un an!

Les disparités sont extraordinaires d'un palais de justice à l'autre, et il saute aux yeux que les «ressources» judiciaires sont mal réparties.

D'autres exemples: on arrive à son procès en moyenne en quatre mois à Longueuil, tandis qu'il faut attendre quinze mois à Granby. On attend en moyenne quatre mois et demi à Montréal (un des meilleurs districts), contre un an à Cowansville.

Ces différences ne sont pas seulement dues à la mauvaise répartition des juges. Mais selon nos informations, le ministère tente actuellement de convaincre les autorités judiciaires de revoir la répartition des juges.

Premier pas dans cette direction, deux juges de Québec viendront siéger dans la région métropolitaine pour les quatre prochains mois.

Troisième partie de la solution au problème des délais selon le ministère: les avocats de la Couronne doivent être plus vigilants et accepter le moins de remises possible. Déjà, Québec demande aux procureurs de rendre des comptes quand il apparaît qu'ils ont fait preuve de laxisme.

Cela dit, il faut s'attendre à une contre-attaque judiciaire du ministère public pour faire préciser davantage cette fameuse notion de «délais déraisonnables», utilisée à go-go depuis quelques mois.

La Charte des droits et libertés, entrée en vigueur en 1982, garantit à tout accusé le droit d'être jugé dans un délai raisonnable. Cette nouvelle disposition n'avait pas provoqué grand remous dans le milieu judiciaire... jusqu'au mois d'octobre dernier, quand la Cour suprême a rendu sa décision dans l'affaire *Askov*, véritable pavé dans la mare judiciaire.

Le plus haut tribunal au pays a libéré une série de personnes accusées, en Ontario, de complot pour extorsion. Il y avait eu deux ans entre leur enquête préliminaire et leur procès...

Le gouvernement ontarien a immédiatement nommé 27 (!) juges pour régler les graves problèmes de certains districts.

La Cour suprême n'a pas fourni de «chiffre magique» en ce qui concerne les délais. Elle a par contre donné quatre critères que les juges doivent prendre en compte pour en juger: la longueur du délai, l'explication de ce délai (le juge a-t-il été malade? la cause était-elle compliquée?), la renonciation par l'accusé de son droit d'être jugé rapidement et finalement, le préjudice subi par l'accusé.

Dans les districts de Saint-Jérôme et Joliette (deux des pires au Québec), on a vu avant même l'arrêt *Askov* les juges libérer des dizaines d'accusés qui avaient attendu trop longtemps dans les limbes judiciaires. Ces derniers temps, dans la foulée d'*Askov*, des personnes accusées de crimes très sérieux ont été libérés: agressions sexuelles, vols à main armée... Ailleurs en province, on assiste aussi à de telles libérations, mais il s'agit davantage de «cas isolés».

Cas isolés, mais qui choquent quand même la Couronne, puisque dans de nombreux cas, c'est l'avocat de l'accusé lui-même qui demandait des remises. C'est ce qui s'est produit cette semaine dans une affaire d'environnement, où le juge Jean-Pierre Bonin a libéré une cinquantaine de personnes et de compagnies accusées de dépôt de déchets dans un endroit non autorisé, parce leur dossier trainait depuis deux ans. Or, quand la défense n'a pas demandé elle-même une remise, elle y a consenti systématiquement!

Quoi qu'il en soit, le nombre d'accusés s'est accru de façon considérable ces dernières années au Québec, et le nombre de juges n'a pas suivi. Depuis 1984, le nombre de personnes accusées en chambre criminelle de la Cour du Québec à Montréal a augmenté de 89 p. cent (en particulier parce qu'on poursuit plus en matière de violence conjugale, d'alcool au volant et de drogue). Le nombre de juges est demeuré stable.

Les juges demandent «au minimum» trois nouveaux collègues à Montréal, deux à Saint-Jérôme et un à Joliette. Le ministre Gil Rémillard «étudie» la question et tranchera prochainement. En entrevue cette semaine avec *La Presse*, le ministre, tout en louant le travail des juges, a cependant dit clairement que la nomination de juges n'est pas la solution définitive. «Il faut revoir l'efficacité du système», a-t-il dit.

En attendant, la tension est vive dans la magistrature, et certains ne cachent plus leur exaspération. Mercredi, le juge Raymond Bernier, de la Cour du Québec, a claqué la porte de la salle des comparutions, au palais de justice de Montréal, parce qu'à 17 h, dix accusés n'avaient pas encore comparu (les salles ferment normalement à 16h30). Il en avait assez. Le juge en chef de la chambre criminelle, le juge Jean-Pierre Bonin, a dû prendre le relais en catastrophe, faire remonter les accusés et les faire comparaître. Le tout s'est terminé après 18h...

D'autres juges, en libérant des accusés parce le délai pour les juger a été trop long, ne se gênent plus pour critiquer l'administration de la justice québécoise.□

CABINET

Ottawa: pas de changements majeurs au cabinet

ment son jeu avant le temps en de telles circonstances, mais il a déjà indiqué qu'il souhaitait ramener le député de Sherbrooke Jean Charest au sein du cabinet. Ce dernier a traversé un long purgatoire après avoir été contraint de démissionner pour avoir donné un coup de fil à un juge alors qu'il était ministre d'État au Sport amateur.

L'an dernier, M. Mulroney avait nommé Charest à la présidence du comité qui a vainement tenté de rescaper l'Accord du lac Meech en proposant de le modifier pour donner satisfaction à certaines provinces récalcitrantes. Son rapport avait soulevé un concert de protestations au Québec et provoqué la démission du ministre de l'Environnement Lucien Bouchard, aujourd'hui devenu chef du Bloc québécois.

Selon les informations recueillies par *La Presse*, M. Mulroney a l'intention de continuer à travailler avec l'équipe actuelle pour le reste de l'année. Il pourrait cependant faire un remaniement plus considérable si certains ministres décidaient de quitter la capitale fédérale l'année prochaine lorsque se dessinera la fin du mandat conservateur.□

CASINO

Les casinos doivent d'abord viser le tourisme d'affaires selon le ministre Vallerand

muscler notre promotion touristique pour attirer les congressistes américains. L'implantation d'un casino donnerait un avantage supplémentaire au Palais des congrès», a indiqué le ministre Vallerand, au cours d'une entrevue qu'il accordait cette semaine à *La Presse*.

Le projet d'implanter des casinos québécois est beaucoup plus avancé qu'on pourrait le croire. Le ministre se dit prêt à défendre son projet auprès de ses collègues du cabinet. «Nous ferons un rapport d'étape d'ici un mois dans le but d'obtenir un accord de principe. Par la suite, si le projet continue d'intéresser, nous pourrons entreprendre les études de faisabilité. Idéalement, le projet pourrait se concrétiser l'an prochain, au plus tard dans deux ans», précise-t-il.

Mais il est important, croit le ministre, de ne pas identifier trop hâtivement des sites potentiels. «Je veux avant tout obtenir l'accord de principe du cabinet. Ce qui importe, pour le moment, c'est de convaincre le gouvernement avec des arguments de poids. Il existe plusieurs sites intéressants à Montréal, de même qu'à Québec et en région.»

M. Vallerand espère surtout convaincre en s'appuyant sur les avis jusqu'ici favorables qu'il reçoit des corps policiers. Les mentalités ont évolué, de même que les techniques de surveillance qui mettent les casinos davantage à l'abri du crime organisé. «Il est donc essentiel de ne pas s'enferrer dans une querelle de sites à ce moment-ci. Convainquons d'abord, ensuite nous discuterons des emplacements. Il n'est pas exclu que nous puissions offrir plusieurs casinos québécois».

Le ministre se dit conscient que le Québec compte quelque 100 000 joueurs compulsifs, mais interdire les casinos dans ce contexte, selon lui, consisterait à punir la grande majorité pour une partie de la population. Ce serait comme interdire la vente d'alcool parce qu'il y a des alcooliques. Le ministre croit que des contrôles sévères, dans les établissements, peuvent d'autre part protéger les gens qui fréquenteront les casinos.

M. Vallerand souligne à grands traits que l'industrie touristique québécoise affiche un déficit commercial de 750 millions. «La déréglementation dans le domaine aérien, les destinations de plus en plus nombreuses et la forte concurrence des pays entre eux nous obligent à réagir en offrant des attraits nouveaux. Il me faut de l'argent neuf et je ne peux compter sur le budget de la province», plaide-t-il.

Il souhaite qu'une partie des revenus des éventuels casinos servent à promouvoir l'industrie touristique. Il estime à 100 millions les revenus que les casinos pourraient générer. «Ce n'est pas la solution à tous nos problèmes financiers, mais simplement un attrait de plus pour le tourisme d'affaires. Il faut s'assurer de notre part du marché américain», insiste-t-il.

Les revenus anticipés des casinos sont quatre fois moins élevés que ceux de Loto-Québec. Au moins six fois moins également que les sommes générées par les fameuses machines de vidéo-poker qui échappent complètement au contrôle de l'État. La législation que le gouvernement du Québec adopterait pour assurer la sécurité des maisons de jeu pourrait englober tous les domaines du jeu.

M. Vallerand entend d'ailleurs multiplier les rencontres avec les corps policiers au cours des prochaines semaines, en même temps qu'il tentera d'obtenir un appui très large au sein du cabinet Bourassa. Lui qui a réussi à convaincre le conseil des ministres, l'an dernier, de soutenir la franchise des Expos de Montréal, croit que ses collègues montrent un intérêt grandissant pour son projet, surtout s'il permet de soutenir l'industrie touristique tout en demeurant sûr.

M. Vallerand affirme que toutes les régions du Québec peuvent garder l'espoir d'obtenir un casino. Mais il affirme énergiquement que l'homme d'affaires Raymond Malenfant n'a pas influencé sa décision de reprendre ce débat. «M. Malenfant a été un excellent promoteur de ce projet au cours des dernières années, mais ce n'est pas lui qui dirige ce dossier. La région de Charlevoix, comme celle de l'Estrie, comme celles de Québec et Montréal pourront, en temps opportun, faire valoir leurs projets.»□

CHIITE

Le clergé chiite se mobilise contre Saddam

Hammad Emami Kachani, intervenant comme imam de la prière hier matin à Téhéran, a affirmé que «l'arrestation» de M. Khoï était «un comportement répressif tout à fait dans la nature du régime baassiste de Bagdad» et «que ce n'était pas la première fois qu'il s'en prenait aux religieux».

Bien que s'étant souvent côtoyés à Nadjaf de 1965 à 1978, le père de la révolution islamique en Iran, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, et le Grand ayatollah Khoï se sont trouvés souvent en désaccord, le premier écrivant un ouvrage *Le gouvernement islamique* différent des thèses du second, qui estimait que les «hommes de bonne volonté» doivent éviter «l'écueil de la politique».

Par ailleurs, plusieurs personnes, trois selon la police, cinq selon des témoins, ont été blessées par balles hier lors d'une manifestation de centaines de musulmans indiens organisée devant l'ambassade d'Irak à New Delhi pour protester contre la répression menée par Bagdad contre l'insurrection chiite en Irak.

Au moins deux membres du personnel de l'ambassade ont tiré avecun fusil et un révolver en direction des manifestants chiites indiens, qui ont attaqué le bâtiment, brisant des vitres et endommageant trois véhicules de l'ambassade, selon les témoins. La police a confirmé que plusieurs dizaines de coups de feu avaient été tirés depuis les locaux diplomatiques.

Les violences se sont produites lorsque les manifestants musulmans qui se dirigeaient vers un bureau local des Nations Unies pour protester contre la tentative de l'Irak d'écraser le soulèvement chiite, ont commencé à scander des slogans hostiles au président irakien Saddam Hussein, en passant devant l'ambassade d'Irak.

«Nous étions paisibles et les Irakiens ont commencé à tirer sur nous sans raison», a affirmé Maulana Zeeshan Hidayati, leader chiite local. «Quand ils ont tiré, nous avons dû répliquer avec des pierres», a-t-il ajouté. Les diplomates irakiens se sont refusés à faire toute déclaration aux journalistes présents sur place.□

Décès de Léon Balcer

Presse Canadienne

SAINTE-FOY

■ Un ancien ministre dans le cabinet Diefenbaker, M. Léon Balcer, est décédé hier à l'hôpital Laval, de Sainte-Foy, à l'âge de 73 ans.

Né le 13 octobre 1917, à Trois-Rivières, M. Balcer était membre du Conseil privé et conseiller de la reine.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1949, il avait par la suite été réélu jusqu'en 1963.

Il avait été nommé Solliciteur général en 1957 et ministre des Transports en 1960.

En 1966, il avait tenté sa chance aux élections provinciales sous la bannière libérale mais avait subi la défaite.

M. Balcer fut également président des jeunes progressistes conservateurs de 1950 à 1953, délégué à la 6e session des Nations Unies, à Paris, en 1952, et à l'Association des parlementaires de l'OTAN, en 1955.

Après des études à l'université Laval, il fut admis au Barreau du Québec en juillet 1941.

Les funérailles auront lieu lundi à 11h à la cathédrale de Trois-Rivières et l'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière Saint-Louis, à Trois-Rivières.

La dépouille mortelle ne sera pas exposée mais la famille accueillera les parents et amis à l'église 30 minutes avant le service religieux.

La Coalition ne veut pas d'un casino dans le Stade

PIERRE BELLEMARE

■ La Coalition démocratique de Montréal, qui compte trois conseillers à l'hôtel de ville, est tout à fait opposée au projet d'aménager un casino dans le mât du Stade olympique.

«Cette initiative, mise de l'avant par le ministre André Vallerand et le président de la Régie des installations olympiques, Pierre Bibeau, ne fera qu'encourager la criminalité, qui possède déjà des bases opérationnelles à quelques mètres de là», déclare Marvin Rotrand, porte-parole de la Coalition.

«Il faut vraiment être insensible à la réalité quotidienne de tout un quartier pour proposer pareil projet», ajoute le conseiller Rotrand, qui se dit surpris de la position du maire Jean Doré à ce sujet.

Le maire de Montréal n'a exprimé aucune réticence au projet d'aménager un casino dans le mât du Stade, projet qui permettrait, selon M. Bibeau, de rentabiliser les installations olympiques. Aussi la Coalition entend-elle soulever cette question à la prochaine séance du conseil municipal, le 8 avril.

«L'implantataion d'un casino dans ce quartier (Hochelaga-Maisonneuve) ne fera que provoquer une hausse de la criminalité. Les toxicomanes et les joueurs compulsifs à la recherche d'argent vite fait succomberont à la tentation du tout pour le tout. Ils emprunteront des sommes importantes dans la vaine espérance qu'ils pourront, avec de la chance, se refaire une fortune rapidement», déplore M. Rotrand.

Celui-ci estime à 80 000 personnes le nombre de parieurs chroniques au Québec et, de ce nombre, «on en compte beaucoup parmi les gens pauvres, prestataires d'aide sociale. Ils seront prêts à «investir» leur chèque d'aide sociale pour espérer décrocher le gros lot au casino», soutient M. Rotrand.

Il ajoute du même souffle : «Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est aux prises avec un des pires taux de chômage et d'aide sociale de tout l'île de Montréal. Des bandes criminalisées (piqueries, autres commerces de drogue et prêts usuraires) ont trouvé dans ce quartier un terreau fertile».

La Coalition démocratique ne croit pas qu'un casino puisse constituer une attraction touristique. «Les résidants du quartier ne gardent que les effets de la criminalité, les déplacements nocturnes de touristes à la recherche de sensations fortes, le plus souvent illicites», affirme le conseiller Rotrand.

«Voilà le développement économique que nous offrent nos dirigeants», conclut-il, en se promettant de livrer bataille autour de la table du conseil.



La Presse

L'armée croyait laisser sortir des armes, c'était des warriors

L'Association des policiers provinciaux du Québec demande une enquête publique sur les événements de l'été dernier

MARTIN PELCHAT

■ L'armée canadienne a été flouée par les warriors de Kahnawake l'été dernier lorsqu'elle a consenti à ce qu'ils organisent un pont aérien pour évacuer toutes les armes de la réserve. L'échec de cette entente explique qu'un important arsenal s'y trouve encore aujourd'hui, affirme le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), Jocelyn Turcotte.

«Ce pont aérien faisait l'objet d'un accord entre les dirigeants de l'armée canadienne et les warriors et il devait servir à évacuer les armes, afin que lorsqu'il y aurait perquisition, la crise n'apparaisse pas si alarmante», soutient-il.

«Les warriors ont manqué à leur engagement et le pont a servi à sortir des hommes, ajoute-t-il. Les représentants de l'armée étaient en colère, d'autant plus que c'est lors de la perquisition à l'île Tekakwitha, où les soldats se sont fait brasser, qu'ils ont appris qu'ils avaient été victimes d'un coup fourré des warriors et qu'il y avait encore plein d'armes sur l'île. L'armée n'a jamais voulu y retourner.»

L'APPQ reprend ces thèmes dans une lettre ouverte de son vice-président, André Malouf, envoyée récemment aux médias. Mais si ce dernier y explique que l'affaire du pont aérien est une rumeur, le président Turcotte affirmait hier que de «solides» informations lui permettaient maintenant de dire que cette rumeur est confirmée.

Affirmant en avoir obtenu confirmation auprès de plusieurs sources, M. Turcotte continue d'exiger une enquête publique sur les événements de l'été dernier.

Les warriors réussissent encore à se procurer des armes, -un officier a parlé hier à *La Presse* d'une centaine d'armes militaires ou paramilitaires achetées par des tiers depuis quelques temps sur l'île de Montréal- mais même si on réussissait à les en empêcher, la menace d'une insurrection continuerait de peser puisqu'ils disposent déjà d'un imposant arsenal, affirme M. Turcotte.

Au ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, qui lui demande de mettre à la disposition des autorités des informations moins générales, M. Turcotte promet que le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec n'hésitera pas à rendre publiques d'autres informations s'il n'obtient pas satisfaction.

«On veut continuer à mettre de la pression pour démontrer qu'une enquête publique sur la crise et la mort du caporal Marcel Lemay est nécessaire, et s'il faut encore plus d'informations précises, on va informer le public. L'Association possède d'autres informations bien précises. Des informations que les autorités concernées connaissent mais elles ne font rien et la mascarade continue.»

L'APPQ songe par ailleurs à instituer sa propre journée du souvenir le 11 juillet, en mémoire du caporal Lemay.

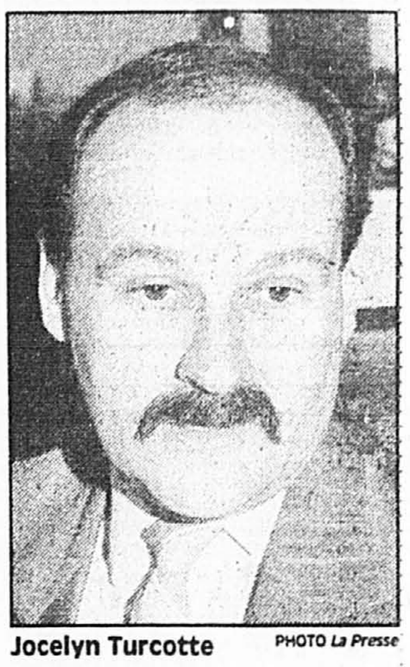
Rappelons que la Sûreté du Québec a confirmé l'été dernier qu'au moins 14 atterrissages avaient été observés sur le territoire de la réserve de Kahnawake dans la nuit du 28 août. Le lendemain, militaires et warriors entreprenaient le démantèlement des barricades autour de la réserve.

Le 18 septembre, au 70e jour de la crise, l'armée et la SQ investissaient l'île Tekakwitha, dans la réserve, et y saisissaient 47 armes à feu et près de 10000 cartouches et balles. La perquisition fut marquée d'une émeute qui fit 19 blessés chez les militaires.

Hier, le capitaine Jean-Pierre Sabourin, porte-parole des Forces armées, a refusé de répliquer aux déclarations de M. Turcotte. «C'est une question politique, a-t-il dit. Nous n'avons pas à répliquer à ce monsieur.»

Le capitaine a toutefois rappelé la version fournie par l'armée lorsque fut évoquée l'été dernier l'existence de ce pont aérien: «Nous avons eu un contact auditif de l'affaire, mais nos troupes étaient éloignées de quelques kilomètres de l'endroit et personne n'assurait de surveillance aérienne à ce moment-là.»

«L'été approche et M. Ryan ne pourra nier avoir été mis en garde par l'APPQ contre une nouvelle crise autochtone et notre manque de préparation», conclut d'autre part M. Malouf dans sa lettre.



Jocelyn Turcotte PHOTO *La Presse*

Un autre rendez-vous manqué entre Mohawks et policiers à Oka

BRUNO BISSON et JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un rendez-vous manqué entre Mohawks et policiers de la SQ a été ponctué, hier, d'un nouvel épisode de la sempiternelle querelle de représentativité opposant le conseil de bande de Kanesatake et les membres d'une coalition reconnue par le gouvernement fédéral.

Alors que des responsables de la SQ attendaient des membres de cette coalition au poste de Saint-Eustache, le chef du conseil de bande d'Oka, M. George Martin, a fait parvenir une lettre à la SQ pour s'opposer à la tenue de cette rencontre.

Estimant être le seul représentant légitime de sa communauté, M. Martin a avisé la SQ que «toute négociation ou entente avec quelque partie que ce soit sera considérée comme nulle par le conseil et portée à l'attention des membres de notre communauté.»

Cette rencontre entre policiers et Mohawks avait été demandée, plus tôt cette semaine, par la coalition, afin de discuter des problèmes posés par la présence policière à Oka et des moyens d'éviter de nouveaux accrochages entre Mohawks et policiers.

Selon la SQ, c'est toutefois par la secrétaire de l'avocat de la coalition que les policiers ont appris, vers 10h, hier matin, que le rendez-vous était annulé.

La SQ n'a pas commenté cette décision mais dans un communiqué au ton sibyllin, ses porte-parole ont précisé qu'«une date ultérieure et un endroit au choix de la coalition, nous apprend-on, seront communiqués à la SQ dans les prochains jours».

On se rappellera que dimanche dernier, l'arrestation de trois Mohawks pour diverses infractions au code de la route, à Oka, a fait grimper la tension de quelques crans dans ce village hanté par les souvenirs du long affrontement de l'été dernier, entre des Mohawks armés, la SQ et l'armée canadienne.

C'est au terme de cette crise que la «Coalition des Mohawks de Kanesatake» s'est imposée comme porte-parole de la communauté en présentant une pétition d'appui de plus de 400 noms au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministère l'a dès lors reconnu comme porte-parole des Mohawks d'Oka et a entamé des négociations territoriales et économiques avec ses représentants.

Le conseil de bande dirigé par George Martin rejette toutefois la représentativité de la coalition et refuse de prendre part aux négociations avec le gouvernement fédéral, alléguant qu'il est le seul porte-parole légalement reconnu des Mohawks d'Oka. En fait, M. Martin redoute surtout que la coalition remette en question son leadership fort contesté depuis sa nomination, il y a un an.

La coalition est dirigée par M. Jerry Peltier, un Amérindien originaire du nord de l'Ontario, qui fut marié à une mohawk mais qui n'habite plus Oka depuis quelques années. Son ex-épouse, Mme Bertha Bonspile, compte aussi parmi les six représentants de la coalition. Deux des autres dirigeants, M. Crawford Gabriel, qui milite depuis plusieurs années pour l'élection d'un chef au suffrage universel, et M. Clarence Simon, ex-chef du conseil de bande, sont pour leur part connus comme des adversaires de longue date du chef Martin.

Les culottes des gouvernements

Par ailleurs, reprenant les paroles du maire du village d'Oka, M. Jean Ouellette, le notaire Guy Bélisle a soutenu, hier, devant un groupe de journalistes, que les gouvernements d'Ottawa et de Québec doivent «mettre leurs culottes» pour éviter toute nouvelle explosion de violence à Oka et dans la communauté mohawk voisine de Kanesatake.

M. Bélisle, qui a été mandaté par le gouvernement fédéral pour trouver des moyens de rapprocher Mohawks et non-autochtones, a déploré l'abandon d'un projet de construction d'une auberge de huit millions $ attribué par ses promoteurs à l'absence de toute collaboration du gouvernement provincial.

L'ex-maire de Saint-Eustache s'est aussi dit inquiet du fait que le leadership du responsable de la coalition, Jerry Peltier, lui apparaisse chancelant. De plus, toujours selon M. Bélisle, une «guerre de religions» opposerait des pasteurs catholiques et non-catholiques dans la communauté indienne. Un pasteur aurait même convaincu des Mohawks de ne pas faire leurs emplettes chez les Blancs du village.

Malgré ces signes inquiétants, M. Bélisle croit que la tension a beaucoup baissé à Oka. Il souligne en guise d'exemple que des Mohawks descendent maintenant au village pour y faire leurs emplettes, ce qui ne se voyait qu'exceptionnellement depuis la fin de la crise de l'été dernier.



PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Alice au pays des... fleurs!

*Le Jardin botanique de Montréal souligne l'arrivée du printemps en empruntant au conte d'***Alice au pays des merveilles** *ses personnages légendaires et ses fleurs géantes. Les enfants découvriront, au cours de cette exposition saisonnière, le célèbre chat de Chester, la chenille géante, le lapin blanc et, bien sûr, ces grandes fleurs étonnantes qui ont des yeux et qui respirent! Qu'on se rassure, toutefois, puisqu'il y a aussi une grande quantité de véritables fleurs, fraîchement écloses, telles les hydrangées, les narcisses, les jacinthes, les crocus, les primevères, les scilles, les lis de Pâques et bien d'autres. Cette exposition printanière a lieu dans la grande serre et se poursuivra durant plusieurs semaines. Les droits d'entrée sont de 4 $ pour les adultes, de 2,50 $ pour les jeunes de 5 à 17 ans et les personnes âgées. Les enfants de moins de 5 ans sont admis gratuitement.*

Saint-Calixte: sexagénaire solitaire assassiné

■ Dans une maison mobile saccagée, les policiers ont trouvé hier matin à Saint-Calixte, près de Rawdon, dans Lanaudière, le corps d'un sexagénaire qui avait été assassiné, vraisemblablement au cours d'un vol.

Les policiers ont été conduits à la résidence de la victime, au 105 Bellefeuille, dans des circonstances étonnantes. Vers 7 h, des agents de la Sûreté du Québec de Saint-Jérôme étaient appelés sur la Montée Crépeau, à Saint-Calixte, où un véhicule abandonné était enlisé.

Après avoir fait remiser le véhicule, les policiers se sont rendus chez son propriétaire, Raymond Gagnon, 60 ans, qui vivait seul. C'est alors qu'ils ont constaté que l'homme gisait dans sa cuisine, couché sur le dos. La résidence avait été saccagée.

Un peu plus tard, un véhicule avec deux hommes à son bord a été intercepté dans la région. Les deux passagers ont été conduits pour interrogatoire à Rawdon, mais en soirée, on apprenait de la SQ que le conducteur avait été relâché.

Le voisin immédiat de la victime, Arthur Saint-Laurent, a indiqué n'avoir remarqué aucun bruit bizarre au cours de la nuit dernière. Il a toutefois expliqué que M. Gagnon possédait deux chiens, habituellement attachés à l'avant et à l'arrière de sa maison mobile.

«Ce matin, j'ai remarqué qu'il y en avait un de détaché», de mentionner M. Saint-Laurent. Compte tenu de la présence des chiens, il est possible que le ou les suspects étaient connus de la victime, observe-t-il.

Les policiers de la CUM saisissent une trentaine de voitures accidentées dans un entrepôt de Boucherville

MARTIN PELCHAT

■ En saisissant au cours des dernières heures 28 voitures accidentées dans un entrepôt de Boucherville, les policiers de la CUM estiment avoir fait un pas important dans l'enquête sur une fraude maintenant évaluée à entre 20 et 30 millions $ qui a notamment fait des victimes chez au moins une vingtaine de concessionnaires.

«Ces véhicules viennent confirmer nos prétentions à l'effet que des voitures qui devraient supposément être sur la route sont en réalité des pertes totales», affirmait hier le sergent-détective Gilles Dupras, responsable de l'enquête à la section des autos volées.

Guidés par un informateur, les hommes de M. Dupras ont obtenu un mandat pour effectuer jeudi soir une perquisition dans un entrepôt du 1480 A et B de la rue de Coulomb, à Boucherville, où ils ont trouvé 28 véhicules ayant subi des dommages très importants. Certains s'y trouvaient depuis assez longtemps puisque des toiles d'araignées les recouvraient.

Les policiers ont découvert que tous ces véhicules étaient enregistrés comme des véhicules loués, la plupart par deux compagnies de location différentes. Or, aucun n'est en état de rouler. Le sergent-détective Dupras donne l'exemple d'une Nissan 300-ZX presque coupée en deux où d'une Accura dont le moteur, dit-il, «traîne par terre».

L'enquête de la police de la CUM a démontré jusqu'à maintenant que de présumés fraudeurs, au service de courtiers en location, ont réussi à obtenir un financement pour l'achat de quelque 450 voitures, parfois neuves, parfois considérées comme des «pertes totales» remises en état, qu'ils disaient louer à des clients.

Avec l'argent, les suspects ont pu acheter des véhicules pour les revendre mais dans la plupart des cas, ces voitures financées n'existaient que sur papier, par le biais d'un numéro de série réel prélevé sur des voitures accidentées et classées pertes totales.

Les 28 véhicules trouvés à Boucherville venaient de l'Ontario, où la loi, contrairement au Québec, rend impossible l'immatriculation de véhicules déclarés pertes totales par les assureurs.

Financées deux fois chacune, les voitures saisies à Boucherville ont pu rapporter jusqu'à deux millions $ aux fraudeurs, estime M. Dupras. Cette estimation inclut le financement obtenu auprès d'institutions financières et la valeur de revente des carcasses, car selon les policiers, les suspects s'apprêtaient à les écouler à 1500 $ pièce.

Un article controversé du journal étudiant fait des remous au Collège Vanier

LILIANNE LACROIX

■ Le Collège Vanier a vécu des heures plutôt mouvementées ces derniers jours, alors que la direction de l'institution décidait de retirer de la circulation le journal étudiant *The Phoenix*. Dans la salle de rédaction, on a même craint qu'on n'en vienne à mettre carrément la clé dans la porte du journal.

C'est un article intitulé «A Safe Sex Guide for Gay men» et repris intégralement d'un autre journal étudiant de Terre-Neuve, *The Muse*; qui est à la base de la controverse.

L'article, chapeauté d'un avertissement prévenant les lecteurs que le contenu renferme du langage fort «explicite», constitue avant tout une description des méthodes sécuritaires ou non-sécuritaires de se livrer à des ébats sexuels entre homosexuels. Jusque-là, pas de problème pour personne!

Là où on n'est plus d'accord, c'est quand les auteurs décident d'émailler leurs textes de scènes très descriptives de masturbation, de relations sexuelles anales ou orales, où l'un des participants décrit très clairement ce qui se passe et ce qu'il ressent.

«C'est carrément pornographique, explique Jo Zemanovich, directeur des services aux étudiants, qui a pris la décision de retirer le journal des différents points de distribution. C'est très offensant et franchement, si l'article présentait des éléments d'information intéressants, je ne vois vraiment pas en quoi cette littérature venait l'enrichir. À eux seuls, les éléments d'information auraient suffi.»

Il tenait toutefois à préciser que l'existence du *Phoenix* n'était nullement menacée par cet incident et que la direction ne songeait pas à «fermer le journal». «Mais peut-être que nous pourrions créer un comité éditorial qui aurait le dernier mot sur ce qui parait dans le journal», suggérait-il. Il offrait d'ailleurs de remettre le journal en circulation sans le supplément Gais-Lesbiennes contenant l'article controversé.

Jamie Eklar, président de l'association étudiante qui finance le journal en totalité, se dit lui aussi en désaccord avec la publication de l'article. «Des éléments qui relèvent de la pure pornographie comme ceux-là ne devraient pas paraître dans un journal étudiant. On ne tient pas au genre de publicité que ça attire à l'école. De plus, il faut comprendre que certains étudiants ne voudront pas être représentés par un tel journal.»

Mais il préférerait conserver au journal son autonomie et rejette l'idée du comité de lecture suggéré par M. Zemanovich. Il évoque toutefois la possibilité de retirer au journal son financement si une telle chose devait se reproduire.

Dans la salle de rédaction du *Phoenix*, on invoque la liberté de presse. «Nous avons jugé qu'il était important de laisser ces passages en italique, explique Margaret McDonnell, chroniqueure au *Phoenix* et étudiante de deuxième année en sciences sociales. Le but n'était pas de choquer les gens, mais de faire de l'éducation, d'expliquer qu'on pouvait avoir des relations sexuelles à la fois sécuritaires et plaisantes. Si vous assommez les gens de mots scientifiques, ils ne se rendent même pas au bout de l'article. Le message ne passe pas. Mais si les gens peuvent se retrouver dans le langage utilisé, alors ils captent bien le message.»

On ne cache toutefois pas qu'on s'attendait à une réaction des autorités et possiblement même des étudiants. «Ailleurs, dans d'autres journaux étudiants où l'article a été publié, il y a eu des réactions qui sont parfois allées jusqu'à la fermeture du journal», explique-t-elle.

Mentionnons que le même article est paru dans le *McGill Daily News* et dans le *Link* de Concordia sans faire la moindre vague. Si les journalistes du Phoenix ont voté, à neuf contre un, de publier l'article sans en soustraire le langage cru, ils ont toutefois renoncé à publier la photo qui l'accompagnait. Celle-ci représentait un homme agenouillé devant un autre dans une attitude qui n'avait rien à voir avec un acte de contrition.

En fin d'après-midi hier, la direction du journal, M. Zemanovich ainsi que l'Association étudiante se rencontraient dans l'espoir d'en arriver à une entente. Si la discussion s'est déroulée sur un ton courtois, aucune conclusion n'a été tirée.

Les artisans du journal ont en effet décidé d'en appeler de l'autorité supérieure et d'aller défendre leur cause devant le conseil de direction qui tient sa prochaine réunion le 22 avril. En attendant, ils étudient l'offre de M. Zemanovich de publier le journal sans son supplément.

Cahier SPÉCIAL
AUJOURD'HUI DANS La Presse
SEBJ
20 ans
Maître d'oeuvre des aménagements hydroélectriques de la Baie James, la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) a à son actif, depuis vingt ans, des réalisations impressionnantes, qui font l'objet de ce cahier: découverte d'une région fabuleuse, grands ouvrages construits dont le fameux «projet du siècle», préoccupation de l'environnement, les principes de gestion de la SEBJ, et l'histoire d'un travailleur, Richard, qui monte à la Baie James.

Grève des employés d'entretien du collège Bourget de Rigaud

■ Les quelques 60 travailleurs affectés à l'entretien et au service auxiliaire du plus gros pensionnat du Canada, le collège Bourget de Rigaud, sont en grève depuis mardi dernier.

C'est dans une proportion de 80 p. cent que les syndiqués, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont voté en faveur de la grève.

Les demandes syndicales visent principalement à freiner l'utilisation des sous-traitants, particulièrement en ce qui concerne l'entretien des terrains et des résidences.

Au chapitre salariale, les syndiqués estiment qu'ils ont un important rattrapage à faire, les augmentations des dernières années ayant été inférieures au coût de la vie.

Pas de récupération de l'ancienneté sans l'abandon des procédures pour faire annuler la loi 160

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Les quatre groupes syndicaux dont les membres avaient perdu de l'ancienneté à la suite de jours de grève en 1989, par le biais de la Loi 160, décideront lundi s'ils acceptent de stopper les procédures judiciaires visant à obtenir la nullité de cette loi.

Très tôt lundi, les avocats qui représentent la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) se pencheront sur la question avec les dirigeants des groupes syndicaux.

Cette convocation fait suite à une deuxième rencontre, hier, en autant de semaines entre les représentants des quatre groupes syndicaux et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, qui s'est engagé à restituer aux syndiqués touchés l'ancienneté perdue.

À l'issue de la rencontre, le ministre a lié le sort des discussions à la suspension des procédures intentées par les syndicats devant la Cour supérieure et qui doivent reprendre mardi.

«La journée où le tribunal va commencer à siéger, il est clair et évident qu'on met fin aux discussions», a averti le ministre.

Le ministre n'a pas caché qu'il souhaitait aller dans le sens indiqué par le rapport Rodrigue-Lemelin qui s'était penché sur la question en 1990 et qui lui avait recommandé l'abolition des sanctions à l'égard des syndiqués dans le but d'améliorer les relations de travail.

«Comme le rapport le dit, il y a eu certaines injustices. Ça n'a pas été appliqué de manière légale et équitable partout», a-t-il déclaré.

Le ministre Côté a mentionné que les négociations en cours portaient également sur les 160 000 griefs déposés par des syndiqués relativement à la perte d'ancienneté.

Du côté des dirigeants syndicaux, la présidente de la FIIQ, Diane Lavallée, a indiqué hier que les discussions avec le ministre Côté allaient se poursuivre.

Pour sa part, la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, a tenu à préciser que les discussions n'avaient rien à voir avec le gel des salaires décrété cette semaine par le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

La vice-présidente de la CEQ, Monique Richard, et Alain Foisy de la FTQ participaient également aux pourparlers qui ont duré deux heures.

Le procès au sujet de la validité constitutionnelle de la Loi 160 s'est amorcé le 14 janvier 1991 devant le juge Pierre Viau de la cour supérieure de Montréal.

Jusqu'au 30 janvier, les procureurs des quatre groupes syndicaux ont tenté de démontrer que la Loi 160 violait des droits constitutionnels, ceux notamment ayant trait à la liberté syndicale, à la présomption du droit d'innocence et à la négation du droit de se faire entendre devant un tribunal impartial et indépendant avant d'être sanctionné.

RÉSULTATS
loto-québec

PROVINCIAL — Tirage du 91-03-22

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
4842961	500 000 $
842961	5 000 $
42961	500 $
2961	100 $
961	25 $
61	5 $
3956675	250 000 $
956675	5 000 $
56675	500 $
6675	100 $
675	25 $
75	5 $

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS	
100 000 $	4203602	
50 000 $	2716402	
	3068272	
5 000 $		
1375440	2610319	3946121
1529286	2612799	4156679
1665831	2769845	4254563
1846830	3122783	4576333
1995796	3519237	4917797
2114285	3713221	

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

La Mini — Tirage du 91-03-22

NUMÉROS	LOTS
255915	50 000 $
55915	5 000 $
5915	250 $
915	25 $
15	5 $
25591	1 000 $
2559	100 $
255	10 $

La Quotidienne — Tirage du 91-03-16 au 91-03-22

	3	4
SAMEDI	480	6145
LUNDI	309	8163
MARDI	708	3569
MERCREDI	759	1737
JEUDI	274	1082
VENDREDI	295	7884

INTER PLUS — Tirage du 91-03-22

NUMÉROS	LOTS
399807	250 000 $
99807	2 500 $
9807	250 $
807	25 $
07	10 $

NUMÉROS MOBILES	
06306	1 000 $
3643	100 $
015	25 $

Banco — Tirage du 91-03-22 — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

1	6	8	10	14
29	30	34	38	40
42	47	48	50	55
57	58	60	61	63

Prochain tirage: 91-03-25

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bande de voleurs «en culottes courtes» arrêtés à Sorel

MARTIN PELCHAT

■ Pendant quelques mois cet hiver, à Sorel, un emballage de petit gâteau et un verre de lait abandonnés sur le comptoir de la cuisine pouvaient indiquer à des résidants qu'ils venaient d'être victimes de «voleurs en culottes courtes», une bande de quatre jeunes de 9 à 14 ans dont les activités viennent d'être mises à jour par la police de cette ville.

Ce n'est d'ailleurs pas sans surprise que les enquêteurs de la Sûreté municipale de cette ville ont découvert qu'un suspect de 9 ans avait trempé dans plusieurs des 25 vols dans des résidences, commerces et presbytères qu'on estime maintenant avoir résolus. Des vols dont le butin total ne serait que de 1000 $, mais aussi des actes de vandalisme qui ont causé des dommages évalués à environ 32 000 $.

Il faut cependant préciser que la seule compagnie Scobus, de Sorel, qui aurait reçu deux fois la visite des suspects, en octobre et décembre 1990, déplore à elle seule des pertes de 31 000 $. Une vingtaine de ses autobus scolaires ont ainsi été endommagés — fenêtres, phares et rétroviseurs cassés — ce qui a même privé d'école pendant une journée des étudiants de la région.

Le garçon de 9 ans avait pris l'habitude de laisser sa carte de visite, expliquait hier le capitaine Jocelyn Mondoux, responsable des enquêtes à la police de Sorel. «Avant de partir, il signait son crime en prenant un verre de lait et en mangeant un gâteau, ou quand il n'y en avait pas en buvant une liqueur et en mangeant des chips.»

Ce gamin avait pour tâche de casser les fenêtres ou de briser les portes des résidences avec une pelle ou un bâton de hockey pour s'y introduire avec un complice. Les voleurs partaient ensuite à la recherche de tirelires et parfois de bijoux. Ils opéraient du jeudi au dimanche, entre 16h et 20h.

Outre sept ou huit résidences, les voleurs auraient visité deux presbytères, ceux des paroisses Saint-Pierre et Saint-Maxime, le premier à deux reprises. Ils y auraient dérobé un peu d'argent. Ils auraient également frappé dans les bureaux et dans l'usine de ciment de la compagnie Sintra.

Les trois autres suspects de ce réseau inhabituel sont trois jeunes de 14 ans, issus de familles de classe moyenne. Le groupe se réunissait dans des arcades de Sorel. Les garçons ont également été vus ensemble au Colisée Cardin, le centre sportif local. Ils n'ont entre eux aucun lien de parenté.

Une partie des recettes de ces «activités parascolaires» ont alimenté les jeux électroniques des arcades, quand elles ne servaient pas aux jeunes à se procurer des friandises, d'expliquer le capitaine Mondoux.

Le crime n'était cependant pas parfait. Après les dommages infligés à Scobus, les policiers ont entrepris de faire surveiller un secteur d'environ deux kilomètres où la plupart des délits avaient été signalés. Des patrouilles à pied et en civil ont été instituées.

Les enquêteurs Jacques Courchêne et Raymond Girard ont fini par accumuler les soupçons contre les quatre et trois d'entre eux ont été appréhendés pour vols par effraction, méfaits, complicité et complot le 22 janvier dernier. Le quatrième a été localisé à la Baie James et doit rencontrer la police bientôt.

Le procureur au dossier doit bientôt discuter avec des travailleurs sociaux des cas des jeunes de 14 arrêtés. Quant au plus jeune, qui a été interrogé en présence de sa mère, son dossier a été transmis à la Direction de la protection de la jeunesse à Longueuil.

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr Jean-Marie Marineau, M.D. — Dr Jacques Lemay, M.D. Omnipraticiens

Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 — 6520, rue Beaubien est 259-5531

Laval: 24, boul. de la Concorde E. 662-2192 — Longueuil: 3160, ch. Chambly 646-4364 — Cartierville: 5809, boul. Gouin O. 339-1611 — Repentigny: 520, rue Notre-Dame 654-0089

ENCAN DEMAIN

Le dimanche 24 mars à 13 h
L'exposition commence à 11 h

comprenant le contenu d'un condominium exclusif de Los Olas (Floride), des articles provenant de successions, de particuliers et d'intérêts divers, ainsi qu'une importante consignation de peintures qui seront vendues au profit d'Oxfam.


Un grand choix de meubles de types et de styles divers


Partie d'un mobilier 10 mcx. de style georgien en acajou


Tapis persans tissés main


Fauteuil à oreilles de style Queen Anne


Articles et services de couverts en argent


Un grand choix de peintures


Plusieurs bijoux, avec diamants et pierres de couleur


Bureau de style provincial en chêne


Collection de pièces de monnaie romaines anciennes en argent, monnaie étrangère, ensembles «Maundy» britanniques


Sac de 1000 dollars canadiens en argent brillants neufs


Collection de pièces de monnaie canadiennes 5$ et 10$ en or (1912-1914)

DES CENTAINES D'ARTICLES

Grand choix de meubles, armoire et meuble de rangement québécois en pin, tables, tables de salle à manger, mobilier de chambre à coucher, paravents chinois en bois de Coromandel, sofas, cabinets, bureaux, meubles à bibelots, argent sterling, MANTEAUX DE FOURRURE NEUFS (CRÉATIONS EXCLUSIVES), articles en verre et cristal, vases et services de vaisselle en porcelaine, lampes, bijoux comprenant bagues, bracelets, colliers, pendentifs, broches et montres de marques prestigieuses pour hommes et dames, dont une Rolex pour dame, montres de poche, pierres précieuses. Rouet, tapis persans tissés main, objets orientaux, service de couverts, peintures à l'huile, estampes, sculptures en bronze, Monnaie rare dont des pièces d'or françaises, suisses, britanniques et dollars canadiens en argent dont la rare pièce de 1948, pièces rares et pièces décimales canadiennes, épreuves, pièces olympiques, ensembles, médailles militaires, papier-monnaie, lots en vrac et des centaines d'autres objets rares et inusités offerts à l'enchère pour vous.

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, Montréal, 737-6586
(A l'ouest de Décarie)

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

Un médecin trop laconique devra payer 17 500 $

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Un médecin qui avait omis de dire à sa patiente qu'elle était atteinte un cancer du sein et ne lui avait pas prescrit de traitement a été condamné hier à payer 17 500$ plus les intérêts à ses héritiers, a décrété hier la Cour suprême.

La décision a mis fin à 16 années de bataille juridique entre le Dr Ray Lawson et Mireille Fortier-Dupuis, décédée en 1978 bien avant que le litige ne soit réglé.

Mme Dupuis, alors âgée de 48 ans, avait consulté en 1971 le médecin montréalais pour une tumeur du sein. Le Dr Lawson avait pratiqué une biopsie et avait enlevé la bosse.

Des analyses devaient révéler que la tumeur était cancéreuse. La preuve déposée en cour avait démontré que le Dr Lawson n'avait jamais dit à sa patiente qu'elle était atteinte d'un cancer et n'avait pas prescrit de traitement.

À cette époque, la majorité des médecins étaient en faveur de la mastectomie totale suivie par des traitements de radiothérapie.

Le Dr Lawson était partisan d'une nouvelle approche selon laquelle on procédait à l'enlèvement de la tumeur seulement. Il s'opposait à la radiothérapie et à la mastectomie.

Mme Dupuis dit avoir appris qu'elle avait le cancer seulement en 1975 après avoir consulté un autre médecin. Le cancer s'était alors étendu à ses ovaires.

Elle est morte quelques années plus tard après avoir déposé une poursuite de 250 000 $ contre le Dr Lawson.

La Cour suprême a estimé que les héritiers de la dame avaient droit à des compensations. Les juges ne croient pas que le Dr Lawson est responsable de la mort de sa patiente, mais que le médecin a privé Mme Dupuis de son droit à traitement plus rapide de sa maladie.



L'été s'annonce bien!

Plus que jamais, voici le temps de réserver votre place vers l'Europe avec Air Canada et ses partenaires internationaux. En plus de ces tarifs exceptionnels, une multitude d'autres destinations européennes vous sont offertes à rabais. Profitez-en dès maintenant: le nombre de places est limité.

Aller-retour de Montréal à — à partir de

PARIS* du 13 avril au 31 octobre — 598 $
LONDRES* du 13 avril au 31 octobre — 608 $
FRANCFORT** du 13 avril au 30 septembre — 698 $
ZURICH** du 13 avril au 14 juin — 808 $

* En vente jusqu'au 31 mars 1991.
** En vente jusqu'au 30 avril 1991.

Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Séjour minimal/maximal et d'autres conditions s'appliquent. Ces tarifs peuvent être augmentés selon les dates de déplacement. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Informez-vous aussi des autres rabais pour vos voyages à venir.
Pour obtenir plus de détails, adressez-vous à un agent de voyages ou Air Canada au 393-3444.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE VOYAGES CANADIENNES
PERMIS DU QUÉBEC

LA PASSION DU MONDE

Air Canada

Le tri et le compostage permettent de récupérer les sacs verts

PIERRE BELLEMARE

■ Il y a moyen de rentabiliser les sacs verts que l'on jette aux ordures. «La solution s'appelle tri et compostage», répondent deux experts belges, le maire de Saint-Léger, Joseph Chaplier et l'agronome Lucien Tabresse, présents hier à Longueuil au colloque organisé par l'organisme Perce-Neige.

Il y a déjà une dizaine d'années que l'expérience d'une intercommunale de Belgique est en cours, regroupant 250 000 personnes à l'intérieur d'un territoire de 4500 km carrés.

«Ça marche et nous en sommes fiers», déclare M. Tabresse, qui s'adressait à un auditoire composé de gens sensibilisés à la récupération et à la valorisation des déchets domestiques.

Le maire Chaplier estime que la «valorisation du sac vert» mérite d'être vécue, puisqu'elle permet de sauver de l'argent et d'assainir l'environnement.

«Cette technique touche positivement le milieu agricole, le milieu industriel et l'environnement en général. Elle permet d'améliorer la qualité de vie du milieu. Elle est également intéressante, parce qu'elle est applicable à diverses échelles, constituant de ce fait un élément de solution pour le traitement et la valorisation des déchets», ajoute le maire Chaplier.

À l'heure du lunch, l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson, qui a remplacé le ministre libéral Yvon Picotte, a tenté de démontrer aux participants du colloque que l'écologie peut être interprétée comme une activité économique. Il a parlé, entre autres, du recyclage des batteries de lá Balmet, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les invités belges ont toutefois mis en garde leurs hôtes québécois: le changement des mentalités — favorable au tri et au compostage — prend un certain temps. Un jour ou l'autre, les gens finissent par comprendre qu'il est avantageux d'y aller avec la solution des sacs verts recyclés.

Pour devenir riche...

"On ne peut pas toujours gagner à la Bourse, mais on gagne toujours dans l'immeuble"

John J. Astor



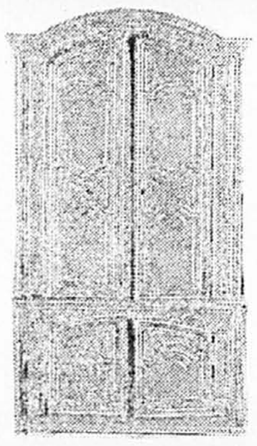
Comment les riches ont-ils fait fortune?... En profitant rapidement des occasions exceptionnelles. Le Sanctuaire constitue une telle occasion. Profitez-en dès maintenant!

le sanctuaire du mont-royal

6301 Place Northcrest, Montréal
(514) 738-6000

GROUPE LÉPINE

HÔTEL DES ENCANS



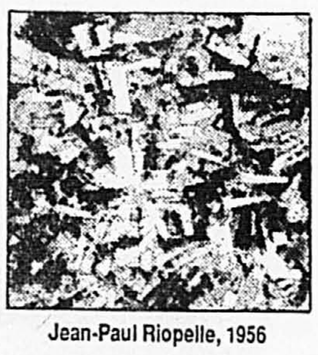
Buffet Louis XIV, XVIIIe siècle

MONTRÉAL
(514) 849-2505
4521 boul. St-Laurent, Montréal H2T 1R2

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES
LES 26, 27 et 28 MARS '91

EXPOSITION
Samedi le 23 mars 1991 de 12h à 17h
Dimanche le 24 mars 1991 de 12h à 17h
Lundi le 25 mars 1991 de 12h à 21h

RECHERCHONS
POUR NOS CLIENTS SÉLECTIONNÉS ET NOTRE CLIENTÈLE INTERNATIONALE
TABLEAUX IMPORTANTS
CANADIENS ET EUROPÉENS, BEAUX MEUBLES ET OBJETS D'ART
(ESTIMATIONS GRATUITES)



Jean-Paul Riopelle, 1956

ÉGALEMENT
À NEW YORK
(212) 980-2003
PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES
LE 5 JUIN 1991

Pour être en affaires, faut pas les manquer!



Idéal pour le journaliste ou l'étudiant!

Bondwell

SYSTÈME PORTATIF COMPLET DE TRAITEMENT DE TEXTE
ORDINATEUR IBM COMPATIBLE
Complet - Léger - Compact - Pile rechargeable - Traitement de texte "L'Écrivain Public" - Incluant l'imprimante de qualité RAVEN de Roland

Roland DIGITAL GROUP

999$

Idéal pour le budget de tous!

IMPRIMANTE STAR NX-2400
- 24 aiguilles
- 360 points au pouce - 170 CPS
- Alimentation tracteur et friction
- Compatible EPSON/IBM/GRAPHIC
- 5 fontes résidentes dont "script"

star micronics

Rég.: 349$ RABAIS DE 50$*
* Avec cette annonce en main seulement.
299$

EN AFFAIRES, LA RAPIDITÉ D'UNE DÉCISION EST SOUVENT CRUCIALE. NE MANQUEZ PAS CES DEUX OFFRES, CAR À CE PRIX, LES EXCUSES NE TIENNENT PLUS!

*Quantité et temps limités, l'offre prend fin Lundi le 25 mars 1991.

Les petits magasins au Grand Choix
informatique Dumoulin

MONTRÉAL: 8251, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777 LAVAL: 1533, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

INFOS HITACHI

Venez chez Dumoulin constater à quel point

HITACHI SE DÉMARQUE DE LA COMPÉTITION

par ses solutions originales et la très grande fiabilité de ses produits!



899$

LA VM•1300

Enfin une caméra abordable!

Et non la moindre! Cette VHS•HQ avec titrage, index, sensibilité 3 lux et beaucoup plus, a su faire de notre reporter un client!

HITACHI
Performance exceptionnelle

LA VTM•141A

Le vidéo cultivé!...

Affichage à l'écran en Français
Auto-nettoyage des têtes vidéos



389$

Et comme si ça n'était pas suffisant, notre envoyé spécial chez Hitachi a appris en dernière minute que le VTM•141a est un des magnétoscopes les plus fiables sur le marché grâce à la *Garantie de 2 ans pièces* ainsi que l'un des plus économique.

LE CT•2043

Un moniteur de style!

Une dépêche spéciale en provenance de chez HITACHI nous confirme une nouvelle à l'effet qu'ils fabriquent un moniteur 21" fabuleux, le CT•2043.

Affichage-écran
HITACHI était fier de signaler la télécommande ultra-complète avec rappel du dernier canal (181 canaux).
Ils nous rappellent en dernier lieu la *Garantie 20 ans* sur les circuits état solide.



549$

Réception stéréophonique
Il est doté d'un module ambiophonique qui donne une dimension sonore théâtrale et d'entrées A/V+ sorties A.

Les petits magasins au Grand Choix
Électronique Dumoulin

SPEC

MONTRÉAL: 8390, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 LAVAL: 1599, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 745-3321

Pierre Foglia



Questions pour Alexandre

CAVENDISH, Vermont

Une petite affiche avertit les touristes à la porte du magasin général de Cavendish : «Pas de toilettes. Pas de pieds nus. Pas de renseignements pour la maison de Soljenitsyne»...

Pas grave. Dans le village un peu tout le monde se fait un plaisir (malin?) de vous indiquer le chemin de la retraite du vieux sage, du vieux visionnaire, du vieux con aussi. Vous avez le choix. Depuis son dernier manifeste, ses amis d'hier, ceux-là même qui le vénéraient (Bernard-Henri Levy, par exemple) ne se gênent pas pour le traiter de vieux gaga...

Je ne suis pas un de ses amis d'hier. Comme bien des gens de gauche, j'ai détesté le Soljenitsyne des années 70 avant de finir par admettre qu'il avait écrit, avec *l'Archipel du Goulag*, un des livres les plus importants de ce siècle. Pas tant par sa portée littéraire que par l'annonce faite à l'Occident du délire concentrationnaire soviétique...

Je ne suis pas un de ses amis d'aujourd'hui non plus. Dans son manifeste de septembre dernier, Soljenitsyne esquisse le portrait d'une future Russie si idéale, si pure, si morale qu'on croirait entendre Reagan, ou Bush, ou un de ces preachers du Sud soupirant sur le salut spirituel de l'Amérique...

Mais c'est tout de même parce que ce manifeste remet en cause la démocratie du nombre et de la statistique et le pouvoir du fric qui sert à former les opinions que je voulais terminer mon voyage par Cavendish...

— Dites-moi, Alexandre Isaievitch, une démocratie, celle des États-Unis par exemple, ou du Canada, ou du Québec, une démocratie du plus grand nombre d'imbéciles, une démocratie où l'instruction est si fuckée, si nulle, si négligée que l'information «produit» instantanément l'opinion plutôt que de la nourrir, une telle démocratie, est-ce encore la démocratie?... C'est le genre de questions que je voulais lui poser. Pas tellement pour le baver, ni pour en faire un papier. Mais parce que, pour une fois, une réponse m'intéressait vraiment.

Évidemment, je n'ai pas rencontré Alexandre Isaievitch. Je me doutais que ce ne serait pas possible, mais je ne m'en doutais pas à ce point-là. Je n'avais pas prévu cette citadelle au fond des bois après cinq milles de chemins de montagne embourbés, ni cette haute clôture d'un mille de long, ni les chiens, ni les caméras à l'entrée du domaine. Je ne n'avais prévu que l'auteur des plus lucides réquisitoires contre l'univers concentrationnaire s'enfermait lui-même dans un petit goulag personnel...

Pas grave. J'ai laissé l'auto dans un chemin de traverse et je suis parti à pied. Il faisait beau. J'écoutais une très très belle chanson qui n'a rien à voir, de Richard Desjardins : *Au moment de sa disparition, elle portait un enfant vivant, etc...*

* * *

— L'Amérique a dominé le siècle qui finit. Dominera-t-elle le prochain? C'est une autre question que j'aurais posée à Alexandre, mais celle-là juste pour causer, parce que vraiment, j'en ai rien à foutre que l'Amérique domine ou pas...

Ça veut dire quoi, de toute façon? J'étais à Amman, dans ma chambre d'hôtel, je lisais dans les revues et les journaux occidentaux que les Arabes, ces demi-fous, ces exaltés du Coran, croupissent, les pauvres, à mille années lumière de notre monde moderne. Dix minutes après j'étais dans la rue où je rencontrais des gens charmants qui se promettaient effectivement de me tuer un jour, mais en attendant m'offraient le thé et la conversation, et leur amitié. Minuit? La rue était aussi sûre qu'à midi. Faim? Plein de trucs sur le trottoir, délicieux. Et toujours, partout, à chaque instant, cette intelligence vif-argent des gens allumés par la nécessité...

Ça veut dire quoi dominer? Où peut-on vérifier cela? Dans les statistiques? Quatre-vingt-treize pour cent des jeunes filles américaines de 12 à 18 ans citent le shopping comme leur passe-temps favori (*Wall Street Journal*)... Quand ils terminent leur high school, les adolescents Américains ont passé en moyenne 19 000 heures devant leur TV, soit plus de temps qu'à l'école (*Time*, oct.90)... C'est quoi dominer? Avoir tout en abondance? Comme au comptoir «deli» des magasins d'alimentation, ces atroces salades fluos? Ces merdes faites salami? Comment un peuple peut-il dominer un siècle et n'être pas foutu de faire une chose aussi simple et aussi essentielle que le pain? Du café? C'est quoi l'abondance? Des autoroutes qui mènent de nulle part à rien? Abondance ou trop-plein qui fait les enfants obèses?

Un matin, c'était à Newport dans le Tennessee, au pied des Smoky Mountains, je sors de mon motel, le gars de la chambre d'à côté sortait aussi, torse nu malgré le froid, il me dit en finissant d'attacher ses jeans :

— Connais-tu un pays plus beau que celui-ci?

— Plusieurs, mais...

— Pourquoi t'y vas pas, m'a-t-il coupé sèchement!... C'est dommage, parce que j'allais ajouter :

— Mais il n'y en a aucun que j'aime autant...

C'est vrai que je les aime, ces mongols-là. Même si eux me haïssent. Non, attendez, c'est faux. Les Américains ne haïssent personne (ils ne haïssent déjà presque plus Saddam Hussein). Ils ne méprisent même pas. Ils ignorent, tout simplement. Une ignorance si tranquille, si sereine, qu'elle leur confère le monstrueux pouvoir de nier, finlandiser ou folkloriser tout ce qui n'est pas américain.

— L'Amérique a dominé le siècle qui finit. Dominera-t-elle le prochain?

Qui sait, c'est long un siècle. Mais ce n'est peut-être déjà plus une question de temps. Mais de modèle... Vous vous rappelez, j'avais joué au basketball avec des adolescents, à Damas. L'un d'eux m'avait expliqué que ce que les Arabes reprochaient le plus aux Américains, c'était de ne pas vouloir jouer avec eux. «On n'a jamais le ballon», disait-il...

Mais que croyez-vous qu'ils en feront du ballon quand ils l'auront, les Arabes? Ils vont jouer comme qui? C'est quoi le modèle? C'est quoi la musique qu'ils écoutent? C'est quoi la langue qu'ils parlent en plus de la leur? Et leurs petites moukhères ressemblent à qui, vous pensez? À Couscous Fatima ou à Madonna?

C'est ce qu'il y a de plus triste quand on visite ce grand pays vide. De penser que cette vacuité là, qu'on peut aimer comme moi pour le vertige, que ce vide là, disais-je est devenu modèle universel...

* * *

Quand je suis revenu à l'auto j'écoutais toujours cette très très belle chanson de Richard Desjardins qui a pour titre *Signe distinctif*. J'ai pris un bout de papier et j'ai recopié les paroles : *Au moment de sa disparition elle portait un enfant vivant...*

J'ai posé le papier sur la caméra d'Alexandre Isaievitch de façon à ce que les mots se rendent au fond de son goulag.

La contrebande de cigarettes reprend son rythme de croisière

Impuissants, les policiers ne peuvent rien... ou presque!



MICHÈLE OUIMET

1. ■ Le trafic de cigarettes se réorganise sur les réserves de Kahnawake et d'Akwesasne. Il aurait même repris son rythme de croisière d'avant la crise amérindienne. Les cigarettes hors taxes traversent toujours aussi facilement la frontière américaine qui est, plus que jamais, une véritable passoire.

«Ça reprend depuis janvier et on sent que ça se réorganise et que ça prend de l'ampleur, explique Walter Wafer, sergent d'état-major de la GRC responsable de la section douanes et accises. Les cigarettes hors taxes réapparaissent et les saisies reprennent.»

Avant la crise d'Oka, la contrebande de cigarettes se faisait ouvertement, à la barbe des agents de la GRC et de la Sûreté du Québec. La réserve de Kahnawake, par exemple, possédait 68 points de vente tolérés par la police.

En octobre 1990, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a déclaré que, désormais, les forces policières ne fermeraient plus les yeux devant ce commerce illégal et la GRC a emboîté le pas en affirmant que sa tolérance avait atteint le point zéro.

Mais aujourd'hui, même si le contrôle policier est plus serré et les activités illégales plus cachées, le commerce illicite a bel et bien recommencé sous le nez d'une police impuissante devant l'ampleur du phénomène.

«C'est très difficile de contrôler la situation, avoue l'inspecteur Pierre Lange, officier responsable de l'exécution des lois fédérales à la GRC. On l'a eu, le contrôle, pendant la crise amérindienne. Mais aujourd'hui, c'est différent. Nous avons beaucoup de difficultés. Le problème est trop vaste et on dépense énormément d'énergies pour un peu de contrôle.»

Les sommes en jeu sont énormes. L'ex-ministre québécois du Revenu, Yves Séguin, affirme que la valeur du marché noir des cigarettes approcherait le milliard de dollars au Québec seulement, soit environ 700 à 800 millions $.

La GRC, plus conservatrice, a d'abord avancé le chiffre de 100 millions $ mais elle n'a pas contesté l'évaluation faite par Yves Séguin. «Moi, ça ne me fatigue pas», a simplement répondu Walter Wafer.

Les gouvernements perdent aussi beaucoup d'argent. Selon une étude effectuée par la firme Peat Marwick Thorne le 5 mars



1990, pour le compte d'un fabricant canadien de cigarettes, la contrebande aurait fait perdre, en taxes, 119 millions $ au gouvernement fédéral et 106 millions $ au provincial en 1989, pour un total de près de 225 millions $. Environ 10 millions de cartouches de cigarettes seraient entrées illégalement au Canada au cours de cette année.

Pour les Amérindiens — les *warriors* surtout qui contrôlent à toutes fins pratiques la contrebande de cigarettes — c'est l'Eldorado. Ce trafic illégal aurait rapporté, en 1990, environ 30 millions $ de profits malgré que les activités illicites aient été à peu près au point mort pendant quelques mois à cause de la crise amérindienne. Et ce chiffre, précise Walter Wafer, est très conservateur.

Selon l'enquête effectuée par Peat Marwick, huit millions de cartouches de cigarettes se seraient vendues sur la réserve de Khanawake, pour des revenus totaux de 132 millions $.

Que font les *warriors* avec tout cet argent? «Ils se réarment, affirme Walter Wafer. De toute façon, précise-t-il, ont-ils jamais été désarmés? On a dit que leur arsenal avait été saisi mais — et je ne peux pas vous le certifier à 100 p. cent — ils vont sûrement avoir accès à des armes lorsqu'ils en auront besoin.»

La contrebande

Mais d'où proviennent ces fameuses cigarettes qui alimentent le marché noir? Des États-Unis!

Selon l'enquête de Peat Marwick, 30 p. cent des cigarettes passées en contrebande au Canada sont de fabrication américaine et le reste, 70 p. cent, sont des cigarettes canadiennes vendues à des distributeurs américains.

Les manufacturiers canadiens de tabac fabriquent en effet des cigarettes destinées uniquement au marché américain. Elles sont évidemment libres de toutes taxes canadiennes, ce qui n'est pas à dédaigner car, sur une cartouche de 200 cigarettes qui se vend 41,10 $, il y a 18,34 $ de taxes fédérales et 12,56 $ de taxes provinciales.

Les fabricants canadiens, que ce soit Imperial Tobacco, Rothmans Benson et Hedges ou MacDonald, vendent ces cigarettes à des grossistes américains, situés surtout dans l'État de New York, qui, à leur tour, les revendent à des compagnies à numéros dont les intérêts seraient détenus par des autochtones, selon la GRC.

Jusque-là, tout est légal car les acheteurs paient les taxes américaines qui sont d'ailleurs très peu élevées. Une cartouche coûte environ 10 $ dans l'État de New York comparativement à plus de 40 $ au Québec.

Une partie de ces cigarettes prend alors le chemin de la réserve d'Akwesasne en territoire américain et traverse facilement du côté canadien. La réserve chevauche en effet une partie du Québec, de l'Ontario et des États-Unis et, comme le précise Walter Wafer, «la frontière est une ligne imaginaire qui n'est même pas marquée par un poteau. C'est le paradis pour les contrebandiers.»

Il existe aussi 40 routes qui traversent la frontière américano-québécoise et qui ne sont pas gardées en permanence. Rien de plus facile alors que de faire passer quelques camions- remorques remplis de cigarettes. Le chemin le plus fréquenté est celui de Dundee, situé près de la limite orientale de la réserve d'Akwesasne. Les contrebandiers peuvent aussi utiliser le fleuve, en motoneige l'hiver ou en bateau l'été.

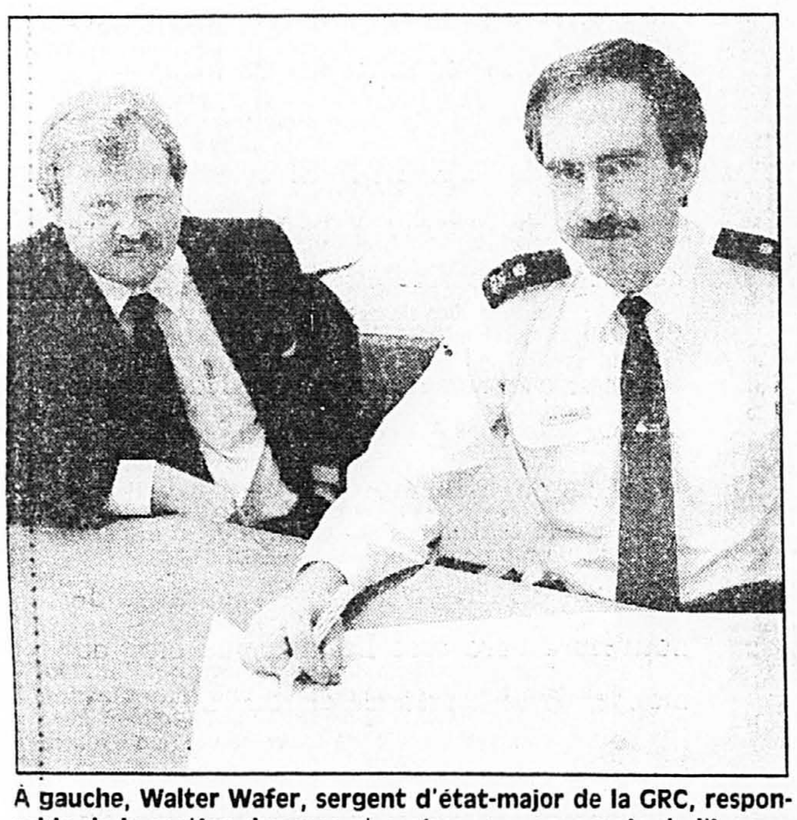
Selon une source amérindienne, les cigarettes transiteraient également dans des fermes situées le long de la frontière canado-américaine. Pour 500 $, les fermiers accepteraient de prêter leurs granges aux Mohawks.

La réserve de Ganienkeh servirait aussi à la contrebande. Des 300 à 400 autos qui reviennent au Canada après un bingo, une centaine auraient, chacune à leur bord, une dizaine de caisses de cigarettes.

Tant et aussi longtemps que les cigarettes restent du côté américain de la réserve, il n'y a rien de répréhensible. L'illégalité commence lorsque ces cigarettes, libres de toutes taxes canadiennes, reviennent au Québec et sont revendues sur le marché noir.

Selon la GRC, près de la moitié des cigarettes canadiennes exportées aux États-Unis reviendrait illégalement au Canada. D'ailleurs, pendant la crise amérindienne, les exporations auraient chuté de moitié. Pourquoi? Tout simplement parce que le marché noir était à peu près inexistant pendant la crise, les *warriors* ayant alors d'autres chats à fouetter que de vendre des cigarettes de contrebande.

La GRC affirme également que les fabricants canadiens exportent environ un million de cartouches de cigarettes par mois aux États-Unis, ce que conteste le président d'Imperial Tobacco, Jean-Louis Mercier, qui avance plutôt le chiffre de 600 000.



À gauche, Walter Wafer, sergent d'état-major de la GRC, responsable de la section douanes et accises, en compagnie de l'inspecteur Pierre Lange, officier responsable de l'exécution des lois fédérales à la GRC. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Kahnawake, plaque tournante d'un réseau de revendeurs à domicile

Les *warriors* de Kahnawake vendent toujours des quantités impressionnantes de cigarettes hors taxes, même si les 68 points de vente qui jalonnaient le territoire amérindien ont été fermés à la suite de l'occupation de la réserve par les agents de la GRC et de la Sûreté du Québec.

Un nouveau réseau de revendeurs s'est organisé pour déjouer la surveillance policière et les Mohawks ont développé des contacts avec d'autres communautés qui, elles, se chargent d'écouler la marchandise illégale.

«Avant la crise, ça fonctionnait beaucoup plus en circuit fermé, explique Walter Wafer, sergent d'état-major de la GRC et responsable de la section douanes et accises. Aujourd'hui, les Amérindiens n'ont plus le choix. Ils doivent s'ouvrir aux «non-indiens» parce qu'il n'y a plus de commerce à Kahnawake.»

Kahnawake reste la plaque tournante de la contrebande, mais c'est dans la grande région de Montréal surtout que les cigarettes sont maintenant écoulées. Elle est bien finie l'époque où n'importe qui pouvait aller s'approvisionner sans problème le long des routes de la réserve.

Selon une source amérindienne, les cigarettes ne transiteraient même plus par Kahnawake, mais seraient plutôt distribuées directement dans les grandes villes telles que Toronto et Montréal, et même aussi loin qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Mais, précise-t-on, le cerveau de toute cette opération de contrebande est toujours à Kahnawake et c'est dans les poches de quelques *warriors* que seraient versés les millions de profits découlant de ce marché illégal.

Le commerce aurait repris en octobre, ajoute-t-on, et depuis Noël, il est en plein essor (*it's booming*).

Rodney Stamler, ex-commissaire adjoint à la GRC qui a effectué une enquête sur la contrebande de cigarettes, confirme: «La contrebande a repris et connait à peu près la même ampleur qu'avant la crise amérindienne.»

«Il y a deux façons de procéder, explique l'inspecteur Pierre Lange, responsable de l'exécution des lois fédérales à la GRC. Les Blancs s'approvisionnent à Kahnawake ou les Mohawks leur livrent la marchandise à domicile. Dans ce dernier cas, les Amérindiens font ce qu'on appelle leur *run de lait* et livrent leurs cigarettes à des revendeurs. Ces cigarettes sont ensuite vendues à domicile ou refilées à des dépanneurs, des brasseries ou des hôtels à Montréal.»

Le réseau n'est pas encore bien organisé. Selon la GRC, la plupart des gens qui font des affaires avec les Amérindiens seraient des chômeurs, des assistés sociaux ou encore des retraités. Un peu amateur aussi comme organisation, précise l'inspecteur Pierre Lange.

«On surveillait une résidence à Ville Émard, raconte-t-il. On soupçonnait les occupants de servir de revendeurs pour les Amérindiens. On attendait la *run de lait*. Un Indien est arrivé en auto et le gars est sorti de sa maison et lui a crié: 'As-tu des du Maurier?' C'est pas le travail d'un professionnel.»

Aucun groupe ethnique en particulier n'a été associé à ce commerce de vente illégale. Du moins pour l'instant. Mais ce phénomène est récent et, avec le temps, le réseau de revendeurs se raffinera, croit la GRC. Le crime organisé mettra alors probablement la main sur ce commerce très lucratif.

Mais de source amérindienne, on contredit cette affirmation. «La GRC a quelques mois de retard. Ce ne sont plus les Canadiens français qui contrôlent le commerce de revente, mais différentes communautés ethniques, dont les Asiatiques et les Libanais.»

Rodney Stamler ne peut affirmer que les Asiatiques sont impliqués dans la contrebande de cigarettes à Montréal. Par contre, précise-t-il, ils dirigent une partie de ce commerce à Toronto et dans d'autres villes canadiennes.

Taxes et trafic font perdre beaucoup d'argent aux manufacturiers canadiens

«Je ne veux pas avoir de problèmes avec les Indiens. Ça joue dur ces gars-là. D'ailleurs, jamais nous n'oserions envoyer des détectives sur une réserve et, de toute façon, ce ne sont pas de nos affaires.»

Jean-Louis Mercier, président d'Imperial Tobacco, est parfaitement au courant de la contrebande de cigarettes. Non seulement il sait qu'une bonne partie des cigarettes que sa compagnie vend aux Etats-Unis revient illégalement au Canada pour alimenter un marché noir florissant, mais il peut aussi chiffrer les pertes fiscales encourues par les gouvernements et expliquer comment ce trafic illégal est organisé.

M. Mercier est bien informé car Imperial Tobacco a demandé à la firme Peat Marwick Thorne d'enquêter sur ce sujet et c'est l'ancien commissaire adjoint de la GRC, Rodney Stamler, qui s'est chargé du travail. Le rapport a été remis le 5 mars 1990.

Mais les manufacturiers canadiens de tabac sont-ils des victimes impuissantes de la contrebande ou des complices muets qui continuent à vendre des cigarettes hors taxes aux États-Unis en sachant pertinemment qu'une bonne partie de cette marchandise traversera clandestinement la frontière?

«Peut-être avons-nous l'air de profiter de la situation si on regarde nos ventes aux États-Unis depuis cinq ans, répond Jean-Louis Mercier, mais la contrebande nous fait perdre de l'argent.»

Imperial Tobacco a tout de même réalisé 360 millions de profits en 1990.

«Admettons, par exemple, que nous cessions de vendre des cigarettes sur le marché américain, poursuit Jean-Louis Mercier. Les Canadiens qui vivent aux États-Unis **vont alors** acheter des cigarettes **américaines** et nous, on va **perdre cette clientèle.**»

Il se vend en effet des quantités importantes de cigarettes canadiennes aux États-Unis, environ un million de cartouches par mois, selon la GRC. Mais Jean-Louis Mercier avance plutôt le chiffre de 600 000, dont environ la moitié reviendraient illégalement au Canada.

«Y a-t-il autant d'amateurs de cigarettes canadiennes aux États-Unis? se demande de son côté l'ex-ministre québécois du Revenu, Yves Séguin. Je suis sceptique quand je vois autant de ventes d'exportation pour une clientèle qui n'est pas vraiment là. On expédie des containers complets de cigarettes dans l'État de New York. Pourquoi? J'ai posé ces questions et je n'ai jamais eu de réponse.»



Jean-Louis Mercier, président d'Imperial Tobacco. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

«M. Séguin ne m'a jamais posé de questions, riposte Jean-Louis Mercier. Nous avons même fait vérifier par notre firme de comptables les compagnies américaines avec lesquelles nous faisons affaires. D'ailleurs nous collaborons activement avec la GRC et nous avons envoyé des lettres à plusieurs ministres pour les tenir au courant de la situation, mais ils ne nous écoutent pas.»

— Le gouvernement est-il trop mou?

— Non. Peut-être pas mou mais en tout cas embarrassé par ce dossier. Le problème, ce sont les taxes canadiennes sur le tabac qui sont beaucoup trop élevées.»

Meilleure identification?

Les paquets de cigarettes destinés aux marchés américain, québécois et ontarien sont différents, ce qui permet à la police d'identifier ceux qui servent à la contrebande. Les mises en garde contre les méfaits du tabac santé ne figurent pas sur le devant des paquets vendus aux États-Unis et, sur la languette en papier cellophane, on peut lire, si on a de bons yeux, «vente à l'extérieur du Canada seulement» ce qui signifie qu'aucune taxe canadienne n'a été payée.

Les paquets vendus en Ontario sont mieux identifiés car la languette est jaune et l'inscription «droit acquitté-Ontario» est facilement lisible.

Par contre, les paquets destinés au marché québécois sont mal identifiés. Sur la languette on peut difficilement y lire l'inscription «droit acquitté-Canada».

Imperial Tobacco négocie actuellement avec le ministère québécois du Revenu. «On songe à utiliser une languette de couleur vive pour le Québec, explique M. Mercier. Si ça fonctionne, le public saura alors que toutes les taxes ont été acquittées. Les gouvernements veulent que la population participe à la lutte contre la contrebande et nous collaborons.»

Les taxes

Les taxes sur les cigarettes ont en effet considérablement augmenté depuis quelques années. Selon M. Mercier, les cigarettes canadiennes sont les plus taxées au monde après le Danemark.

«Dans les années 1950, rappelle Jean-Louis Mercier, la contrebande de cigarettes était tellement étendue que le gouvernement a été obligé de baisser substantiellement les taxes. D'ailleurs les profits potentiels de la vente illégale de cigarettes sont tellement énormes que la contrebande ne peut pas cesser.»

Aujourd'hui, un paquet de cigarettes se vend 5,76 $. De ce montant, le consommateur paie 2,33 $ en taxes fédérales et 1,62 $ en taxes provinciales.

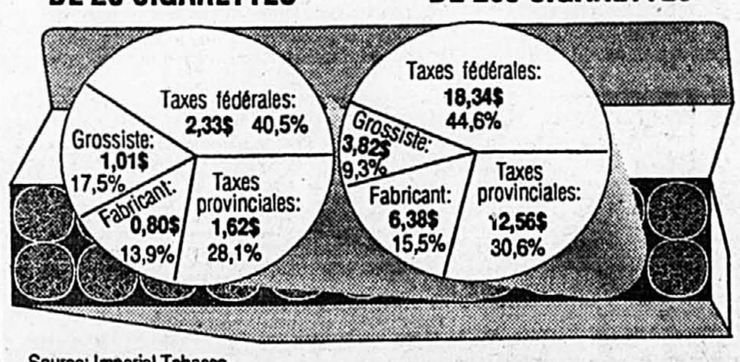
«On s'en va vers une cartouche à 50 $, précise M. Mercier, et l'automne passé, le gouvernement du Québec a annoncé une hausse de 25 cents le paquet qui entrera en vigueur le 1er janvier 1992.»

Déjà, dans le dernier bubget fédéral, le ministre des Finances Michael Wilson annonçait aux fumeurs qu'ils devraient payer une nouvelle taxe de 75 cents pour un paquet de 25 cigarettes. Le prochain budget québécois annoncera-t-il à son tour de nouvelles taxes?

De toute façon, ce n'est pas le fumeur québécois qui est le plus taxé. Selon une étude effectuée par Imperial Tobacco, c'est au Nouveau-Brunswick que la cartouche de cigarettes est la plus onéreuse (50,84 $), suivi par Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Île du Prince-Édouard, les territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et finalement le Québec. En moyenne, le fumeur canadien paie 71,7 p. cent de taxes sur une cartouche de cigarettes.

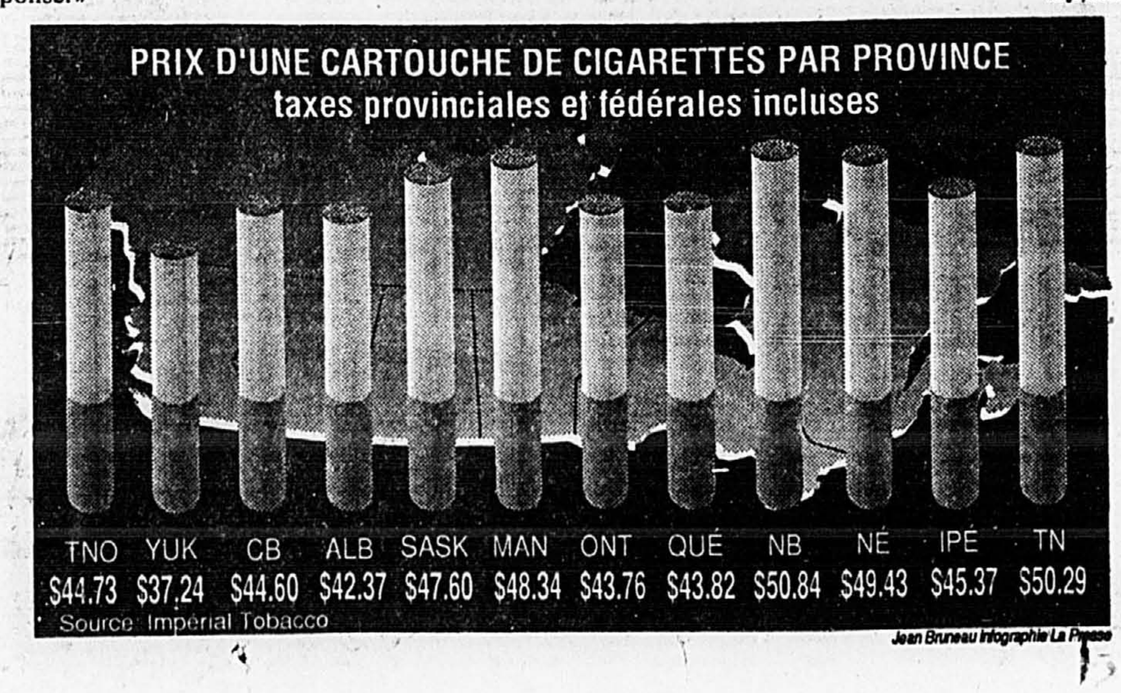
DEMAIN: Les vols de cigarettes ont augmenté de 120 p. cent.

TAXES SUR LES CIGARETTES AU QUÉBEC



Source: Imperial Tobacco

Infographie *La Presse*



Jean Bruneau Infographie *La Presse*

La meilleure offre du monde

(a pris son envol!)



Grâce à British Airways, le monde prend un nouvel envol!

Au cours des prochains mois nous allons lancer une série d'offres, dont l'impact se fera sentir partout dans le monde.

50 000 SIÈGES GRATUITS À TRAVERS LE MONDE

Pour préparer le monde à prendre son nouvel envol, le 23 avril 1991, tous les sièges dans tous les avions de British Airways dans le monde entier seront gratuits.*

Au départ du Canada on vous offrira, ainsi qu'à votre compagnon ou votre compagne, des sièges gratuits sur tous les vols de British Airways à destination de Londres depuis Montréal, Toronto et Vancouver. Nous allons même payer le prix du billet de retour.*

Et ce n'est pas tout.

Que vous prévoyiez un voyage d'affaires ou un voyage d'agrément au cours des prochains mois, nous allons vous proposer de nouvelles façons irrésistibles de profiter pleinement de vos temps et argent.

VOUS COUREZ LA CHANCE DE GAGNER.

Vous et votre compagnon ou votre compagne pourriez être parmi les 50 000 personnes qui voyageront gratuitement.

Pour participer au tirage des voyages gratuits il vous suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessous. Le concours prend fin le 5 avril 1991.

Nous souhaitons vous accueillir de nouveau à bord avec La meilleure offre du monde. Avec la préférée de tous, il fallait s'y attendre!

Voir les pages qui suivent pour tous les détails du concours.

Allez-y participer

Bulletin de participation
s.v.p. répondre à toutes les questions en lettres moulées

Titre (M., Mme, Mlle)_____
Prénom_____
Nom_____
Date de naissance (j/m/a)_____
Adresse_____
Ville_____
Province_____ Code postal_____
Tél (rés.)( )_____
Tél (travail)( )_____

Indiquez votre choix pour la date du retour:
1. __/__/__ 2. __/__/__ 3. __/__/__
(j/m/a)

Combien de vols internationaux avez-vous effectué au cours des 12 derniers mois pour vos voyages d'affaires et d'agrément?

Voyages d'affaires
Voyages d'agrément
Question épreuve: (747 - 453) X 2 =_____

J'ai pris connaissance et je comprends les règlements du concours et je les ai respectés/respecterai. Il est entendu que la date de départ sera le 23 avril 1991 et que le retour sera effectué au plus tard le 31 mai 1991.

Signature_____

Les bulletins de participation doivent être dûment remplis et parvenir à World's Biggest Offer Contest, P.O. Box 2732, Station "A", Toronto, Ontario, M5W 1H3 au plus tard le 5 avril 1991.

LP23/03/91

BRITISH AIRWAYS

Les réservations effectuées jusqu'en date du 21 mars 1991 (date à laquelle débute le concours) seront honorées pour les voyages sur British Airways le 23 avril 1991 avant minuit, et les passagers se verront remettre un bon à échanger envers l'achat d'un voyage sur British Airways. Les passagers auront le choix de soumettre ce bon pour obtenir un remboursement du montant payé pour la portion du billet British Airways Canada - Londres. Il n'y aura pas de remboursement offert pour le vol de retour. Voir les règlements du concours. Tout aspect de cette promotion peut être modifié faute de contraintes légales ou gouvernementales.





Pamela Smart, 23 ans, apparait ici (en haut) lors de son témoignage en début de semaine alors qu'elle est accusée d'avoir prémédité la mort de son mari, Gregory Smart (photo du bas). Une enseignante, elle s'est servie de son jeune élève et amant, William Flynn, pour exécuter le meurtre. On voit ici Flynn (à gauche), en larmes, avouant son crime. La journée de sa comparution, le jeune garçon venait d'avoir 17 ans.

PHOTOS REUTER



YVON DAGENAIS ET ASSOCIÉS, INC.
ÉVALUATEURS CONSEILS

. ÉVALUATION FONCIÈRE
. EXPROPRIATION
. ASSURANCES
. FINANCEMENT
. FISCALITÉ
. EXPERTISE IMMOBILIÈRE

Yvon Dagenais, ing. E.A.
Claude Gauthier, E.A.
Paul Lévesque, ÉVAL. MUN.
AVEC PERMIS

Siège social:
1400, rue Sauvé Ouest, bureau 216
Montréal (Québec) H4N 1C5
Tél.: 332-4161

Bureau régional:
50, rue du Roy, bureau 7
Sorel (Québec) J3P 4M7
Tél.: 742-59575

1544065-216

Le jury reconnaît Pamela Smart coupable du meurtre de son mari

d'après UPI et AFP

EXETER, New Hampshire

■ Pamela Smart, une enseignante de 23 ans, a été condamnée hier à la prison à vie par un juge d'Exeter, au New Hampshire, pour avoir poussé son jeune élève et amant à tuer son mari. Cette sentence a mis un point final à une affaire suivie avec passion par les Américains depuis deux semaines.

Au terme de 12 heures de délibération, le jury, composé de sept femmes et cinq hommes, réuni dans cette petite ville située à 80 km au nord de Boston, a reconnu Pamela Smart coupable de conspiration en vue d'un meurtre, complicité de meurtre et subornation de témoin.

La jeune femme, qui est restée impassible à l'annonce du verdict au terme d'un procès suivi avidement par les téléspectateurs de Nouvelle-Angleterre, a été condamnée par le juge Douglas Gray à la détention à vie sans possibilité de libération conditionnelle.

Pamela Smart était accusée d'avoir séduit un de ses élèves, William Flynn, âgé de 16 ans, et de l'avoir poussé à assassiner son mari en mai dernier pour qu'ils puissent vivre ensemble avec l'argent de l'assurance-vie.

William Flynn, qui a reconnu en sanglotant le 12 mars, jour de son 17e anniversaire, qu'il avait commis le meurtre avec deux camarades de classe et a accepté de témoigner contre son ancien professeur, risque entre 18 et 28 ans de prison.

Gregory Smart, un agent d'assurances de 24 ans, que Pamela Smart avait épousé en 1989, avait été tué par balles moins d'un an plus tard, le 1er mai 1990, dans l'appartement du couple à Derry. Sa femme, Pamela, a découvert le corps en rentrant chez elle après avoir assisté à une réunion du conseil scolaire de l'école secondaire Winnacunnett à Hampton, où elle était directrice des services de relations avec les média.

Elle sortit de chez elle en hurlant et la police a cru tout d'abord qu'il s'agissait d'une tentative de cambriolage qui s'était mal terminée.

Le 11 juin, trois jeunes gens de Seabrook ont été arrêtés pour le meurtre après qu'un ami des adolescents les eût entendus parler du crime et en fit part à la police.

Des soupçons commencèrent à se porter sur Pamela Smart lorsque les autorités furent informées de sa liaison avec William Flynn, un des asdolescents arrêtés, et elle fut appréhendée à son tour à son bureau le 1er août.

Le mois dernier, Flynn, Vance Lattime Jr. et Patrick Randall ont plaidé coupable à l'accusation de meurtre sans préméditation et ont accepté d'être témoins pour la poursuite.

Pamela Smart avait fait la connaissance de William Flynn à la fin de 1989. L'adolescent suivait un programme de prévention contre la drogue et l'alcoolisme et la jeune femme était l'un de ses enseignants dans le cadre de ce programme.

Selon l'accusation, Pamela Smart a séduit William Flynn, puis menacé de mettre un terme à leur liaison s'il n'assassinait pas son mari. Elle redoutait de tout perdre, y compris son chien et ses meubles, en cas de divorce, ont affirmé les procureurs.

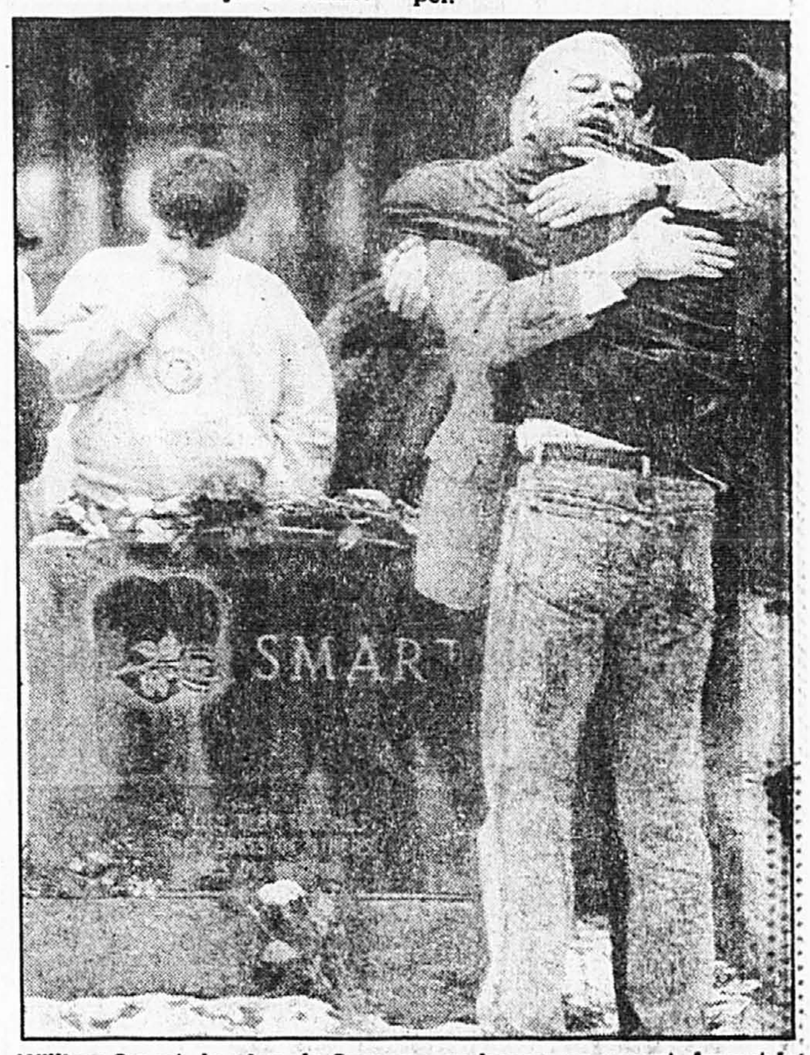
Les avocats de la jeune femme ont soutenu de leur côté pendant les deux semaines d'audience, que leur cliente n'était aucunement impliquée dans le meurtre de son mari

Ils ont reconnu qu'elle avait une liaison avec Flynn, mais affirmé que Flynn et ses deux camarades avaient assassiné Gregory Smart de leur propre chef, puis accusé Pamela pour éviter la prison à perpétuité.

Au cours de son interrogatoire, qui a duré deux jours, Pamela Smart a constamment soutenu que les jeunes gens avaient perpétré le meurtre de leur propre chef.

Selon le procureur Paul Magiotto, cependant, les trois adolescents ont décrit le meurtre de manière si précise qu'il est difficile de croire qu'ils aient pu inventer un tel récit.

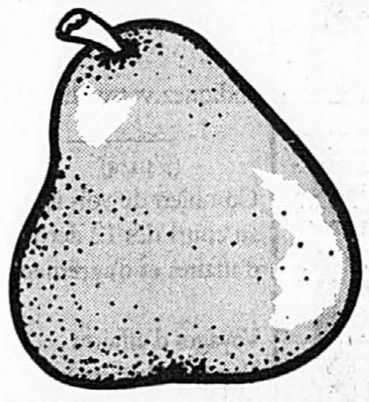
Pamela Smart devrait faire appel.



William Smart, le père de Gregory, embrasse un parent devant la tombe de son fils, hier, après qu'un juge eut condamné sa belle-fille, Pamela, à la prison à vie. Téléphoto AP



Avec la nouvelle loi sur le patrimoine familial, on coupe la poire en deux.



L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le patrimoine familial ne veut pas dire que tout se passera automatiquement de façon équitable.
Dans le cas d'un divorce ou d'une séparation, par exemple, il se pourrait bien que l'une des deux parties s'enrichisse aux dépens de l'autre du seul fait d'une mauvaise évaluation des biens à partager. Acheter de son conjoint la moitié de la maison sera "une très bonne affaire" si cette maison est sous-évaluée...
Si dès le départ tous les biens à partager sont évalués avec objectivité et précision, chacun pourra tirer profit de l'exercice. Lorsqu'il s'agit de partager des biens, les parties impliquées auront toujours avantage à consulter
LE SEUL PROFESSIONNEL DE L'ÉVALUATION DES BIENS IMMOBILIERS:

L'ÉVALUATEUR AGRÉÉ.

Objectivité, fiabilité... AVANTAGE!

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC
5803, rue Sherbrooke Est, bureau 101, Montréal (Québec) H1N 1B3
Tél: (514) 256 - 9888



ANGLE

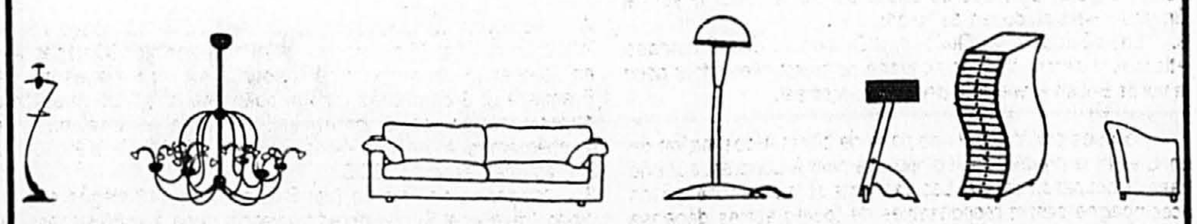
LE SOLDE DESIGN

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION

SUR NOS PRESTIGIEUSES COLLECTIONS DE DESIGN CONTEMPORAIN, DU SAMEDI 16 AU SAMEDI 30 MARS.

ANGLE INTERNATIONAL
296, rue Saint-Paul ouest Vieux-Montréal H2Y 2A3
Tél.: (514) 284-2619

HEURES D'OUVERTURE PENDANT LA VENTE
Du lundi au mercredi de 9 h à 18 h;
le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h;
le samedi de 10 h à 17 h.



Les Blancs ne forment plus la majorité à New York

Agence France Presse

NEW YORK

■ Pour la première fois, les Blancs son minoritaires à New York, indique vendredi le New York Times, citant des chiffres corrigés du dernier recensement communiqués par la ville de New York.

Certes, les New-Yorkais blancs d'origine américaine et européenne sont toujours les plus nombreux puisqu'ils représentent 43,2 p. cent des 7,32 millions d'habitants que compte le recensement de 1990. Mais en 1980, lors du précédent recensement, ils formaient 52,4 p. cent des 7,07 millions d'habitants de l'époque. En chiffre absolu, leur nombre s'établit maintenant à 3,16 millions de personnes, soit quelque 500 000 de moins qu'il y a 10 ans.

Pour expliquer cette baisse du nombre des Blancs au sein de la population, les spécialistes interrogés par le New York Times invoquent différentes raisons: leur taux de fécondité est plus faible, beaucoup ont préféré s'installer dans les banlieues proches, moins stressantes et plus sûres, et enfin une tranche importante est aujourd'hui à la retraite et est partie s'installer, pour les plus riches, sous des cieux plus cléments comme ceux de Floride.

Mais surtout, cette évolution est aussi liée à la forte progression de la population d'origine hispanique (plus 26,8 p. cent en 10 ans) qui représente maintenant 24,4 p. cent des New-Yorkais contre 19,9 p. cent il y a 10 ans, soit 1,78 million de personnes contre 1,4 million en 1980.

Le nombre de Noirs non hispaniques a également augmenté, mais moins vite que celui des Hispaniques. Il y a aujourd'hui 1,84 million de Noirs contre 1,69 il y a 10 ans, soit 25,2 p. cent des New-Yorkais contre 24 p. cent en 1980.

C'est la plus petite minorité, celle des Asiatiques et des personnes originaires du Pacifique, qui a augmenté le plus vite, passant de 3,4 à 6,7 p. cent de la population.

La ville, qui conteste les résultats du recensement et affirme que le nombre de New-Yorkais est bien supérieur à 7,3 millions, estime que les Blancs sont sans doute encore relativement moins nombreux car les gens et les quartiers oubliés par les recenseurs sont parmi les plus démunis, très souvent peuplés par les minorithés ethniques.

En chiffre absolu, en dehors des Blancs, seul le nombre de Noirs habitant à Manhattan baisse, s'établissant à 261 120, soit 29 441 de moins. Une évolution qui reflèterait les très mauvaises conditions de logement à Harlem.

COURS D'ANGLAIS
PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

DATE: 9 semaines, du 8 avril au 7 juin. du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h.

DROITS: 1 230 $

Présentez-vous au département de langues et de traduction, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath, entre 9 h et 17 h, pour déterminer la date du test de classement et pour effectuer le versement des droits par chèque visé, mandat ou Visa/ Mastercard. Ceci est un programme contingenté.

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Université de Montréal
Un cours qui s'emporte en vacances
café

Cours autodidactique de français écrit
Pour améliorer votre français écrit, un cours comprenant exercices, questions, réponses et explications suffisantes pour travailler seul... même en vacances.

Ouvert à tous

Date limite d'inscription: le 30 avril 1991

Frais d'inscription: 45,50$ (payable sur réception de la facture seulement)

Renseignements: (514) 343-7393

Veuillez m'envoyer votre dépliant

Nom/prénom

Adresse

Ville Code postal

Retourner ce coupon à:
CAFÉ
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

(0357)

MONTRÉAL
Cours de français et d'anglais
Dactylo sur ordinateur

- Groupe de 8 à 16 élèves
- Matin, après-midi, soir ou le samedi
- Les cours de 3 semaines débutent le 8 AVRIL
- Les cours de 7 semaines débutent le 6 MAI (Après-midi seulement)

Tests et inscriptions:
Les 2 et 3 avril entre 12 h et 14 h ou 16 h et 18 h

Succursale: Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732

LES VERRIÈRES SUR LE FLEUVE
LA GRANDE FINALE

Avant de renouveler votre bail, vous devez voir la Phase VI des Verrières sur le Fleuve. Vous pourriez être étonné(e)s de savoir comment il est facile de devenir propriétaire d'un superbe condominium dans ce chef-d'oeuvre architectural.

Prix à partir de $169,000.

VENEZ VOIR NOTRE GRANDE FINALE!

Bureau des ventes et appartements-témoins
11, O'Reilly, app. 102, Ile des Soeurs
11h à 17h

Fibro
25 ANS DE GARANTIE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER À PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

PISCINES MONOCOQUE FIBRE DE VERRE



Piscine creusée et installée pour aussi peu que 7 900$

CARACTÉRISTIQUES:
- Le plus grand choix de piscines interieures avec jet de nage sur place
- Bancs moulés à l'interieur, bain tourbillon inclus
- Isolation en polyurethanne à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'interieur qu'à l'extérieur
- Système de traitement d'eau sans chlore ni Brominateur
- Pas de sous-entrepreneur
- Choix de 9 modeles

1456, De Jaffa, Fabreville, Laval
(Sortie 16, autoroute des Laurentides)
622-2664 628-0088

GARANTIE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET NON DU DISTRIBUTEUR



MANOIR DORVAL
CENTRE SPÉCIALISÉ EN SOINS DE LONGUE DURÉE

Centre conçu spécifiquement pour les personnes atteintes de troubles neurologiques chroniques tels que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la démence, les complications survenues à la suite d'un accident cérébrovasculaire et autres maladies chroniques.

Une équipe multidisciplinaire assure sur place les programmes de soins thérapeutiques et de réadaptation personnalisée dans un environnement encourageant la compréhension et la compassion.

- Service de répit
- Intervention en situation de crise
- Placement de courte ou de longue durée
- Placement temporaire (en attente de placement en institution publique)

POUR UNE CONSULTATION OU UNE VISITE, APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

MANOIR DORVAL 2400 CH. HERRON, DORVAL H9S 5W3
631-7288

TOUT... TOUT... TOUT... l'ensemble complet d'accessoires



aspirateur central BEAM®
NE TRAÎNEZ PLUS L'ASPIRATEUR. BRANCHEZ UN BEAM!

POUR SEULEMENT 549.95
GARANTIE 5-ÉTOILES

Ce système s'installe dans n'importe quelle maison en construction ou déjà construite.

® Beam du Canada Inc., 03/91

CETTE OFFRE EST D'UNE DURÉE LIMITÉE (Le prix peut varier chez les détaillants participants)

BELOEIL Ma Balayeuse 464-1014	GATINEAU/AYLMER R.H. ÉLectrique Inc. 568-2866/684-9744	LONGUEUIL Asp. Multi-Service 647-4530	MONTRÉAL Hervé Ouellette Ltée 526-5921	PIERREFONDS Couvre-plan. Prévost 620-3944	ST-CONSTANT Asp. Cent. St-Constant 632-5261	STE-JULIE L'Univers de l'Asp. 922-2020	VALLEYFIELD Belle-Rive Luminaire 371-1301
BOUCHERVILLE Beam du Québec 449-9400	JOLIETTE A.C. Beaulac Inc. 759-0612	MONTRÉAL Asp. Central Deluxe 727-3773	MONTRÉAL La Maison des Bains (Mtl) 382-2427	REPENTIGNY Asp. Cent. Repentigny 582-2752	ST-EUSTACHE Aspirobec Milo 473-8742	STE-THÉRÈSE Asp. Cent. R. Lambert 435-6431	VARENNES Asp. Cent. de Varennes 652-3292
BROSSARD Asp. Multi-Service 443-4109	LAVAL Le Géant de l'Asp. 662-2196	MONTRÉAL Asp. Lafontaine 354-0505	MONTRÉAL Lavergne App. Mén. 276-2584	ST-BRUNO Asp. Cent. de la Seigneurie 653-9308	ST-JÉRÔME Asp. Central Expert 432-1330	TERREBONNE La Maison des Bains 471-5236	VILLE LASALLE Service Ent. Angrignon 364-4598

"La meilleure offre du monde" avec British Airways

Règlements officiels du concours.

1. Pour être éligible, il suffit de remplir un bulletin de participation officiel (les photocopies et fac-similés ne seront pas acceptés) et le faire parvenir à: World's Biggest Offer Contest, P.O. Box 2732, Station "A", Toronto, Ontario M5W 1H3. Les bulletins de participation doivent être reçus avant minuit, le 5 avril 1991. Des bulletins de participation supplémentaires sont mis à votre disposition dans les agences de voyages participantes et dans les billetteries British Airways à Montréal, Toronto et Vancouver.

2. Prix: Les prix seront attribués par région pour les vols de British Airways à destination de Londres au départ de Montréal, Toronto et Vancouver, le 23 avril 1991:

1. Les résidents de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan seront éligibles au tirage de billets aller-retour pour le vol de British Airways au départ de Vancouver.
2. Les résidents du Manitoba et de l'Ontario (sauf d'Ottawa) seront éligibles au tirage de billets aller-retour pour le vol de British Airways au départ de Toronto.
3. Les résidents du Québec, d'Ottawa et des Provinces Atlantiques seront éligibles au tirage de billets aller-retour pour le vol de British Airways au départ de Montréal.

Tous les prix incluent une paire de billets à destination de Londres et la première nuit d'hébergement à Londres, sur une base d'occupation double. Les gagnants et la personne qui les accompagne seront responsables de toutes autres dépense supplémentaires, y compris le transport depuis et vers le point de départ de British Airways. Les gagnants seront également responsables de l'obtention de leur visa ou passeport. Les prix devront être acceptés tels qu'attribués, ne sont pas transférables et ne peuvent être encaissés ou crédités. Les billets du concours ne s'appliquent à aucun programme bonis-voyages. Advenant le cas d'un participant sélectionné qui ne peut voyager le 23 avril 1991, le prix sera remis à un autre gagnant. (Note: les réservations effectuées jusqu'au 21 mars 1991 (date à laquelle débute le concours), pour les voyages à destination de Londres le 23 avril 1991 sur l'un des vols British Airways en question, seront honorées et sur une demande par écrit les passagers se verront remettre un bon à échanger envers l'achat d'un voyage avec British Airways. Ce bon sera valide pour une période d'un an à partir de la date d'émission. Ce bon aura une valeur équivalente à la portion du billet British Airways Canada-Londres. Les passagers auront le choix de soumettre ce bon à British Airways pour obtenir un remboursement du montant payé pour cette portion du voyage. Il n'y aura pas de remboursement offert pour le vol de retour.)

Chaque région recevra les prix suivants:

A. Au départ de Vancouver (vol B.A. no 084) 110 sièges en World Traveller et 55 chambres d'hôtel pour une nuit; 30 sièges en Club et 15 chambres d'hôtel pour une nuit; 6 sièges en Première et 3 chambres d'hôtel pour une nuit.* La valeur approximative de 2 billets aller-retour et une nuit d'hébergement à Londres. World Traveller: 2 586 $; Club 9 432 $; Première classe: 15 786 $.

B. Au départ de Toronto (vol B.A. no 092) 142 sièges en World Traveller et 71 chambres d'hôtel pour une nuit; 60 sièges en Club et 30 chambres d'hôtel pour une nuit; 14 sièges en Première et 7 chambres d'hôtel pour une nuit.* La valeur approximative de 2 billets aller-retour et une nuit d'hébergement à Londres. World Traveller: 2 030 $; Club: 8 144 $; Première classe: 13 242. $.

C. Au départ de Montréal (vol B.A. no 094) 114 sièges en World Traveller et 57 chambres d'hôtel pour une nuit; 30 sièges en Club et 15 chambres d'hôtel pour une nuit; 8 sièges en Première et 4 chambres d'hôtel pour une nuit.* La valeur approximative de 2 billets aller-retour et une nuit d'hébergement à Londres. World Traveller: 2 030 $; Club: 7 516 $; Première classe: 12 302 $.

3. Les gagnants seront sélectionnés lors d'un tirage au sort qui aura lieu à 13 h, le 8 avril 1991 à Mississauga en Ontario. Les bulletins seront regroupés par région et les prix seront attribués à chaque région en commençant par les billets en première classe et en terminant par ceux en classe World Traveller. Pour remporter le prix, les participants choisis devront avoir répondu correctement à la question épreuve d'ordre mathématique sur le bulletin de participation officiel. Vos chances de gagner dépendront du nombre de bulletins éligibles reçus de votre région. Les bulletins endommagés, illisibles, polycopiés ou provenant de sources non autorisées seront retirés.

4. Les gagnants seront immédiatement informés par la poste prioritaire à l'adresse inscrite sur le bulletin de participation et devront confirmer l'acceptation du prix dans les trois jours suivant la réception. Si la confirmation n'est pas reçue dans le délai prévu, British Airways offrira le prix à un autre participant sélectionné. Les gagnants devront signer une formule standard libérant British Airways de toutes responsabilités quant à l'attribution des prix. En soumettant leur bulletin de participation officiel, les gagnants consentent à ce que British Airways utilise leurs nom, adresse, photo et commentaires dans leur matériel de publicité sans autre forme de compensation.

5. Tous les résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité dans la province de leur résidence sont éligibles au concours, sauf les employés de British Airways et de ses agences de promotion et de publicité (et tous ceux avec qui ils sont domiciliés) et les membres du jury indépendant.

6. Les arrangements pour la remise des prix seront établis directement entre British Airways et les gagnants. British Airways ne peut garantir le retour à l'une des dates sélectionnées par un gagnant. Prière de noter que tous les vols de retour doivent être effectués au plus tard le 31 mai 1991.

7. La décision prise par les commanditaires du concours est irrévocable et aucun participant, sauf ceux sélectionnés, ne recevra de correspondance. British Airways n'est pas responsable des bulletins de participation perdus ou du courrier en retard. Tous les bulletins demeurent la propriété de British Airways et ne seront pas retournés.

8. Les résidents du Québec peuvent soumettre tout litige quant à la tenue et l'attribution des prix de ce concours publicitaire à la Régie des loteries et courses du Québec. Ce concours est assujetti aux lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Cette offre est sujette à l'approbation gouvernementale.

*Cette offre constitue le minimum de prix offerts dans le cadre de cette promotion. Dépendant des réservations avant la période du concours, il est possible que d'autres vols soient offerts comme prix.

VENTE DE SIÈGES D'ÉTÉ POUR LOS ANGELES ET VANCOUVER

339$* Aller retour / 4 DERNIERS JOURS

La vente prend fin le 26 mars

VANCOUVER DÉPARTS LES LUNDIS ET JEUDIS

LOS ANGELES DÉPARTS LES MERCREDIS

*Taxes canadiennes et américaines et TPS pour Los Angeles, 74$ *Taxes canadiennes et TPS pour Vancouver, 60$

les Ailes de l'Ouest Permis du Québec

Moyennant supplément vous pouvez utiliser nos vols de Vancouver ou Los Angeles à destination de San Francisco. Los Angeles et Las Vegas et effectuer votre retour de Vancouver ou de Los Angeles vers Montréal.

Nombre de sièges limité Consultez votre agent de voyages

Les cols bleus de Montréal au travail

■ Les Montréalais peuvent respirer. Peu importe qu'il y ait tempête de neige aujourd'hui, les cols bleus sont de retour au travail.

Les dirigeants syndicaux des 5 200 cols bleus de la Ville et de la CUM ont en effet fait parvenir un avis au ministre du travail, annonçant la fin de la grève à 16 h hier. Il s'agissait d'une grève rotative d'une journée dans le cadre des moyens de pression employés par le syndicat pour amener les patrons à la table de négociation.

Lors d'une manifestation des cols bleus jeudi soir, le président Jean Lapierre indiquait que, dans les prochains jours, le syndicat allait entreprendre, devant le conciliateur, une démarche concrète pour permettre la reprise sérieuse des pourparlers.

«Les patrons disent qu'ils veulent négocier, déclare le dirigeant syndical Michel Fontaine. On va s'assurer de la véracité de cette déclaration. Car nous, nous demeurons persuadés qu'ils ne veulent pas vraiment négocier sérieusement avant l'automne.»

On se rappellera que, le 8 février dernier, devant «l'intransigeance» de la Ville et de la CUM, la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) avait demandé au ministre du Travail la nomination d'un conciliateur, plutôt que de pénaliser davantage la population.

«On ne veut pas prendre le public en otage, explique M. Fontaine. C'est pourquoi, lors de la première grève rotative, nous sommes revenus au travail pour répondre aux besoins créés par une tempête de neige. Ce n'est pas le public qui doit souffrir car ce n'est pas lui qui est en cause ici. C'est l'administration de la Ville et de la CUM.»

Dans un Jardin des merveilles...

Des petits lapins pour vos bambins

Ils sont prêts à conquérir le coeur de vos tout-petits tellement ils sont adorables. L'enjôleur, le coquin et le tapageur, les petits lapins 'Dans un Jardin' complètent à merveille nos ensembles-cadeaux spécialement conçus pour Pâques. Faites-leur la surprise à «l'heure du bain» !



Petit lapin enjôleur
1 bain moussant aux fleurs 120 ml
1 bain moussant aux fruits 60 ml
1 lapin en peluche
25$ l'ensemble



Gros lapin coquin
3 bains moussants aux fruits 60 ml
1 savon miniature aux fruits
3 mini-perles de bain
1 corbeille en osier avec anse
1 lapin en peluche
35$ l'ensemble



Grand lapin tapageur
1 bain moussant aux fleurs 120 ml
1 lait parfumé aux fleurs 120 ml
1 savon aux fleurs 125 g
1 savon miniature
4 perles de bain
1 grande corbeille en osier avec anse
1 lapin en peluche
55$ l'ensemble

Offerts en parfum de fruits : Baies de Framboise, Fruits de la Passion, Mangue-Cassis, Mûre Sauvage, Pêche-Abricot, Pomme Verte, et en parfums de Fleur de Lotus, Fleur de Pommier et Fleur de Tilleul.

EN EXCLUSIVITÉ À VOTRE PARFUMERIE

Île de Montréal : Carrefour Angrignon (Ville LaSalle), Centre Rockland (Ville Mont-Royal), Place Bonaventure, Place Montréal Trust, Place Versailles, Place Vertu (Ville St-Laurent), Rue Greene (Westmount), Rue Laurier (Outremont), Rue St-Denis. **Rive-Sud** : Centre 2001 (St-Lambert), Mail Montenach (Beloeil), Les Promenades St-Bruno, L'Allée du Marché (St-Hyacinthe), St-Jean-sur-Richelieu, Les Promenades de Sorel. **Estrie** : Carrefour des Bois-Francs (Victoriaville), Carrefour de l'Estrie (Sherbrooke), Les Galeries Granby, Les Promenades Drummondville. **Rive-Nord et Laval** : Centre Laval, Place Rosemère, St-Sauveur-des-Monts, Galeries Joliette. **Mauricie** : Centre Les Rivières (Trois-Rivières), Rue des Forges (Trois-Rivières). **Québec Métropolitain** : Galeries de la Capitale (Québec), Galeries Chagnon (Lévis), Place Belle-Cour (Ste-Foy), Place Fleur de Lys (Québec). **Beauce** : St-Georges-de-Beauce. **Bas St-Laurent** : Carrefour Rimouski, Centre commercial Rivière-du-Loup. **Saguenay/Lac St-Jean** : Place du Royaume (Chicoutimi). **Côte-Nord** : Baie Comeau, Les Galeries Montagnaises (Sept-Îles). **Abitibi/Témiscamingue** : Place Rouanda (Rouyn-Noranda).

Siège social : 186, de Normandie, bureau 106, Boucherville (Québec) J4B 7J1 (514) 641-4635 **1 800 363-0594**. Franchises disponibles.

Boutiques Beauté Dans un Jardin Parfumeur à Paris

Consommation

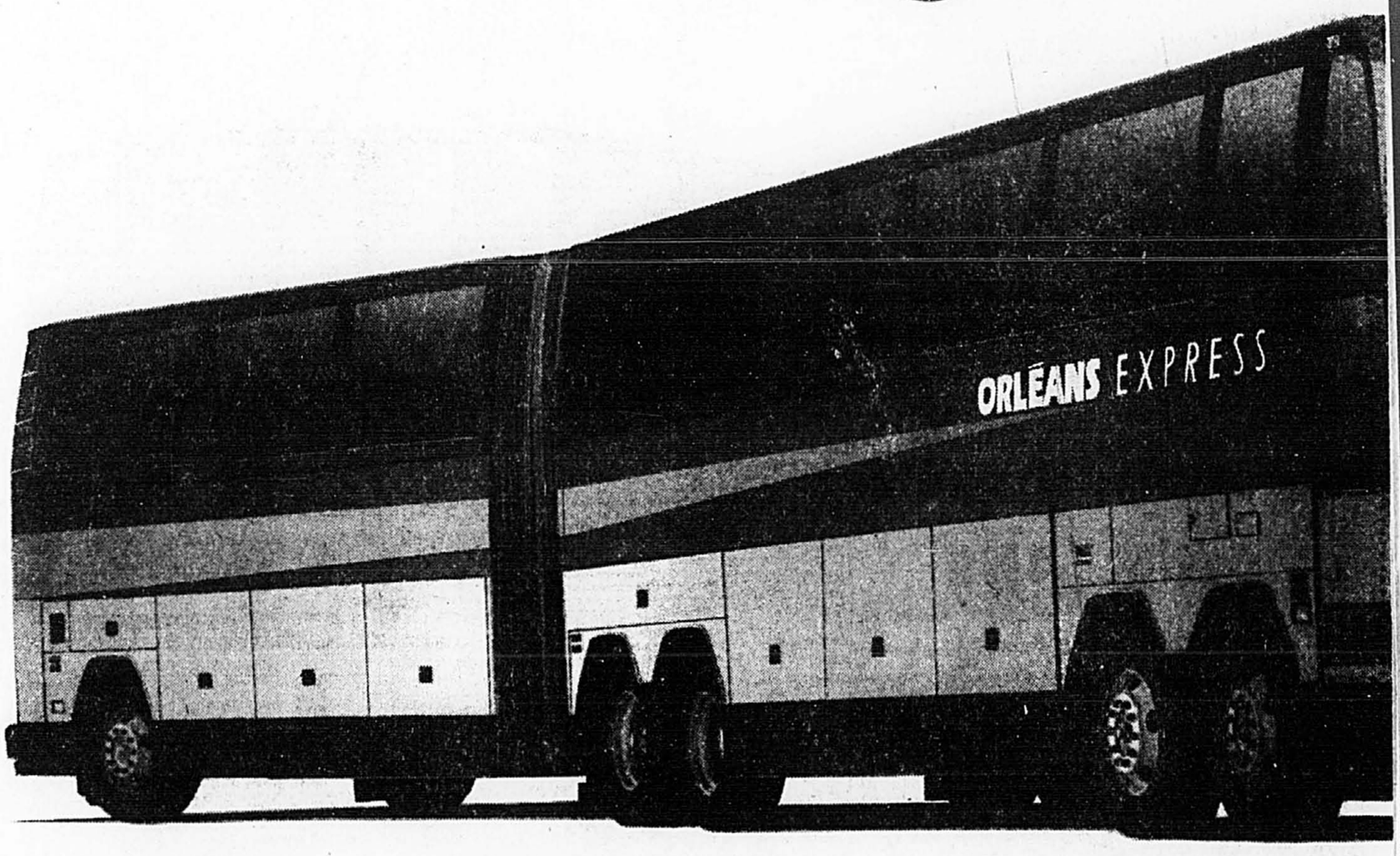
Mercredi, dans le cahier consommation, *La Presse* vous propose **Il y a du printemps dans l'air**



Un article signé **Danielle Bonneau**

La Presse

Des argume



La fréquence

Tous les jours, sept jours sur sept, à compter de 6 heures le matin, nous effectuons en moyenne plus de **60 départs entre Montréal et Québec.** Chez nous, vous êtes toujours assurés de partir: en effet dès qu'un autocar est complet nous en ajoutons un autre pour transporter les passagers additionnels.

La ponctualité

Le trajet express reliant Montréal et Ste-Foy s'effectue en **170 minutes.** Cela se traduit pour vous par des départs et des arrivées toujours à l'heure. La ponctualité de vos rendez-vous n'a d'égal que celle de nos chauffeurs.

L'efficacité

Il est important de pouvoir se déplacer de centre-ville à centre-ville sans perdre de temps. En ce sens, l'autocar est particulièrement rentable pour vous! **Travailler, lire, relaxer:** vous avez tout le loisir de gérer votre emploi du temps à l'abri du stress de la route et des tracas du stationnement.

L'économie

Selon le CAA-QUÉBEC, le coût moyen d'utilisation d'une voiture compacte est de 33,2¢ du kilomètre. Il en coûte ainsi **166$** pour faire les 500 kilomètres que représente l'aller-retour Montréal/Québec. Comparez avec **notre offre: 40,50$** aller-retour*. Imaginez les économies que vous pourriez réaliser!

L'attentat de Lockerbie aurait pu être évité, conclut une enquête

Agence France-Presse

DUMFRIES, Grande-Bretagne

■ L'attentat de Lockerbie contre un Boeing de la Pan Am (270 morts le 21 décembre 1988) aurait pu être évité par un contrôle approprié des bagages, dont l'un a explosé, provoquant la catastrophe, a indiqué hier la commission d'enquête sur les circonstances de l'attentat.

Selon les conclusions de cette enquête, menée pendant quatre mois et demi à Dumfries (Écosse) indépendamment de l'enquête criminelle, qui se poursuit, les contrôles des bagages à Francfort et à Heathrow (Londres) étaient insuffisants.

Se fier seulement aux contrôles par rayons X des bagages dans les deux aéroports constituait à l'époque de l'attentat un «défaut» dans les systèmes de sécurité qui, a remarqué le rapporteur de l'enquête, ne sont toutefois pas plus à blâmer, sauf preuve du contraire, à Londres et Francfort que dans tous les autres aéroports.

Selon le rapporteur, le commissaire John Mowat, le personnel chargé de la sécurité aurait dû s'assurer que chaque bagage correspondait bien à un passager.

La bombe, constituée de Semtex et dissimulée dans une radiocassette, se trouvait en effet dans une valise «probablement» arrivée à Francfort par un vol autre qu'un vol Pan Am et embarquée dans un Boeing 727 de la compagnie américaine à destination de Londres. Bagages et passagers avaient ensuite été transférés dans un Boeing 747 pour la dernière étape du voyage, à destination de New York.

Selon la commission d'enquête, les circulaires aux compagnies aériennes fournies par le ministère britannique des Transports n'insistaient pas suffisamment sur la possibilité d'un tel transfert de bagage piégé. Le ministère a en outre tardé à communiquer une description détaillée d'une radiocassette piégée identique à celle de l'attentat découverte peu avant par la police allemande.

Mais ces lacunes et ces retards ne sont pas directement mis en cause dans le rapport de la commission d'enquête. Celle-ci estime en outre que rien ne prouve que l'appel téléphonique mettant en garde contre un sabotage d'un avion de la Pan Am, reçu à Helsinki avant l'attentat, avait «une quelconque crédibilité».

1670 la Baie 1991

Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement!



Christian Dior présente

ÉQUITÉ

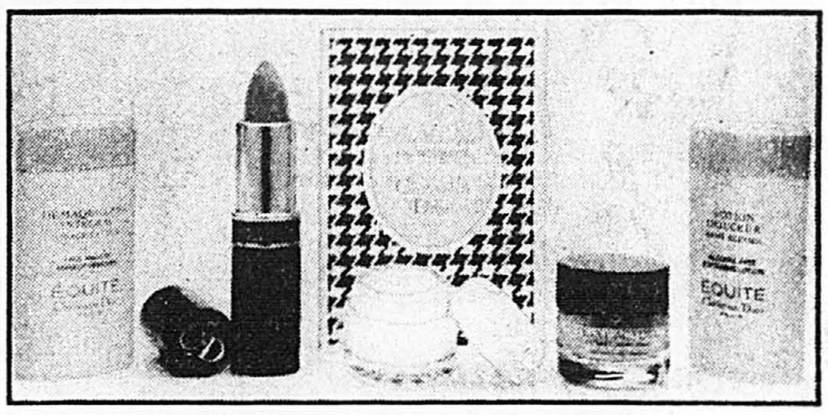
LE DÉMAQUILLAGE EFFICACE ET TOTAL

Christian Dior propose des produits de nettoyage de la peau naturels à base de plantes qui ne laissent pas de résidus. Résultat, une peau propre et fraîche. C'est simple et efficace! La collection comprend 6 produits convenant à tous les types de peau. Démaquillant Gel Fraîcheur, 200 ml; Démaquillant Intégral pour le visage et les yeux, 200 ml; Lotion Douceur, sans alcool, 200 ml; Tonique Vitalité, 200 ml; Pain de savon Velours, 100 g; et Lotion exfoliante, 100 ml. 17 $ à 24,50 ch.

PRIME EXCLUSIVE

À l'achat de 35 $ et plus de produits Christian Dior, vous recevrez, sans frais, un ensemble-cadeau comprenant: un rouge lèvres Excentrique; un Teint Actuel, rose tendre, 5 ml; une Lotion Douceur Équité, sans alcool, 14 ml; un Démaquillant Intégral Équité pour le visage et les yeux, 14 ml; une crème Icône pour peaux réactives, 3 ml; et une eau de toilette Diorissimo, 1,5 ml. Une prime par personne.

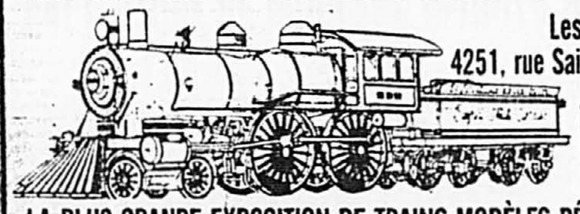
Produits de beauté, rayon 240. Magasin des Jardins Dorval excepté.



Offre en vigueur jusqu'au samedi 6 avril ou tant qu'il y en aura!

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!

EXPOSITION DE MODÈLES RÉDUITS À MONTRÉAL



Les 23 et 24 mars, au 4251, rue Saint-Urbain, Montréal

Adultes: 4$
Enfants: 1,50$
Personnes âgées: 1,50$
10 h - 17 h

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE TRAINS MODÈLES RÉDUITS AU QUÉBEC
POUR VENIR EN AIDE À L'ORGANISATION JEUNESSE AU SOLEIL
Rens.: Ivan Dow, en semaine 747-8487, maison 636-9665

FLORIDE
Pompano Beach



GRANDES VILLAS-CONDOMINIUMS NEUVES
1443 pi car., 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, balcon 10 x 20, **sur le golf,** près plage et tennis, site extraordinaire.
Possibilité d'autofinancer votre achat grâce à la location.

SOIRÉE D'INFORMATIONS TOUS LES MARDIS SOIRS, *sur réservations.*

Tél.: (514) 274-5165 ou 1-800-465-8332

nts de taille



L'engagement

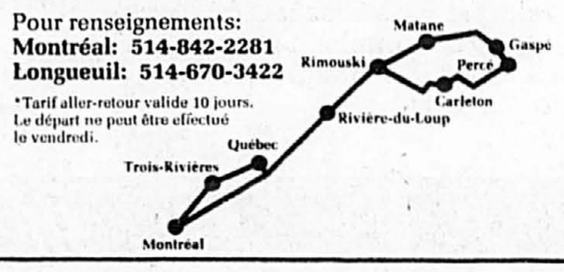
Notre philosophie est simple: vous offrir le meilleur produit en matière de transport interurbain et prendre tous les moyens pour vous donner un service de taille à tous les niveaux. Notre engagement: **travailler à devenir meilleur encore.**

Le réseau

Depuis le 5 juillet 1990, ORLÉANS EXPRESS dessert l'axe Montréal/Québec sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que les régions du Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Pour renseignements:
Montréal: 514-842-2281
Longueuil: 514-670-3422

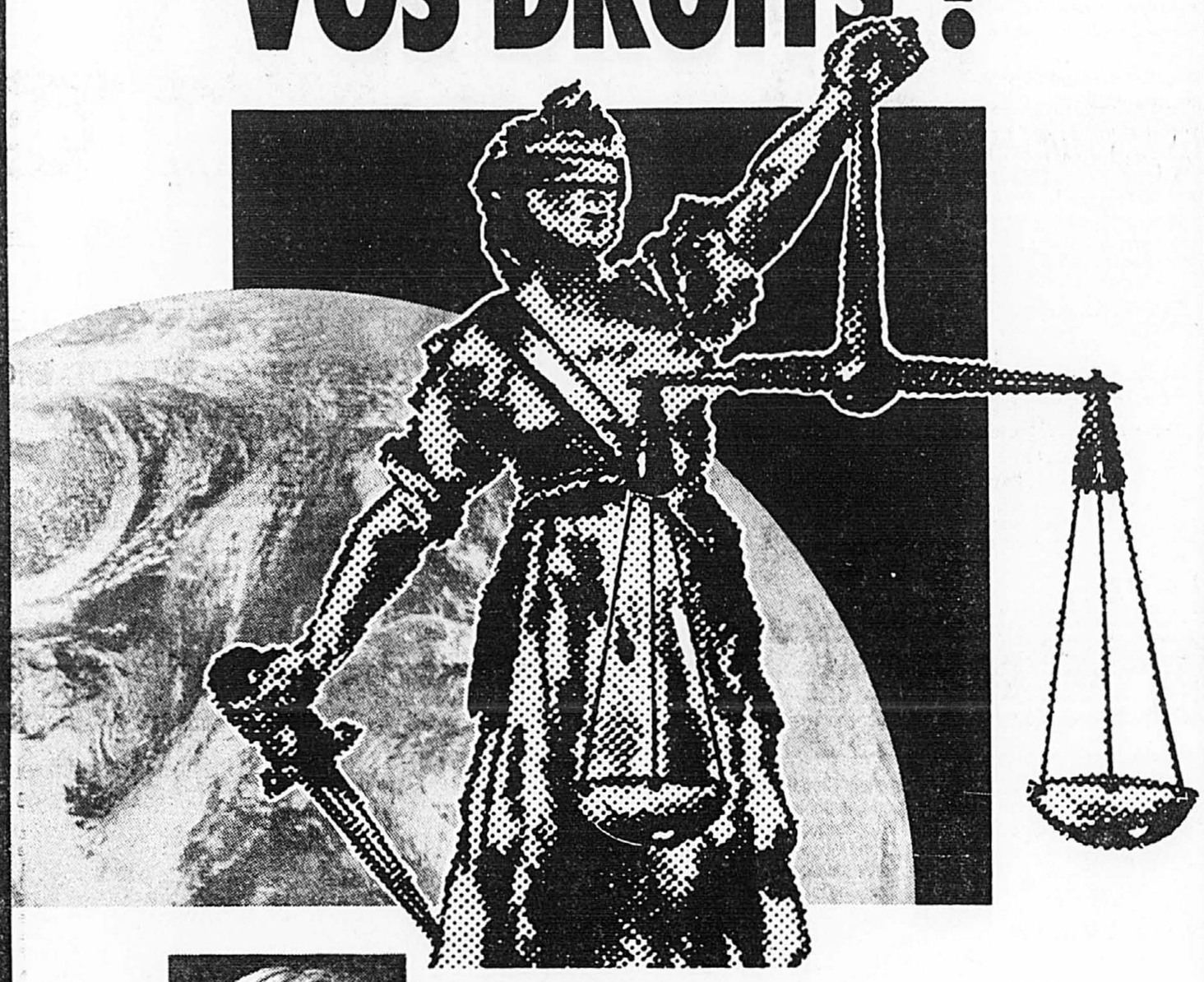
*Tarif aller-retour valide 10 jours. Le départ ne peut être effectué le vendredi.



ORLÉANS EXPRESS

ÉMISSION SPÉCIALE

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS ?





Un professeur de 65 ans peut-il refuser la retraite ? Et un témoin de Jéhovah une transfusion sanguine pour son enfant ? Un père a-t-il droit aux allocations familiales ? Et un commerçant de faire de l'affichage érotique ?

Neuf ans après l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, Anne-Marie Dussault répond à ces questions et bien d'autres dans un grand dossier d'information.

LA LOI DES LOIS
Demain 20h00

Réalisateur-coordonnateur : Denis Boucher

Radio-Canada
Télévision

POUR **VOUS** AVANT TOUT

Un Polonais se castre dans la cathédrale

Agence France-Presse

VARSOVIE

■ Un jeune Polonais de 22 ans s'est émasculé publiquement, vendredi matin, dans la cathédrale de Szczecin (nord-ouest), pour protester contre un projet de loi anti-avortement, a rapporté l'agence PAP.

Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a accompli son geste d'auto-mutilation dans une chapelle de l'édifice religieux. Il a été transporté à l'hôpital de l'Académie de médecine de Szczecin.

Une proposition de loi interdisant l'avortement et soutenue par la très influente Eglise catholique est en discussion à la Diète (chambre des députés). Prévoyant une peine de deux ans de prison pour les médecins, elle a déjà été adoptée par le Sénat. Selon les sondages, une majorité de Polonais est toutefois partisan de la liberté de l'avortement.

URGENT

ENCAN PUBLIC

RÉGION DE MONTRÉAL

Conformément à la réglementation de Douanes et accise Canada, article 84 (1) (2) de la loi sur le tarif des douanes, chaque pièce est étiquetée et indique le pays d'origine et le contenu en fibres.

LIQUIDATION IMMÉDIATE
d'un chargement aérien

À la demande des banques, nous liquiderons les biens sur place aux entrepôts aériens.

Marchandises dédouanées par le gouvernement canadien
Droits et taxes dûment acquittés

TAPIS PERSANS
DE VALEUR, AUTHENTIQUES, FAITS MAIN

Splendides tapis de soie et autres tapis d'Orient. La collection comprent des Qom, Ispahan, Kashan, Nain, Tabriz, Shiraz, Heriz, Kerman, Bidjar, Baktiar, Mashad, Belouch, Hamadan, Yazd, Sarough, Afshar, Senneh, Ardebil, Turkeman, Abadeh, Ushak, Kashmiri soie, Bokhara, Josheghan, Qashghai, tapis afghans, tapis de passage, et des centaines d'autres tapis neufs, antiques, en laine et soie, de toutes dimensions et couleurs, valant de 50$ à 100 000$ pièce, pour liquidation, paiement et enlèvement immédiats.

- 10 % de frais de transport et de manutention ajoutés au prix d'achat
- pièce d'identité requise pour inscription et exonération de la taxe aux marchands
- conditions de paiement: comptant, principales cartes de crédit, chèques visés.

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal, Qc

Dimanche 24 mars 1991
Exposition: midi Encan: 13 h

Pas de mise à prix **Nous payons la TPS**

LES OEUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC - 1990-1991

LISTE DES GAGNANTS — 16 MARS 1991

1er prix: Argent comptant Valeur : 50 000 $	**No: 0986528**	**Rita Rousseau** 11, av. du Moulin St-Pacôme (Qc) G0L 3X0
2e prix: Chevrolet Lumina APV 1991 Valeur : 28 834 $	**No: 0005349**	**Mauril Huet** 48, boul. de la Montagne Gaspé (Qc) G0C 1R0
3e prix: Mercury Sable GS 1991 tout équipée Valeur : 26 118 $	**No: 0300540**	**Léopold Boulanger** 286, des Mouettes Pointe-au-Père (Qc) G0K 1G0
4e prix: Honda Berline DX 1991 Valeur : 17 756 $	**No: 0860116**	**Jean-Marie Landry** 1313, St-Cyrille Normandin (Qc) G0W 2E0
5e prix: Hyundai Sonata GL 1991 tout équipée Valeur : 17 434 $	**No: 0326034**	**Yolande Goudreau** 1229, Esplanade Sherbrooke (Qc) J1H 1S9
6e prix: Bateau 16' moteur Evinrude 60 HP avec remorque Valeur : 11 420 $	**No: 0613982**	**Bernadette Lesieur** 200, rang St-Louis Valmont (Qc) G0X 3J0
7e prix: Roulotte Bonair 14' 1991 Valeur : 10 475 $	**No: 0376162**	**Jeannine Côté** 217, Principale St-Luc, Bell. (Qc) G0R 1L0
8e prix: Argent comptant Valeur : 10 000 $	**No: 0903106**	**Gilles Jolin** 44, des Saules Granby (Qc) J2J 8C8
9e prix: Ordinateur Apple Macintosh plus - tout équipé imprimante (Diskwriter) Système de son Sony avec lecteur à cassette compact Valeur : 8 886 $	**No: 0858858**	**Robert Bouchard** 1081, d'Angoulême Chicoutimi (Qc) G7H 5A2
10e prix: 2 manteaux de fourrure Chat sauvage - homme-femme Valeur : 8 720 $	**No: 1001222**	**Jean Duguay** 647, boul. St-Charles Drummondville (Qc) J2C 4Y2
11e prix: Tracteur de jardin Club Cadet 1320 Valeur : 5 357 $	**No: 0097295**	**Gérard Mathieu** 347, de l'Église Napierville (Qc) J0J 1L0
12e prix: Crédit voyage Valeur : 5 000 $	**No: 0129979**	**Léonard Rivest** 193, de la Seigneurie est Ste-Blandine (Qc) G0K 1J0

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX GAGNANTS ET NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES À LA POPULATION POUR SON ENCOURAGEMENT ET LA RÉUSSITE DE CETTE CAMPAGNE

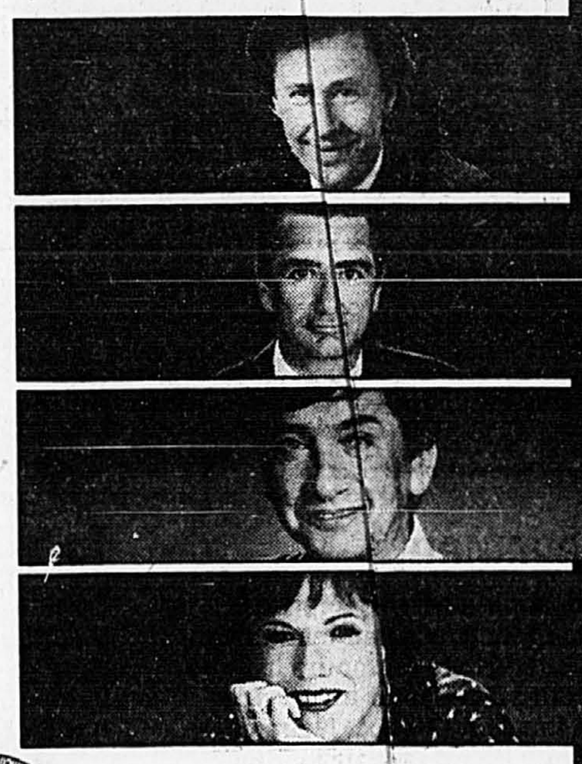
DU
MATIN AU SOIR
POUR TOUT
SAVOIR

Les radiojournaux
avec Raymond Archambault
Pour être en prise directe avec l'actualité.
Tous les jours, d'heure en heure.

Le midi-10
avec Michel Lacombe
Du lundi au vendredi 12h10
Une tribune téléphonique à votre écoute. Les sujets chauds et les grands dossiers, on en parle. Ensemble.

Montréal-Express
avec Gérard Gravel
Du lundi au vendredi 16h05
Un retour à la maison bien informé. La météo, la circulation, la scène culturelle et les derniers développements de l'actualité.

Les Actualités
avec Marie-Hélène Poirier
Du lundi au vendredi 17h50
Pour comprendre les événements marquants de la journée ici et sur la scène internationale.



Radio-Canada
CBF 690

on en parle

La situation revient à la normale à l'urgence de l'hôpital Notre-Dame

LILIANNE LACROIX

■ «Nous étions débordés, oui, mais jamais nous n'avons eu l'intention de fermer complètement l'urgence de l'hôpital. Nous comptions seulement demander au public de nous donner un peu de répit pendant 24 heures, question de nous permettre de reprendre notre souffle. Si le cas n'était pas trop grave, nous voulions donc demander aux gens de se diriger vers une autre institution».

Admettant volontiers que l'hôpital avait commis un impair en diffusant hier un message laissant croire à une fermeture complète de l'urgence, le directeur-général de l'hôpital Notre- Dame, M. Marcel Labbée, a tenu à faire savoir que les choses étaient revenues à la normale.

«Hier (jeudi), une bonne cinquantaine de malades attendaient d'être vus à l'urgence à cette heure-ci (environ 16h). Aujourd'hui, nous n'en avons plus que quinze et nous tenons à remercier la population de sa collaboration.»

Selon lui, aucun détournement n'a été effectué auprès d'Urgence-Santé. «Les cas qui arrivent par ambulance sont toujours assez graves et il n'était pas question pour nous de les envoyer ailleurs, explique M. Labbée. Mais je dois avouer que les ambulanciers ont sans doute eus aussi capté le message diffusé hier puisque le nombre de leurs visites a réduit considérablement pendant les 24 heures suivantes.»

Qu'il soit dû ou non à la confusion créée par le message de jeudi, le peu d'achalandage des dernières 24 heures a permis de décongestionner l'urgence de l'hôpital et au service de «retomber sur ses pattes».

«Malgré la semaine difficile qu'on a vécue, précise M. Labbée, très peu de malades ont séjourné longtemps à l'urgence. En fait, il n'y a eu qu'un cas où le séjour a dépassé 48 heures.»

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le centre de recherche de l'hôpital Douglas propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes (hommes ou femmes) souffrant de la maladie d'Alzheimer. Si l'un de vos parents (ou amis) est âgé de 50 à 79 ans, vit à la maison et souffre de la maladie d'Alzheimer, il peut bénéficier de notre programme de recherche. La confidentialité est assurée et le tout est sans aucuns frais. **Pour plus d'informations, s.v.p. contactez Margot Parra à 761-6131 poste 23333, lundi au vendredi 9:00 à 4:00.**

INVITATION SPÉCIALE À TOUS LES FIDÈLES À LA CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

- **le MERCREDI SAINT,** 27 mars, à 20h, la MESSE CHRISMALE sera concélébrée par plus de 300 prêtres sous la présidence de l'archevêque de Montréal Monseigneur Jean-Claude Turcotte
- **le JEUDI SAINT,** 28 mars, à 20h, la Cène du Seigneur sera présidée par Monseigneur André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire
- **le VENDREDI SAINT,** 29 mars, à 15h, la méditation du Chemin de la Croix sera animée par Monseigneur André-Marie Cimichella
  à 17h, Monseigneur Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire, présidera l'Office du Vendredi Saint
- **le SAMEDI SAINT,** 30 mars, à 20h, Monseigneur Jean-Claude Turcotte présidera la Vigile Pascale
- **le DIMANCHE DE PÂQUES,** 31 mars, à 11h, la messe de la Résurrection sera présidée par Monsieur le chanoine Pierre Saint-Cyr, curé de la Cathédrale

Pour informations, appelez au ***866-1661***

FINANCEMENT DISPONIBLE

Une piscine creusée en fibre de verre monocoque pour le prix d'une piscine en toile

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

pour aussi peu que

$11,900.

GARANTIE 20 ANS

QUANTITÉ LIMITÉE

UN CHOIX EXTRAORDINAIRE

PRINCESSE 13 x 30

INCLUANT

INSTALLATION MARCHES INCORPORÉES
SYSTÈME DE FILTRATION
ÉCUMOIRE ÉQUIPEMENT DE MAINTENANCE
(Bain tourbillon SPA disponible)

CLASSIQUE 13 x 30

Montjoie MC

RIVE-SUD
1555, Boul. de l'Industrie
(Sortie 109 de l'autoroute 20)
Beloeil

464-2747/875-8490
LES PISCINES AQUA FIBRE INC.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

Nous avons reçu le mandat de liquider aux enchères publiques une grande quantité de tapis de Perse comprenant des Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara et plusieurs autres provenant d'Iran, du Pakistan et de Chine. Valeur de 100$ à 40 000$ pièce. Douanes Canada impose des droits et taxes, marchandises dédouanées par un courtier cautionné des douanes. Les tapis seront vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. TPS inclus.

DIMANCHE 24 MARS À 13h30
(inspection 1 heure avant)

AUBERGE RAMADA CENTRE-VILLE
1005, RUE GUY, MONTRÉAL, GRAND SALON
Les Encans S. Butt Encanteurs, Liquidateurs **861-8967**

Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec ID. Frais de manutention de 10% exigés.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Pourquoi achèteriez-vous un *clone* quand pour le même prix

L'outil idéal pour le traitement de textes (Word, WordPerfect), chiffrier (Lotus) et pour la majorité des jeux.

60% de réduction sur le prix suggéré



L'ordinateur personnel XT P3120 de Philips

Processeur 8088, 10 Mhz.
768 Ko. de mémoire vive
1 lecteur 3.5", 1.44 Mo.
MS-DOS 4.01
Carte graphique ATI GS
Moniteur monochrome ambre
Clavier 101 touches
1 an de garantie

499,00 $ PRIX MEMBRE

En option :
- lecteur 5.25", 360 Ko.
- disque fixe 20 Mo.
- moniteur couleur

vous pouvez vous procurer la renommée, la fiabilité et la garantie Philips?

PHILIPS

DEVENEZ MEMBRE

coopoly

Succursale informatique
3744, rue Jean-Brillant, Montréal, Tél. : 340-4487

L'ANGLAIS À McGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 29 avril 1991. Choisissez l'horaire qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR
- 18 h à 21 h deux fois par semaine pour 8 semaines.

COURS DE MIDI
- 12 h à 14 h trois fois par semaine pour 8 semaines.

COURS DU SAMEDI
- 9 h à 15 h pour 9 semaines.

DROITS: 217 $.

IL EST NÉCESSAIRE QUE TOUT ÉTUDIANT PASSE UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR PRENDRE CES COURS. LES PLACES SONT LIMITÉES.

Dates des tests: les 8 et 16 avril à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez remplir et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 10$ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date de test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:
Veuillez cocher l'une des dates suivantes:
☐ **le 8 avril** ☐ **le 16 avril**

NOM .....

ADRESSE .....

..... Code postal

TÉL. (jour) .....

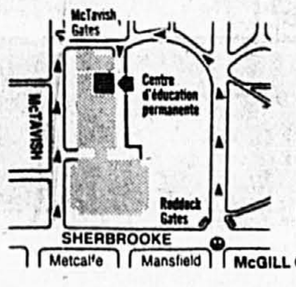
Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10$. Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction

salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
Tél.: (514) 398-6160

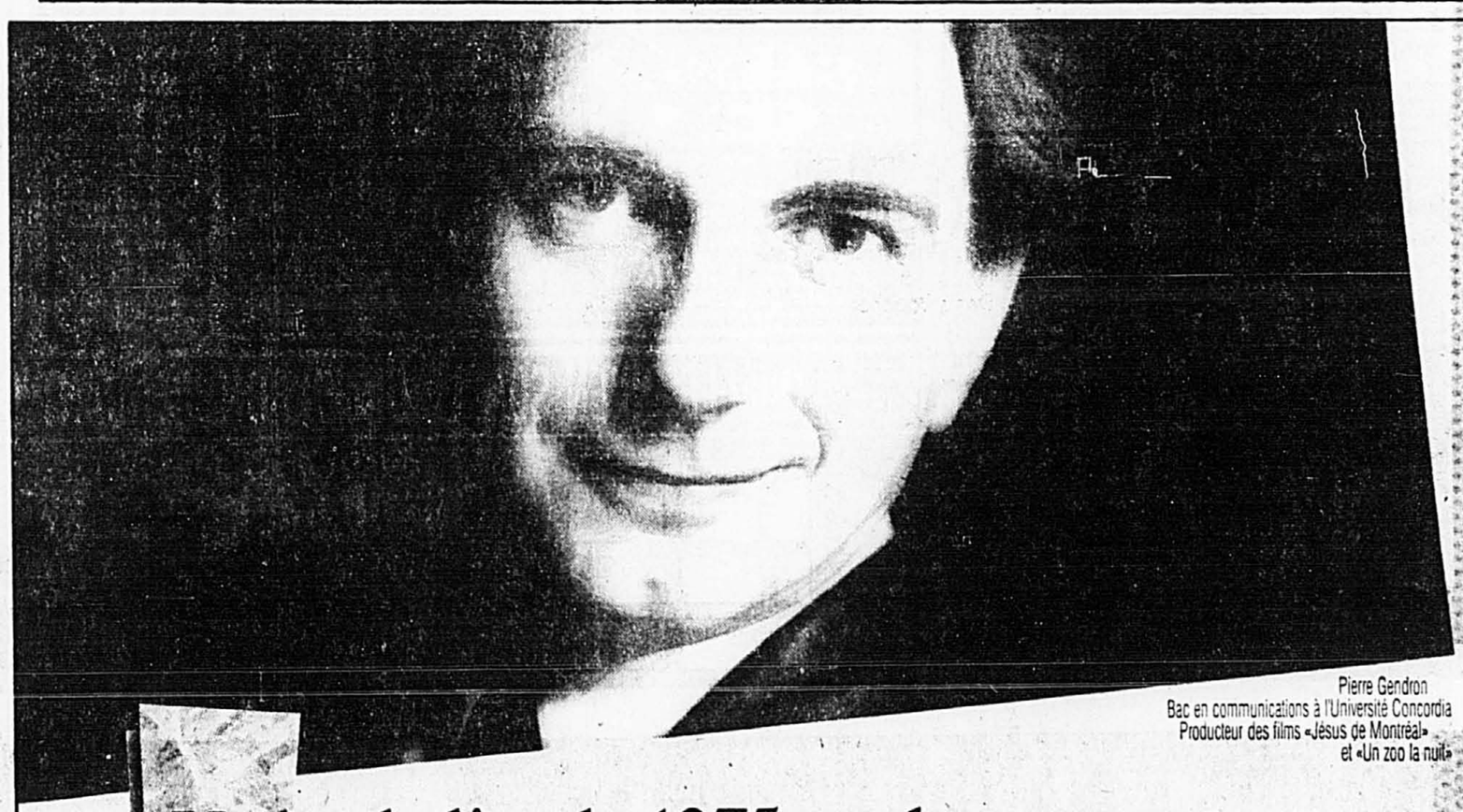
Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours pour la session de printemps, veuillez appeler le **398-3725.**



POUR S'Y RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.



Pierre Gendron
Bac en communications à l'Université Concordia
Producteur des films «Jésus de Montréal» et «Un zoo la nuit»

Un bachelier de 1975 est devenu un grand producteur de cinéma

Pierre Gendron ne s'est pas improvisé producteur du jour au lendemain, mais sa vocation cinématographique est née alors qu'il faisait ses études en communications à l'Université Concordia.

«Mes études à Concordia m'ont permis à la fois de cerner mes désirs et d'élargir ma vision du monde... Ce fut l'éveil de ma créativité, le pont qui a relié l'éducation à la passion. À Concordia, j'ai acquis la confiance en même temps que la connaissance.»

Choisir d'étudier à Concordia, c'est se donner un maximum de chances pour réussir : Un enseignement de haut niveau, réputé pour son approche créative couvrant les domaines des affaires, des communications, de la psychologie, des beaux-arts et du génie... Un encadrement de professeurs enthousiastes et disponibles... Une préparation concrète, résolument tournée vers l'avenir... Des programmes souples favorisant les études à temps partiel... Voilà pourquoi on choisit Concordia dans les années 90. Voilà pourquoi on en sort gagnant!

UNIVERSITÉ Concordia

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

L'Hôpital Charles-Lemoyne reçoit une subvention de 1 million

Presse Canadienne

GREENFIELD PARK

■ L'Hôpital Charles-Lemoyne, nouvellement affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a reçu hier une subvention de près d'un million de dollars pour agrandir ses locaux.

La subvention de 975 000 $ arrive à point, puisque le petit hôpital, situé à Greenfield Park, fête son 25e anniversaire.

La Montérégie obtient ainsi son premier hôpital universitaire, après des années de démarches, soulignait le directeur général de l'hôpital, M. Jean-Pierre Montpetit.

C'est d'ailleurs le ministre responsable de la Montérégie, ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, qui est venu remettre le chèque, au nom du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À cause de son développement ultra-rapide et récent, la rive sud de Montréal est reconnue pour manquer de médecins et de services médicaux, malgré ses 1 200 000 citoyens.

Le ministre Bourbeau soulignait lui-même que la région «avait développé une certaine résignation» au fil des ans, comme si elle savait que «les interventions sérieuses ne se pratiquaient que sur l'île de Montréal».

L'hôpital a toutefois réussi à se jumeler avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke; l'entente était officialisée hier.

Les premiers résidents stagiaires arriveront à Greenfield Park dès le mois de juillet.

Pour accueillir les nouveaux résidents et les professeurs de médecine, l'hôpital devra être agrandi. Au total, les travaux d'aménagement coûteront quelque 1,32 million $, défrayés en partie par la subvention. Le reste viendra de la fondation de l'hôpital, de l'établissement même et du Conseil régional.

Le Dr Michel Bureau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a de son côté souhaité faire de l'Hôpital Charles-Lemoyne «un nouveau campus d'enseignement qui rayonnera sur toute la Montérégie». Il a même qualifié de véritable «mutation génétique» la conversion de l'institution en hôpital d'enseignement, après 25 ans.

L'annonce de la subvention a fait se déplacer plusieurs députés de la région, péquistes comme libéraux, dont Mme Pauline Marois (Taillon), MM. Jean-Pierre St-Onge (Lapinière), François Beaulne (Bertrand) et Denis Lazure (Laprairie). Plusieurs maires ou représentants municipaux étaient également présents.

Service téléphonique pour les inondations

■ Dans la région montréalaise, le débit des rivières et du Saint-Laurent a légèrement augmenté hier, mais le ministère de l'Environnement du Québec ne signalait aucun problème dû au dégel.

Le fleuve charriait hier matin 10 720 mètres cube d'eau à la seconde et la rivière des Mille-Iles, 303, selon le service téléphonique automatisé que le ministère met à la disposition du public (composer le 627-7406) jusqu'à la mi-avril.

FAITES-NOUS UNE OFFRE

MESSAGE IMPORTANT
NE MANQUEZ PAS VOTRE DERNIÈRE CHANCE !!!

4 DERNIERS JOURS
NOTRE VENTE SE TERMINE LE MERCREDI 27 MARS à 18 h !!!

HÂTEZ-VOUS! IL NE RESTE QUE 4 JOURS AVANT LE RETOUR DE PAPA!

«AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE»

AIDEZ-NOUS À CRÉER DE L'ESPACE ET VOUS SEREZ GAGNANTS

«Papa est en voyage pour l'achat de nouvelle marchandise et il insiste que l'on CRÉE DE LA PLACE! C'est la raison pourquoi vous pouvez

NÉGOCIER VOTRE PROPRE PRIX!

Faites-nous une offre pour l'article choisi dans tous nos rayons: Draperies, rideaux, stores verticaux et vénitiens, stores de toile, stores plissés, literie, douillettes, couvre-lits, duvets et accessoires de salle de bain!»

STORES HORIZONTAUX* PVC 1" OLYMPIC en vinyle de 1re qualité* 3 couleurs décoratives

16x45	2.99	40x45	10.99
20x45	3.49	48x45	10.99
24x45	3.99	54x45	17.99
27x45	4.99	60x45	
36x45	6.99		21.99
16x64	6.99	40x64	13.99
20x64		48x64	14.99
24x64	7.99	54x64	19.99
27x64	7.99	60x64	18.99
36x64	10.99	72x64	27.99
16x78	19.99	40x78	44.99
20x78	24.99	48x78	47.99
24x78	29.99	54x78	49.99
27x78	34.99	60x78	59.99
36x78	42.99	72x78	69.99

À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

FAITES UNE OFFRE!

STORES* HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM POLO* en stock, 3 couleurs décoratives 1re qualité

20x45	3.99	36x45	45.99
24x45	8.99	40x45	12.99
27x45	9.99	42x45	
30x45	8.99		49.99
20x64		36x64	23.99
	9.99	38x64	26.99
27x64	13.99	42x64	27.99
30x64	16.99	72x64	56.99
20x78	14.99	38x78	42.99
24x78	18.99	38x78	44.99
27x78	24.99	42x78	52.99
30x78	28.99	72x78	78.99

FAITES UNE OFFRE!

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

STORES VERTICAUX

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½"* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 24.99	VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK, 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 38.99 l'ens.	VERTICAUX PVC RIGIDE POUR PORTE-PATIO 19.99 l'ens.	VERTICAUX EN 3½"* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 48.99 l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"* EN STOCK, 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 43.99
VERTICAUX EN TISSUS* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 29.99 l'ens.	VERTICAUX DE LUXE* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 45.99 l'ens.		VERTICAUX MIROIR DE LUXE* 75" x 84", or ou argent POUR PORTE-PATIO 139.99	*La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour selon le stock.

FAITES UNE OFFRE!

STORES PLISSÉS EN TISSU 7 couleurs en stock

18x45	14.99	18x64	19.99
20x45	16.99	20x64	21.99
23x45	18.99	23x64	22.99
24x45	19.99	24x64	24.99
26x45	20.99	28x64	
27x45	21.99		
30x45	22.99		29.99
31x45		31x64	31.99
	25.99	35x64	32.99
38x45	26.99	36x64	33.99
40x45	27.99	38x64	38.99
44x45	31.99	40x64	41.99
48x45	33.99	44x64	43.99
54x45	38.99	48x64	44.99
60x45	44.99	54x64	49.99
64x45	55.99	60x64	55.99
72x45	66.99	64x64	66.99
		72x64	77.99

FAITES UNE OFFRE!

STORES DE TOILE STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ

Grandeur	Unis	Frange
28¼ x 58	9.99	14.99
37¼ x 70	12.99	18.99
37¼ x 82	14.99	
43¼ x 70	15.99	
43¼ x 82	17.99	2.99
48¼ x 70		24.99
48¼ x 82		27.99
55¼ x 70		31.99
55¼ x	27.99	34.99
6	27.99	36.99
	29.99	36.99
1 x 58	30.99	39.99
3¼ x 70	31.99	41.99
78¼ x 70	49.99	59.99
85½ x 70	59.99	79.99
97½ x 70	69.99	89.99

POUR PORTE PATIO 73¼ x 90" 49.99

FAITES UNE OFFRE!

COUVRE-DUVETS Motifs imprimés assortis Réversible, nouvelle sélection!

Simple	24.99
Double	29.99
Reine	34.99
Roi	42.99

FAITES UNE OFFRE!

DOUILLETTES FORMAT GÉANT Simple, Double ou Reine Rég.: 64.99 - 84.99 *N'importe quelle grandeur* 29.99

FAITES UNE OFFRE!

DUVETS D'OISEAUX AQUATIQUES

Simple	21 oz	107.99
Double	27 oz	137.99
Reine	30 oz	157.99
Roi	36 oz	187.99

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO Polyester/coton

Simple	14.99	l'ens.
Double	21.99	l'ens.
Reine	27.99	l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

ÉDREDONS CONTINENTAL Edredon de style scandinave 100% HOLLOFIL™

Simple	58.49
Double	68.49
Reine	88.49
Roi	123.49

FAITES UNE OFFRE!

STORES, VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à ½ PRIX | Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATIS | Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATIS | Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATIS

L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

DRAPERIES À PLIS FRANÇAIS 150" x 95", prêts à poser Rég.: 59.99-129.99 Spécial 29.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

RIDEAUX DE CUISINE Décorez votre cuisine avec des motifs dernier cri '91! Rég.: 29.99 -39.99 60" x 12" valence 60" x 24" panneau 16.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

RIDEAUX DE DOUCHE À DOUBLE PANNEAU *par Banyo* Avec valence, doublure et attaches. Rég.: 49.99 -69.99 29.99 l'ens.

FAITES UNE OFFRE!

NOUS FABRIQUONS LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, STORES DE TOILE ET STORES PLISSÉS QUELLE QU'EN SOIT LA DIMENSION, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

BOUL. MÉTROPOLITAIN | BOUL. IBERVILLE | BOUL. ST-MICHEL | BOUL. ST-JOSEPH 3500 | BOUL. PIE IX | SHERBROOKE EST | DAVIDSON

UNE SEULE ADRESSE VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

VISA | AMERICAN EXPRESS | MasterCard | TeleCheck

CHÈQUES ACCEPTÉS

La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour, selon le stock.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion? Compagnies établies seulement.

Finance Rapide Cie Ltée

342-4488

DES APRÈS-MIDI PLEINS D'ESPRIT

L'ESPRIT ET LA MATIÈRE

Jacques Languirand plonge avec aisance dans les profondeurs de l'âme humaine. Il a le discours et la méthode pour un nouvel art de vivre.

Par quatre chemins
Du lundi au vendredi **13h04**



ÉTATS D'ESPRIT

Le mot vif. L'oeil alerte. L'as de la formule-choc scrute la société qui l'entoure. C'est 100% Bazzo.

Et quoi encore!
Du lundi au vendredi **14h04**



JEUX DE L'ESPRIT

Extérieur jour. Par ici les sorties! Suivez Winston Mc Quade dans les coulisses du Montréal culturel.

Radar
Du lundi au vendredi **15h04**



Radio-Canada CBF 690

ouvert parle

Un panier d'idées pour Pâques!



FRITO LAY
Croustilles
• Doritos • Cheetos
• Fritos • Hostess
• Ruffles
190 g-200 g
AU CHOIX

.99



LAPIN SOLIDE EN CHOCOLAT AU LAIT PUR
400 g

1.39



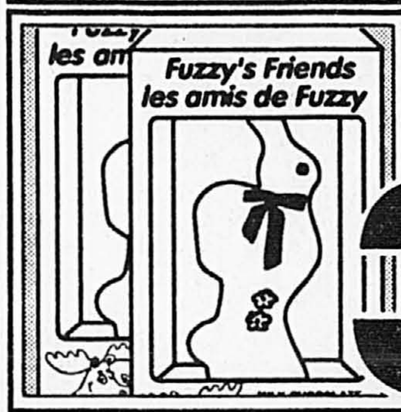
MONTCLAIR
Eau minérale gazéifiée
750 ml
AU CHOIX

.69



MOULES EN CHOCOLAT AU LAIT PUR
• MARIO
• COPAIN
PJC JEAN COUTU
300 g
AU CHOIX

4.99



MOULE EN CHOCOLAT "LES AMIS DE FUZZY"
ALLAN
375 g

3.99



MOULES EN CHOCOLAT AU LAIT PUR
• LAPIN
• ÉCUREUIL
PJC JEAN COUTU
400 g
AU CHOIX

5.99



MOTT'S CLAMATO
Cocktail de jus de tomates et palourdes
1 L AU CHOIX

1.69
Exempté de T.P.S.



TASTER'S CHOICE
Café instantané
150 g
AU CHOIX

4.69
Exempté de T.P.S.

ÉCONOMISEZ 80¢

à l'achat de chocolats **POT OF GOLD**, 450 g



5.49 AVEC COUPON — SANS COUPON **6.29**

Limite 1 coupon par client
Valide du 24 au 30 mars, 1991
• Le crédit de T.P.S est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement: A.C. Nielsen 16309278

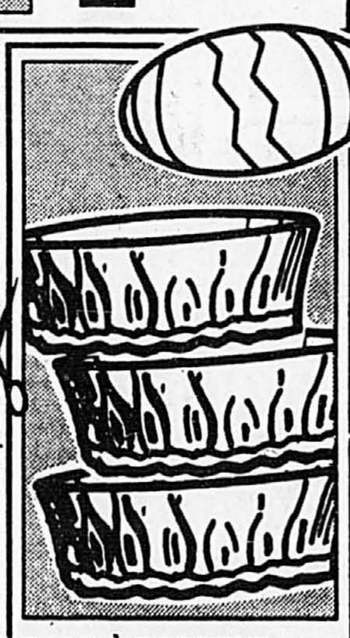
ÉCONOMISEZ 60¢

à l'achat d'arachides rôties à sec **PLANTERS**, 450 g



2.49 AVEC COUPON — SANS COUPON **3.09**

Limite 1 coupon par client
Valide du 24 au 30 mars, 1991
• Le crédit de T.P.S est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement: A.C. Nielsen 16309643



BOLS À DESSERT NAPPY

3/.99



PAPIER D'ALUMINIUM
PJC JEAN COUTU
12" x 25'

.79

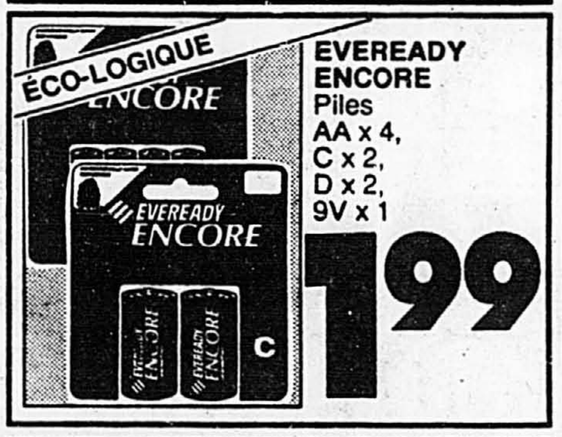


NETTOYEUR POUR TOILETTE PERSONNELLE
350 ml
AU CHOIX

.89



25% DE RABAIS
sur assiettes, verres, coutellerie jetables
PJC JEAN COUTU
AU CHOIX



EVEREADY ENCORE
Piles
AA x 4,
C x 2,
D x 2,
9V x 1

1.99

ÉCONOMISEZ 50¢

à l'achat de la crème à raser **FOAMY** de **GILLETTE**, 200 ml



.99 AVEC COUPON — SANS COUPON **1.49**

Limite 1 coupon par client
Valide du 24 au 30 mars, 1991
• Le crédit de T.P.S est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement: Gillette Canada 04002693004

ÉCONOMISEZ 60¢

à l'achat de rasoirs jetables **GOOD NEWS!, GOOD NEWS! PLUS** ou **DAISY PLUS**, 10 + 2.
AU CHOIX



1.99 AVEC COUPON — SANS COUPON **2.59**

Limite 1 coupon par client
Valide du 24 au 30 mars, 1991
• Le crédit de T.P.S est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement: Gillette Canada 04002925004



NIVEA
Lotion Soins Professionnels
500 ml
AU CHOIX

3.59



JHIRMACK
• Shampooing ou revitalisant, 300 ml
• Fixatif, 300 ml
• Mousse, 200 g
• Spritz, 300 ml
• Gelée, 150 ml
• Traitement, 150 ml

2.99 AU CHOIX



BARNES-HIND CONSEPT
• Étape 1, désinfectante, 240 ml
• Étape 2, neutralisante, 360 ml

4.49 AU CHOIX



TAMPAX
Tampons
• Régulier ou Super, 30
• Compak, 24
AU CHOIX

4.99



PASTILLES ANTISEPTIQUES BRONCHODEX
PJC JEAN COUTU
20
AU CHOIX

1.69

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Ouvert jusqu'à minuit

- 501 est, rue Mont-Royal, Mtl
- 1836 ouest, rue Ste-Catherine, Mtl
- 405, boul. des Laurentides, Laval
- 225, boul. Taschereau, Greenfield Park

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

Valide du 24 au 30 mars, 1991

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.

VISA

LE SAINT-MALO

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS



Vivre sa retraite avec bonheur, la vivre activement débarrassé des mille petits soucis quotidiens. Au Manoir Saint-Malo, on passe tout son temps à vivre pleinement loin de tous les tracas. Tout est sur place: salle à manger, salon de coiffure, potagers, services religieux, surveillance médicale personnalisée.

À son gré, on peut y mener une vie retirée dans l'intimité de ses appartements ou partagée avec son entourage.

Le Saint-Malo est vraiment un manoir qu'on peut appeler sa maison, avec une vue magnifique sur Montréal.

Situé à deux pas d'une bouche de métro.

AU SAINT-MALO, NOUS NOUS ENGAGEONS À NE JAMAIS AUGMENTER VOTRE LOYER AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS Y RÉSIDEREZ!

Oui, je désire recevoir, sans frais et sans obligation de ma part, des informations supplémentaires concernant la vie au Saint-Malo.

Nom

Adresse

Ville Province Code postal

Tél.

Veuillez retourner ce coupon à:
LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil, Qc J4H 3Z4
Tél.: (514) 651-0290

LE SAINT-MALO
Nos 10 ans d'expérience sont l'assurance de votre qualité de vie.

Un commerce de crème glacée coupable de malpropreté condamné à 800 $ d'amende

RAYMOND GERVAIS

■ Le propriétaire d'un magasin de souvenirs du Vieux-Montréal, Souvenirs Rama Inc., sis au 465, rue Saint-Sulpice, à Montréal, a appris à ses dépens hier, qu'on ne peut ouvrir un commerce de crème glacée dans le but d'arrondir ses fins de mois, sans se soumettre à la réglementation en vigueur concernant l'hygiène publique.



Le juge André Massé de la Cour municipale de Montréal a reconnu cette compagnie coupable sous les quatre chefs d'accusation portés contre elle. Elle était accusée de malpropreté; de ne pas avoir eu de cuve pour laver les ustensiles; d'avoir eu un tuyau à eau non protégé de la contamination et de ne pas avoir eu de serviettes ni de savon liquide dans la salle de toilette.

Le magistrat a imposé une amende de 200 $ pour chaque chef d'accusation, pour un total de 800 $.

Mais il s'en est fallu de peu pour que le juge Massé décide de libérer la compagnie des accusations qui pesaient contre elle.

Comme la Charte canadienne des droits et libertés adoptée en 1982 prévoit qu'un accusé a le droit de subir son procès dans la langue de son choix et qu'en l'occurence, l'accusé ne pouvait s'exprimer en français, le tribunal devait alors lui fournir un interprète français-anglais. Or, faute d'interprète, la cause de Souvenirs Rama Inc. a bien failli ne pas être entendue, puisque le seul interprète en service hier à la Cour municipale de Montréal était retenu dans une autre salle pour un procès.

Selon le juge Massé, il est tout à fait inacceptable qu'un accusé passe une journée entière à attendre son procès faute d'interprète et qu'on lui dise à 15 heures qu'on ne peut procéder.

«Une Cour de justice devrait toujours être prête à faire subir un procès à un accusé dans une des deux langues officielles du pays», a déclaré le magistrat.

Par ailleurs, le propriétaire d'un restaurant maintenant fermé, le Vieux Olympia Enr., sis au 345, ouest boulevard Henri-Bourassa, a reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté et a écopé une amende de 200 $.

Pas les moyens

Représenté par un avocat de l'aide juridique, le défendeur a expliqué au juge qu'il était très pauvre et qu'il n'avait pas les moyens de payer une amende.

«Mon client songe à déclarer faillite prochainement, comme il est sans le sou et que le restaurant est fermé, je vous demande de lui accorder un délai assez long», a déclaré l'avocat. Le juge Massé lui a répondu: «Si je vous comprends bien, vous désirez que je lui accorde un délai assez long pour qu'il ait le temps de déclarer faillite avant de payer l'amende. Compte tenu des circonstances, j'accorde à la compagnie un délai de quatre mois.»

Négligence coûteuse

■ Une compagnie et un particulier ont été reconnus coupables hier, en Cour municipale de Montréal, d'avoir laissé pousser de l'herbe à poux sur des terrains leur appartenant, après le 1er août dernier.

Canadelle Inc. a ainsi écopé d'une amende de 1000 $ pour un terrain d'une superficie de 3249 mètres carrés situé à Saint-Léonard, où poussaient des plants d'herbe à poux d'une hauteur de 45 cm.

Par ailleurs, Mme Carmela Lodico Arcobelli a reconnu sa culpabilité à une accusation similaire et a été condamnée à 100 $ d'amende pour un terrain d'une superficie de 35 mètres carrés situé à Montréal.

De la drogue dans ses semelles

■ Un résident de Montréal, Mohammad Mostafalou, 26 ans, a été arrêté jeudi soir à l'aéroport international Pearson de Toronto en possession de 500 grammes d'héroïne brune. La drogue qui était dissimulée à l'intérieur des semelles de souliers du passager est évaluée à 1 250 000 $ sur le marché clandestin. Mostafalou a été arrêté par des agents de Douanes Canada à sa descente d'avion en provenance de la Turquie via Belgrade en Yougoslavie. Il a été accusé d'importation de stupéfiants.

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

SUPER LIQUIDATION

200 ENSEMBLES, 4 TABLES GIGOGNES, PIERRE À SAVON	260$
48 PARAVENTS CAROMANDEL	330$
12 BARS LAQUÉS NOIR ET INCRUSTES DE PERLES	950$
330 LAMPES CHINOISES ABAT-JOUR INCLUSES	100$
24 PEINTURES SUR SOIE 5 pi x 3 pi	200$

T.P.S. T.V.Q. INCLUSES

EXTRA! EXTRA! JUSQU'À -70%

OUVERT AU PUBLIC
MARS ET AVRIL
JEUDI ET VENDREDI de 18 h à 21 h
SAMEDI de 9 h à 17 h

Boul. Tacherau, St-Jean, Matte, Des Prairies, Pelletier, Boul. Rome, Pont Champlain

556, ch. SAINT-JEAN
(coin boul. Taschereau)
LA PRAIRIE J5R 2C1
(FACE AU MAGASIN DE FRUITS ET LÉGUMES TASCHEREAU)
TÉL.: 659-3918
PAYEZ ET EMPORTEZ

VISA MasterCard

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

MEUBLES ET PORCELAINES DE CHINE

PRIX JAMAIS VUS À MONTRÉAL

4 containers directement de Chine
Liquidation massive

	COMPAREZ
Cabinet 30", laqué. Coromandel	180 $
Tabouret laqué, peint. 12" x 18" H.	95 $
Paravent, 4 panneaux. 6'. Coromandel	340 $
4 plaques murales 36", laqué, pierre à savon	115 $
4 tables gigognes 26", laqué, pierre à savon et glaces de protection	270 $
Cabinet TV, 35" x 18" x 30", laqué peint	300 $

et plus de 500 meubles en laque

Nouveau - Bois de rose en folie

	COMPAREZ
Bois de rose: salle à dîner, 11 pièces. 1 table, 2 fauteuils, 6 chaises, 2 rallonges	2490 $
Bois de rose: secrétaire 36" x 16" x 42"	995 $
Bois de rose: 4 tables gigognes, 20" x 14" x 26"	390 $
Bois de rose: tabouret 15" x 14"	160 $
Bois de rose: table de coin avec tiroir, 22" x 22" x 22"	295 $

et plus de 100 meubles en bois de rose

OUVERT JUSQU'AU 30 MARS SEULEMENT

Et plus de 300 porcelaines de Chine

LES TRÉSORS DE L'ORIENT

Ouvert tous les jours sauf dimanche, aux heures d'affaires.
Place Newman, 6290, Van Horne, Décarie

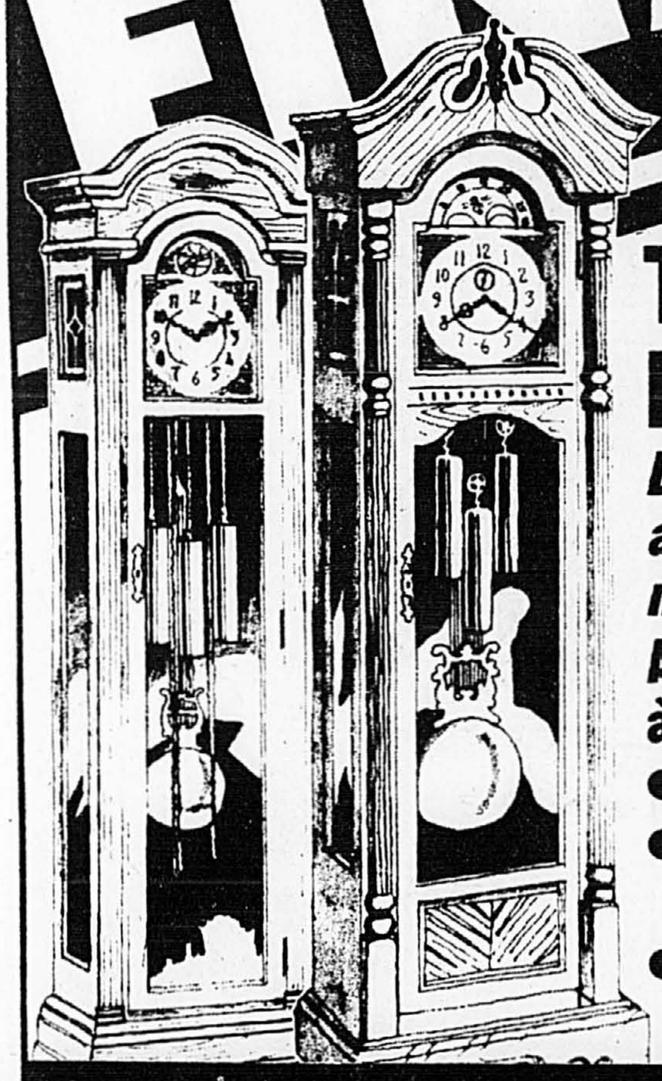
6290 DÉCARIE
345-0212

Sortie Jean-Talon vers le sud coin Place Newman, juste au nord de Van Horne

VENEZ DÈS LE DÉBUT: STOCK LIMITÉ!

À PARTIR DU 14 MARS

SOLDE FINAL!



TOUT DOIT PARTIR!

Dernière semaine avant la fermeture du magasin.

Articles de qualité à des prix incroyables

- horloges murales
- horloges de parquet
- horloges de cheminée

GALERIE D'HORLOGES

VISA MasterCard

3131, boul. CÔTE-VERTU, Ville St-Laurent
Tél.: 333-7214

LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1 0 0 0 $

Dans le mille!

MISSION YAMAHA NAD

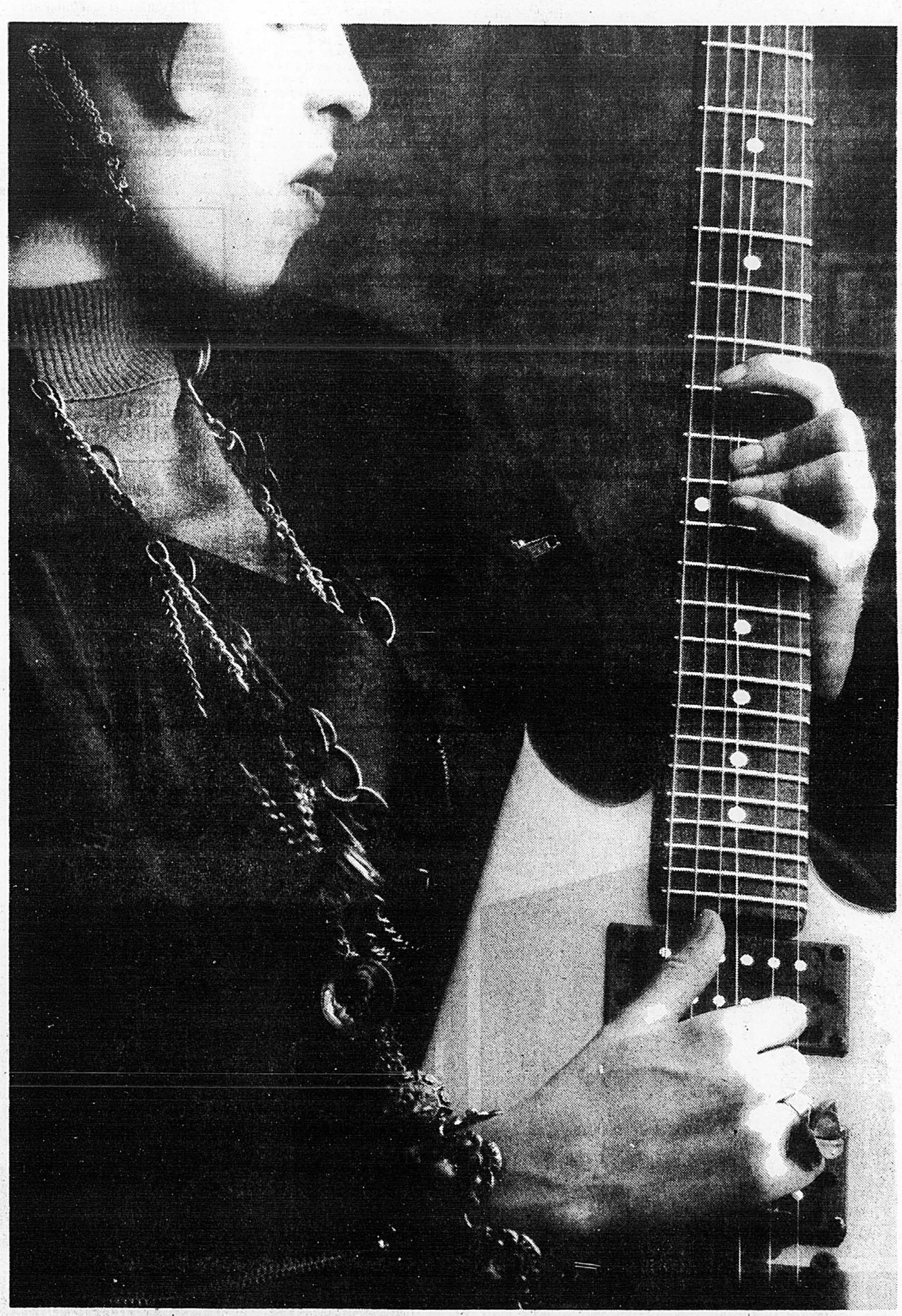


On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaîne stéréo pour moins de 1000$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laserYamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"
5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627



TROP JEUNE POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. URGEL BOURGIE 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.

Ottawa va honorer 5000 Canadiens qui ont participé à la guerre du Golfe

Presse Canadienne
KITCHENER

■ Pas moins de 5000 membres des Forces armées canadiennes recevront une médaille pour le rôle qu'ils ont joué lors de la guerre du Golfe, a confirmé le ministère national de la Défense.

Ottawa fera une annonce officielle à ce sujet lorsque la médaille en question aura reçu l'approbation de la reine, a indiqué Bill McKnight, porte-parole du ministère de la Défense.

Le major Don Marsh a déclaré au Kitchener-Waterloo Record que la remise des médailles pourrait avoir lieu le 22 juin, fête nationale des Forces armées, lors de cérémonies qui se tiendraient à Ottawa et ailleurs au Canada.

Buckingham Palace a déjà reçu les détails au sujet de la récompense et l'approbation de la reine ne devrait pas tarder, a-t-il poursuivi.

Des médailles seront décernées à chacun 2500 hommes et des femmes faisant partie de l'armée, de la marine et de l'aviation canadiennes qui ont été directement impliqués dans la guerre du golfe Persique.

Ottawa a également l'intention de remettre des médailles à quelque 2500 autres personnes qui ont joué un rôle de support «avant, pendant et après» le conflit.

La NASA réduit le budget de la station orbitale Freedom de 8 milliard

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Cédant aux demandes d'économies du Congrès, la NASA a annoncé une réduction de 8 milliards $ du budget de son projet de station orbitale Freedom, qui s'accompagne d'une diminution de sa taille et d'un report de sa mise en service jusqu'à l'an 2000.

Le projet réduit a d'ores et déjà été dénoncé comme un gaspillage par des scientifiques. Le 15 mars dernier, une commission d'experts du Conseil national de la recherche (NRC) américain avait notamment estimé dans un rapport que «la qualité et la quantité de recherches pouvant être effectuées à bord de la station telle qu'elle est projetée ne justifiaient plus les investissements prévus».

Depuis le lancement du programme en 1984, la taille de la station Freedom a en effet été réduite considérablement au fil des budgets, parfois sans l'avis des partenaires européens et japonais de la NASA. Cette fois, l'agence spatiale américaine a pris soin de spécifier qu'il avait été tenu compte des besoins de ces partenaires.

Selon le projet initial lancé par le président Ronald Reagan, la station devait être mise en orbite en 1994 à un coût estimé à 8 milliards $. Mais l'estimation du coût n'a cessé d'augmenter, jusqu'à atteindre 38,3 milliards $.

Si le projet réduit est approuvé au Congrès, le coût sera de 30 milliards $, l'assemblage de la station commencera début 1996 et elle devrait être prête pour une occupation permanente en 2000.

Au lieu des huit astronautes qui auraient dû occuper la station telle que prévue à l'origine dès 1997, quatre seulement pourront désormais y vivre.

La taille de Freedom -constituée d'un assemblage de poutrelles métalliques sur lesquelles viendront s'accrocher des modules d'habitation et des modules-laboratoire — a également été réduite: la longueur de la poutrelle centrale est passée de 164 à 117 mètres. La taille des modules est passée de 14 à neuf mètres de longueur maximale.

Cette réduction et une meilleure organisation du montage de la station ont permis à la NASA de réduire le nombre de lancements de navette prévus pour mettre en orbite ses divers éléments: de 23 à 26, contre 34 pour l'ancien projet.

Mais elle a aussi contraint les concepteurs de Freedom a être plus modestes sur les capacités de la station. Il n'y aura que sept ordinateurs à bord, contre 22 dans le projet initial, et ces appareils seront plus lents. Des 28 emplacements réservés aux expériences scientifiques, 12 seulement ont survécu.

Ce rétrécissement a en outre contraint la NASA à donner la priorité à l'étude des effets d'un séjour spatial sur l'Homme —les «sciences de la vie» (Life Science) dans la terminologie spatiale américaine — au détriment des expériences sur la microgravité, alors que dans le projet initial, les recherches sur ces deux aspects importants de la recherche spatiale pouvaient être menées de front.

Ce choix est conforme aux souhaits de la Maison-Blanche mais il est contraire à ceux du Congrès, auprès duquel la NASA est actuellement engagée dans sa quête budgétaire annuelle.

Le Canada joint le programme spatial Hermès

Agence France Presse
PARIS

■ Le Canada participera au programme de développement de l'avion spatial européen Hermès, au terme d'accords signés avec l'agence spatiale européenne (ESA), a annoncé jeudi l'agence à Paris.

Initialement prévus pour 1998, le premier vol automatique puis le premier vol habité d'Hermès sont respectivement programmés désormais pour 2000 et 2001.

L'ESA et son homologue canadienne ont signé cinq accords de participation du Canada à des programmes de l'ESA, à l'occasion de la réunion du conseil de l'ESA mercredi et jeudi. Aux termes de ces accords, signés par MM. Jean-Marie Luton, directeur général de l'ESA, et Larkin Kerwin, président de l'Agence spatiale canadienne, le Canada prendra aussi part aux phases de développement et d'exploitation du second satellite européen de télédétection ERS-2, comme il l'avait fait à celui de son frère jumeau ERS-1 dont le lancement est prévu le 3 mai par une fusée Ariane.

INFOS HITACHI

PRODUITS DE PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE...
...À 6 MOIS SANS INTÉRET!*

PT-46001 Ultravision 46 po
- Enfin une projection claire et nette
- Définition horizontale de 825 lignes
- Clarté de 540 pieds - Lambert
- Réception stéréophonique
- Trois types d'ambiophonie ("Dolby Surround Sound")
- Télécommande "Genius" programmable
- Affichage des menus à l'écran

DERNIÈRE CHANCE!

3 699$

TT-88041 Télécouleur 33 po
- Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 700 lignes
- Télécommande Vidéo Brain II
- Système sonore super grave
- Système à haute définition
- Affichage des menus à l'écran

DERNIÈRE CHANCE!

1 999$

TE-67201 Télécouleur 28 po
- Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 500 lignes
- Réception stéréophonique et ambiophonie
- Télécommande préréglée
- Vidéo Brain I
- Affichage des menus à l'écran

DERNIÈRE CHANCE!

999$

HITACHI
Performance exceptionnelle

SATISFACTION TOTALE 30 JOURS PRIX GARANTIS

• Vous payez votre facture 6 mois après votre achat et cela sans intérêt. Financement disponible jusqu'à 2 500,00$.

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

Montréal 6380, St-Hubert 272-7441
Laval 1679, St-Martin Ouest 687-7500
St-Léonard 6175, Métropolitain Est 321-2231

Université de Montréal

Colloque annuel de la Faculté des arts et des sciences

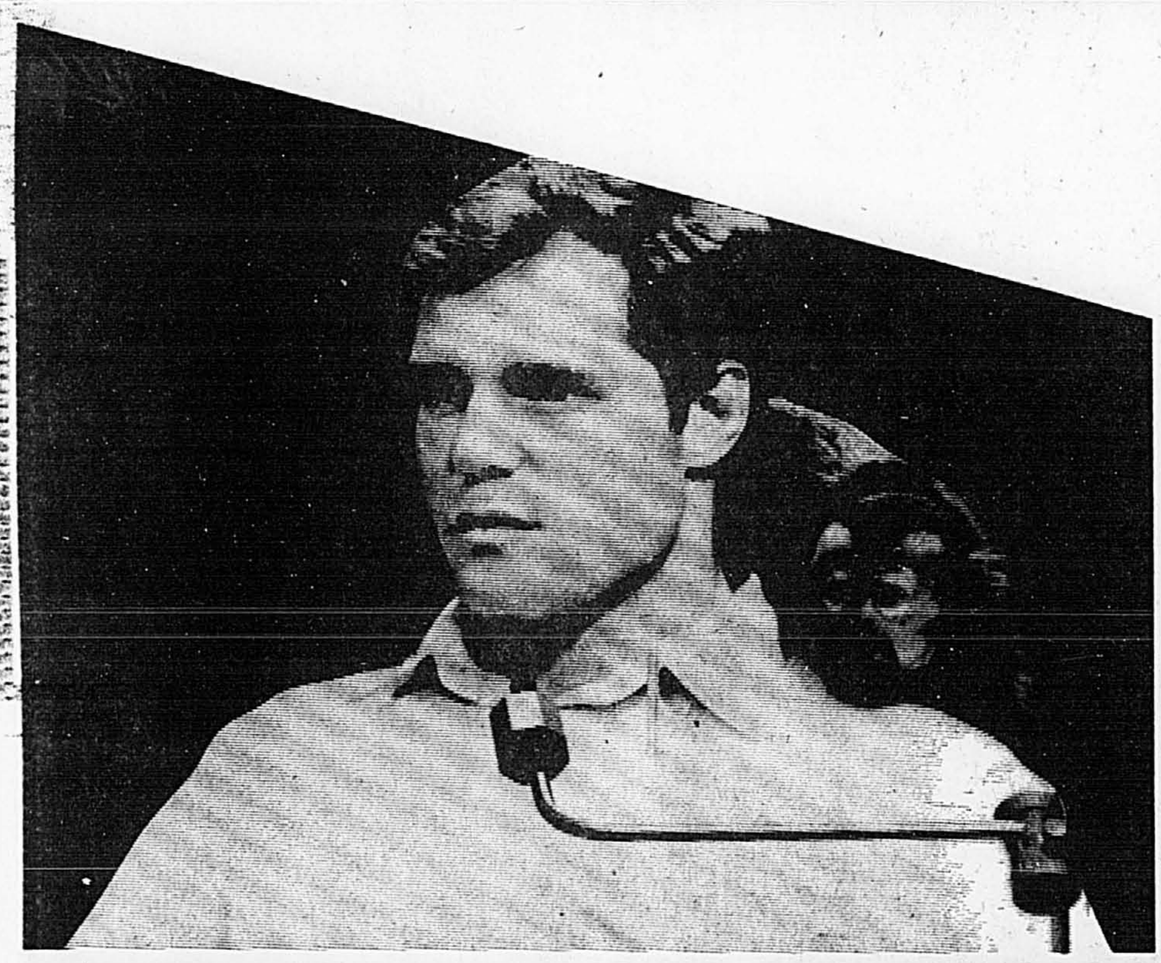
LES QUÉBÉCOIS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET LES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANÇAIS

Le vendredi 5 avril 1991
de 9h30 à 16h30
à l'amphithéâtre B-2305
pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Entrée libre

Renseignements
☎ 343-7641

(0345)



Ce week-end

Samedi 20h00

Ciné-extra
Incident de parcours

UN MONSTRE INSOUPÇONNABLE!

Avec Jason Beghe



Dimanche 21h00

Cinéma du dimanche
Veuve, mais pas trop!

UNE COMÉDIE À MOURIR DE RIRE!

Avec Michelle Pfeiffer

CFTM

Les bébés sourds «parlent» avec leurs mains dès l'âge de 10 mois

d'après AP

WASHINGTON

■ Dans un rapport important sur le développement du langage chez les bébés, des chercheurs de l'université McGill ont constaté que les bébés sourds «babillent» à l'aide de leurs mains de la même façon que les bébés entendants émettent des séries de sons avant qu'ils apprennent à parler.

L'étude a permis de constater que les bébés sourds commencent à former des signaux répétitifs avec leurs mains avant d'atteindre l'âge de dix mois, vers le même âge où les enfants entendants commencent à essayer d'émettre des sons qui deviennent le langage parlé.

L'étude, effectuée pour le département de psychologie de l'université McGill par Laura Ann Petitto et Paula Marentette, a été publiée jeudi dans le magazine Science.

Les auteurs de l'étude écrivent que les enfants sourds exposés au langage par signes à la maison expérimentent plusieurs mouvements répétés, exactement comme les enfants entendants balbutient des sons comme «dadadadada.»

Les études portant sur des enfants qui ne pouvaient pas entendre de mots parlés dans leur tout jeune âge ont montré que «la maturation de la capacité d'avoir un langage humain n'est pas forcément lié uniquement à» la parole, indiquent les chercheurs. Cela indique que le langage s'apprend par étapes que cela soit en parlant ou par l'usage de signes.

«Pendant des siècles, les gens ont pensé que la parole est le langage et que le langage est la parole,» a expliqué hier Laura Petitto, une psychologue, dans une interview accordée au New York Times.

En montrant que les enfants sourds babillent avec leurs mains, «nous avons découplé le langage de la parole,» a-t-elle précisé. «Nous avons réussi à les séparer.»

Laura Petitto et Paula Marentette, son assistante, ont étudié cinq bébés et les ont filmé aux âges de 10, 12 et 14 mois. Deux des bébés étaient des enfants sourds de parents sourds et trois étaient des enfants entendants de parents entendants.

PUBLICITÉ

CARRIÈRES DANS LE DOMAINE DU VOYAGE

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 12 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, mais l'accès semble limité et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc.
En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux seules agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été formée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité incroyable de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour, de soir et du samedi.**

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Sa réputation dépasse de loin les frontières du Québec puisqu'on y accueille continuellement des étudiants venus de l'étranger.



GISÈLE APRIL-FORTIER

Service de placement

Les entreprises oeuvrant dans le domaine du voyage font continuellement appel au service de placement du collège de telle sorte que les étudiants se trouvent rapidement de l'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le **3 avril** et ceux du soir le **9 mai.** Ceux qui sont disponibles en mai peuvent suivre les cours en anglais à partir du **27 mai** ou en français à partir du **2 juillet.**

Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600.** On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Vous pourriez aussi assister à une **séance d'information** que le collège offre **gratuitement** durant le mois de mars. En téléphonant maintenant, on se fera un plaisir de mieux vous informer.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1er étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est).

Permis du Ministère de l'Education # 749720

+++ PLUS +++

• D'ARGENT • DE VOYAGES • DE TEMPS • DE LIBERTÉ

Si vous cherchez **PLUS** de la vie et disposez de 5 à 10 heures par semaine...

Si vous aimez communiquer à d'autres ce que vous avez appris...

Si vous aimez être indépendant(e) et pouvez investir 45$ pour lancer votre entreprise...

rendez-vous le 26 mars à 20 h à

l'Auberge Wandlyn

7200, rue Sherbrooke Est

(métro: Radisson)

(Ber / Côté bien-être / Latour — Télécopieur: 351-4483)

25e ANNIVERSAIRE DU SERVICE DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

25 MAI 1991

Vous avez déjà fait partie de notre personnel permanent ou temporaire?

Communiquez-nous vos coordonnées en téléphonant au

(514) 343-6021

COURS DE CUISINE VIÊTNAMIENNE ET CHINOISE



EN PETITS GROUPES par Mme Jacqueline *NGUYEN*

Téléphone: 682-0356

La cuisine viêtnamienne est une cuisine savoureuse, diététique et qui ne fait pas grossir.

DÉBUT EN AVRIL

LES MARDIS	13 h à 15 h 19 h à 21 h
MERCREDIS	19 h à 21 h
Comprend 4 leçons	120 $

Démonstration, pratique et dégustation.

A la fin de chaque leçon, l'étudiant emporte le plat préparé lors de ses propres expériences.

LIQUIDATION 1 000 000$!!!

10E LIQUIDATION DU PRINTEMPS

UNE SEMAINE SEULEMENT

MODÈLE 3 UNITÉS

80" x 15" x 77" disponible chêne médium seulement

SEULEMENT

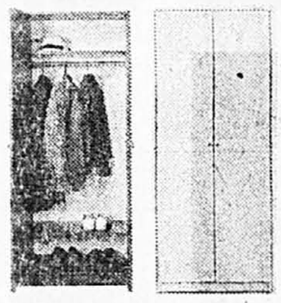
1/2 PRIX!



GRATUIT! UNE TABLETTE EXTRA

$388 (rég. $720)

GRATUIT! UNE PORTE EXTRA



BUREAU/RANGEMENT POUR ORDINATEUR



$88 ch

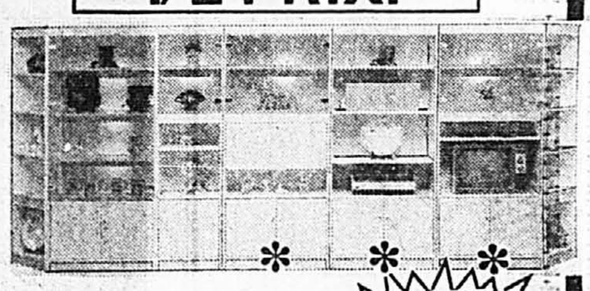
VALEUR 246$

50 par magasin

ÉLÉMENT MURAL 3 PIÈCES

* tel qu'indiqué

1/2 PRIX!



ARMOIRE

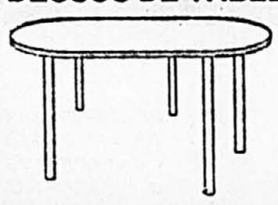
(entièrement assemblée)

comprend: 2 étagères, barre. Poignées rondes seulement. 30" x 20" x 77 H. Blanc, chêne foncé et amande prix cour. 269$ **149$**

Armoires à devant miroir prix cour. 430$ **249$**

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES DISPONIBLES À TRÈS BAS PRIX!

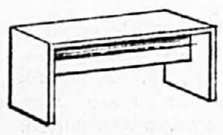
DESSUS DE TABLE

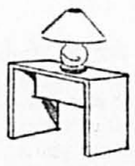


13.99$

Dessus de table ronds, carrés et autres. 150 par magasin. (également pieds assortis)

TABLE À CAFÉ OU TABLE DE BOUT





70 par magasin

$33 ch

* noir, amande, blanc **466$** prix cour. 1 046$

OUVERT DIMANCHE DÉCARIE SEULEMENT 10-4 h. PM

TAXE ET LIVRAISON EN SUS

Tous les articles désignés ci-dessus sont en vente chez les franchisés participants FURNALLE.

OUEST
SALLE D'EXPOSITION PRINCIPALE
8495, boul. DÉCARIE
FERMÉ LE SAMEDI
340-9400

EST
6645, SHERBROOKE EST
(près du boul. Langelier)
(MÉTRO LANGELIER)
253-1000
OUVERT LE SAMEDI
Heures régulières

RIVE-SUD
214, boul. TASCHEREAU
Greenfield Park
871-1700
OUVERT LE SAMEDI
Heures régulières

FURNALLE
Les éléments muraux à la mode

7h45

Donnez-nous 30 minutes

Nous vous donnerons Le Monde

CKAC 73 AM

La **super** station de Montréal

Le no 1 de l'information

Le phénomène RHUMART®



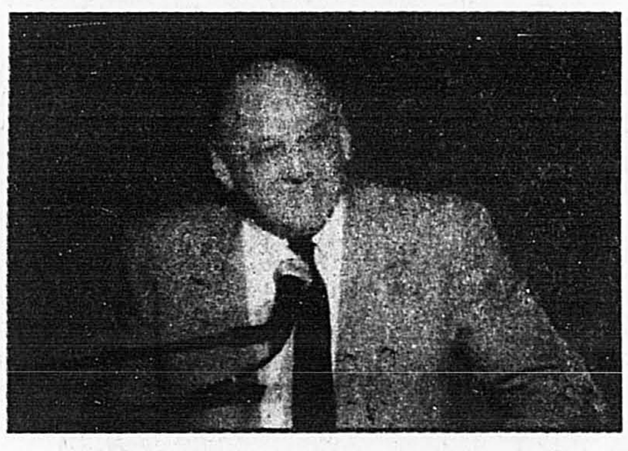




Comment voulez-vous que je n'aie pas d'enthousiasme?

Comment vous dire ça avec tristesse quand on souffre depuis sept ou huit ans et que tout à coup, on n'a plus de douleur?

Témoignage de JACQUES MATTE, Montréal, mars 1991, cassette Ri-T31



Si je me suis déplacé ce soir pour venir ici, c'est que je ne pouvais me taire. Un matin, il y a environ trois semaines, je lisais "La Presse" tout bonnement quand j'ai aperçu cet article de Danielle Bonneau sur RHUMART®.

Je suis réellement attristé de lire ça; **je ne pense pas qu'ils soient conscients du mal qu'ils peuvent faire en écrivant des articles comme ceux-là. Je suis certain qu'ils ne sont pas au courant de ce qui se passe.**

Moi, je ne suis pas un vendeur du RHUMART® mais tout ce que je voyais dans La Presse, c'étaient des doutes sur à peu près tout, ça ne disait à peu près rien, et rien de ce que moi j'avais vécu quand on m'a vendu l'appareil. En arrivant au bureau, j'ai décidé d'appeler; c'est la première fois de ma vie que j'appelle à La Presse, mais je trouvais ça important. Pourquoi? Parce que moi j'ai un appareil RHUMART®.

Je souffrais d'une bursite dans l'épaule depuis 1976 et j'ai acheté l'appareil il y a un an. Un de mes grands amis est orthopédiste au Royal Victoria; tous les ans, il m'injectait de la **cortisone** et l'effet durait à peu près huit neuf mois. **Avec les années, le mal s'accentuait; j'en étais rendu à me promener le bras collé contre le corps.** Pour prendre le volant, j'étirais mon bras avec l'autre bras et la cortisone faisait de moins en moins d'effet.

Un jour, on m'a dit: " Écoute Jacques, je ne peux plus te donner de cortisone; **il faudrait opérer et je ne suis pas sûr des résultats mais ce n'est pas une grosse opération** ". Là, la peur m'a pris.
C'est un bon médecin et je le respecte mais j'avais entendu parler de RHUMART® et j'ai cherché des informations. On m'a envoyé quelqu'un qui a fait un travail extraordinaire parce que **je ne suis pas un acheteur facile.** J'en ai posé des questions: **je m'y connais dans la vente et les attrape-nigauds.**

Ils ont un système de vente extraordinaire, qui fait l'envie, j'imagine, de tout industriel. Un système honnête.

Mais... c'est fatigant de voir quelqu'un réussir, ç'est fatigant d'aimer les gens, même ceux qui ont du talent. On est portés à chercher des bébites, c'est un «job» pour certains.

Et je l'ai essayé cet appareil-là et comme je n'avais pas grand temps, je l'ai mis "fort" en commençant. La douleur a empiré. J'ai expliqué ça à celle qui m'a vendu l'appareil et elle m'a dit: "**Écoute, il faut que tu respectes ça...**" J'avais des doutes! Je l'ai respecté, **j'ai recommencé et au bout de trois semaines, j'ai vu une amélioration; au bout de trois mois, je n'avais plus mal ou très peu. Aujourd'hui, je peux jouer au tennis.**

C'est extraordinaire de ne plus souffrir! C'est extraordinaire de se lever le matin en disant « **j'ai bien dormi** » ! C'est pour ça que je ne peux pas me taire. Il faut que je le dise.
Je lisais: «des doutes sur la vente... méfiez-vous de l'enthousiasme de ceux qui vous le vendent,...». **Comment voulez-vous que je n'aie pas d'enthousiasme? Comment vous dire ça avec tristesse quand on souffre depuis sept ou huit ans et que tout à coup, on n'a plus de douleur?**

Sur le plan médical, je ne m'y connais pas. En science, un peu: **j'ai été directeur des Sciences Pures au CEGEP Maisonneuve à Montréal.** Je ne veux pas comprendre le pourquoi mais je peux vous dire une chose: je suis en forme et je suis content d'être ici. **A ceux qui souffrent, informez-vous comme il faut. Ça ne vaut pas la peine de souffrir. Si vous pouvez vous procurer une RHUMART®,** faites-le. Croyez-moi, ça ne me donne rien, sauf **qu'il y a peut-être des gens qui vont cesser de souffrir à cause du témoignage que je donne ce soir.** Je vous remercie de votre délicate attention.

Pour renseignements additionnels

QUÉBEC	MONTRÉAL	SHERBROOKE
M. Vincent Turcotte	M. Yvan Gagnon	M. Wilfrid Perreault
(418) 843-5565	(514) 526-5565	(514) 526-5565